Mémoire d'étude – janvier 2005

Diplôme de conservateur de bibliothèque

Les collections de romans populaires et leur conservation dans les fonds patrimoniaux de la Bibliothèque nationale de France

L'exemple du « Livre populaire » de la Librairie Arthème Fayard

Volume 1

Laurent Séguin

Sous la direction de Frédéric Barbier
Directeur du Centre de recherche en histoire du livre de l'ENSSIB



Qu'il me soit permis de remercier d'abord M. Frédéric Barbier, directeur du présent mémoire, pour son attention chaleureuse et les conseils qu'il m'a prodigués.

A la Bibliothèque nationale de France, M. Jean-François Foucaud, directeur du département Littérature et art, Mme Anne Pasquignon, son adjointe, et Mme Laurence Ratier, chef du Service de littérature française, m'ont accueilli avec cordialité et ont témoigné à maintes reprises de leur intérêt pour cette recherche. Qu'ils reçoivent ici le témoignage de ma gratitude. Merci encore à Mmes Catherine Dhérent, chef de la Mission pour la gestion de la production documentaire et des archives, Isabelle Olivero et Chantal Faure, respectivement chargées de collection pour l'histoire du livre, et pour les catalogues d'éditeurs et de libraires, ainsi qu'à MM. Roger Musnik, chargé de collection pour les littératures françaises policières, de science-fiction et du XIXe siècle, Olivier Siffrin, chef du Service des circuits internes et de la conservation, et Eric Walbecq, responsable des entrées rétrospectives et des dons en littérature et art.

Pour l'aide qu'ils m'ont apportée lors de mes enquêtes à la BnF, je suis redevable aussi à Mmes Ségolène Blettner, Nadine Boddaert, Annie Daumont, Cécile Gallon, Evelyne Hamon, Anne Héry, Nathalie Laquerre, Marguerite Lecanu, Fabienne Sarraza, et à MM. Michel Fani, Jean-Louis Pailhès, Patrick Ramseyer et Jean-Didier Wagneur, que je remercie tous vivement.

Je ne saurais oublier d'exprimer ma reconnaissance à l'Association des amis du roman populaire, en particulier à M. Jean-Luc Buard, pour ses précieuses orientations bibliographiques, ainsi qu'à M. Patrice Caillot, qui non seulement m'a suggéré le thème de cette étude et m'a ouvert ses collections, mais m'a surtout garanti son concours dans des circonstances difficiles.

Mes remerciements s'adressent enfin à Mme Sophie Hogg, dont je cite abondamment les travaux de référence sur la Librairie Arthème Fayard, à M. Pierre Bruthiaux et Mme Véronique Pérot, de la Médiathèque Gérard Thirion de Laxou, à Mme Anne Burnel et M. Daniel Rzeznik, du Service national des archives de La Poste, de même qu'à Mmes Natalie Cêtre, Henriette De Daran et à MM. Eric Le Ray et Daniel Séguin. Je sais gré à chacun d'entre eux d'avoir, à titre divers, contribué à l'élaboration du présent document.

Résumé :

« Le Livre populaire », publié par la Librairie Arthème Fayard de 1905 à 1958, est une collection de romans populaires en volumes qui a marqué l'histoire de l'édition de grande diffusion. La Bibliothèque nationale de France n'en possède pas la totalité. Dans le projet de résoudre ces lacunes, un inventaire a été mené. Les sources rassemblées à cet effet ont permis de retracer l'évolution éditoriale de cette collection, et d'enquêter sur le dépôt légal et la conservation de ce type de livres. Des pistes pour la valorisation de tels documents ont également été étudiées.

Descripteurs :

Roman populaire ** Fonds documentaires

Roman populaire ** Bibliographie

Edition ** France ** 20e siècle

Bibliothèque nationale de France ** Développement des collections

Dépôt légal ** France

Abstract :

« Le Livre populaire », a series of paperback novels published from 1905 to 1958 by Librairie Arthème Fayard, is especially noticeable in the history of mass market publishing in France. Some items in this series are missing in the French national Library. An inventory was made in order to fill the gaps. The documentation collected during this work allowed to study the publishing evolution of the series, as well as the legal deposit and conservation of such books. Ways of promoting these stocks in libraries are also mentioned.

Keywords :

Popular literature ** Library resources

Popular literature ** Bibliography

Fayard (Firm)

Publishers and publishing ** France ** History ** 20th century

Bibliothèque nationale de France ** Collection development

Legal deposit ** France

Sommaire

Introduction

Cette étude a été rédigée à l'occasion d'un stage professionnel de douze semaines, effectué au Département littérature et art de la Bibliothèque nationale de France (BnF), stage qui se partageait entre la présente recherche et des activités d'apprentissage pédagogique. Intéressé par les questions spécifiques que pose la conservation de la littérature populaire en bibliothèque, je souhaitais mener une réflexion me permettant d'approfondir ce thème. J'ai donc conçu l'intention d'inscrire mon mémoire dans la continuité de celui qu'effectua, en 2001 dans le même cadre, Natalie Cêtre. Son travail était consacré à l'édition des romans français en fascicules entre 1870 et 1914 et à leur conservation à la BnF.[1]

Le terrain d'étude s'avérant très vaste, j'ai soumis à l'établissement d'accueil le projet de faire porter mon activité sur les romans en volumes complets à très bon marché. Dans le domaine de l'édition populaire, il s'agit en effet de l'étape qui succède, économiquement, à l'âge de la diffusion par fascicules. C'est ainsi que le Département Littérature et art m'a proposé d'apporter une contribution à un programme en cours : l'acquisition rétrospective de volumes manquants, voire défectueux dans ses fonds, des collections à 65 centimes d'Arthème Fayard, parmi lesquelles le fameux « Livre populaire ».

Précurseur à bien des égards du « Livre de poche », « Le Livre populaire » ne manque jamais d'être cité dans les études sur l'histoire de l'édition et de la culture de masse en France. Il servit de modèle à nombre de séries de facture identique, publiées par Fayard comme par ses concurrents. D'entre toutes, « Fantômas » reste sans doute celle qui marqua le plus durablement de son empreinte l'imaginaire collectif. Elle offre un bon exemple de l'imagerie véhiculée par les couvertures tapageuses de ces livres, qui contribua pour une part certaine à leur succès.

---

[1] Natalie Cêtre, *L'Édition en fascicules de romans français entre 1870 et 1914 et leur conservation par la BnF,* mémoire d'étude, sous la dir. de Frédéric Barbier, Villeurbanne, ENSSIB, 2002.

« Le Livre populaire », dont la publication s'est étendue sur plus de cinquante ans, apparaît comme un exemple approprié pour appréhender cette production éditoriale méconnue, ainsi que la place qu'elle occupe dans un fonds patrimonial. S'y consacrer s'avère d'autant plus intéressant que les romans populaires ont été longtemps maintenus en marge de l'histoire littéraire, et que leur circulation s'effectuait en dehors des circuits de la culture institutionnelle. Néanmoins, constate Alain-Michel Boyer dans sa synthèse sur *La Paralittérature*, cette production représente paradoxalement « *une composante essentielle de l'univers culturel de l'ère industrielle, elle occupe une place centrale dans le système éditorial moderne, et comme elle est la plus abondamment lue et la plus largement* reconnue *par beaucoup de lecteurs comme littérature, et seule littérature, elle touche une large fraction du corps social ; elle est même, souvent, la seule manifestation du livre aux yeux de celui-ci (…). Minorée par le système littéraire, la paralittérature est, en somme, majoritaire par la nature même de sa diffusion.*[2] »

Ces textes se trouvent mal représentés dans les collections des bibliothèques publiques, leur transmission et leur conservation semblant jugée peu légitime. Ils ne s'avèrent quasiment accessibles que des dans des collections de particuliers[3], ou bien dans un établissement de dernier recours, comme la BnF.

Chez celle-ci, qui conformément à ses missions doit conserver l'ensemble du patrimoine éditorial français, la question de la qualité des textes ne se pose pas. Pourtant, on relève des lacunes dans ses fonds. Les conservateurs du Service de littérature française soupçonnent que le dépôt légal n'a pas toujours été correctement appliqué. « Le Livre populaire » en constitue une illustration singulièrement significative, à telle enseigne qu'Elisabeth Parinet le souligne dès l'introduction de sa récente *Histoire de l'édition à l'époque contemporaine*.[4] J'ai été encouragé par le responsable de mon stage à la BnF à rechercher si

---

[2] Alain-Michel Boyer, *La Paralittérature*, Paris, Presses universitaires de France, 1992, p. 6.

[3] Des « *publications rarissimes dans nos bibliothèques publiques, sauvegardées de la disparition grâce au zèle de quelques collectionneurs et trop souvent négligées par les historiens, sinon par les érudits* » : établi il y a trente ans par Henri-Jean Martin à propos de la « Bibliothèque bleue », ce constat pourrait s'appliquer presque mot pour mot à des collections de romans populaires pourtant bien moins anciennes (Henri-Jean Martin, « Culture écrite et culture orale, culture savante et culture populaire dans la France d'Ancien Régime », *Journal des savants*, 1975, juil.-déc., p. 227).

[4] Elisabeth Parinet, *Une Histoire de l'édition à l'époque contemporaine (XIXe-XXe siècle)*, Paris, Seuil, 2004, p. 9. Il y aurait là selon Elisabeth Parinet la preuve d'une négligence de l'éditeur : « *Que pourrait vouloir cacher (...) Fayard, qui oublie de déposer près de la moitié de la collection du "Livre populaire" ?* ».

l'établissement, confronté au flux croissant des publications populaires, n'avait pas de son côté instauré pour celles-ci, à une certaine époque, une manière de dépôt légal allégé. Par ailleurs, il me fallait rester attentif également aux modes de conservation et de valorisation des documents étudiés, envisagés conjointement avec l'entreprise d'acquisitions rétrospectives.

Cet travail s'attachera donc d'abord à exposer la constitution des instruments de base du projet de comblement des lacunes documentaires : d'une part, l'inventaire de la collection éditoriale considérée, d'autre part celui de la collection bibliothéconomique, dont les défauts doivent être confrontés à cette première liste.

Dans un deuxième temps, s'appuyant sur les données bibliométriques établies et la documentation collectée, il s'agira d'appréhender « Le Livre populaire » dans une perspective plus historique, en s'attachant à faire ressortir en quoi il apparaît emblématique du secteur de production auquel il se rattache.

Ainsi, les éléments seront réunis pour tenter de mieux comprendre les pratiques, la complexité et les enjeux de la conservation dans une bibliothèque patrimoniale de collections de romans populaires, autant d'aspects que ce mémoire abordera pour finir.

I. Inventaires d'une collection

La première étape du présent travail relève d'une activité de type bibliothéconomique : faire l'état d'une collection dans les fonds de la BnF. Il convient de s'appuyer pour cela sur des outils bibliographiques et sur l'examen matériel des documents. Au préalable, il fallait donc disposer de la liste du corpus considéré. La première surprise fut de constater qu'en dépit de la notoriété du « Livre populaire », il n'en existe pas de bibliographie immédiatement exploitable pour procéder à un inventaire. Il apparaissait donc nécessaire de l'établir. Différents types de sources s'offraient à moi.

1. Constitution d'une liste

1.1. Les sources bibliographiques

1.1.1. Travaux de chercheurs

Dans l'édition de librairie, la seule publication susceptible de contribuer à élaborer une liste du « Livre populaire » que j'ai pu trouver est *l'Intoduction à la paralittérature* de Daniel Couégnas.[5] Elle contient en annexe, p. 189-191, une liste des cent premiers volumes de la collection (1905-1913). Y figurent le numéro, le titre et l'auteur. Pour trouver un outil plus complet, je me suis tourné vers une publication universitaire citée dans des articles consacrés aux Editions Fayard.[6]
Il s'agit de la thèse de Catherine Grandjean-Hogg sur *l'Evolution de la Librairie Arthème Fayard,*[7] qui présente un recensement de toutes les parutions de l'éditeur jusqu'à la fin des années 1930, classées par collections puis chronologiquement. Ce travail a été réalisé à partir du dépouillement de la *Bibliographie de la France*. S'agissant du « Livre populaire », on y relève deux séries. La première s'arrêterait

---

[5] Daniel Couégnas, *Introduction à la paralittérature*, Paris, Seuil, 1992.
[6] Jean-Claude Durand, « Un Éditeur de littérature générale : Arthème Fayard (1857-1999) », dans *Une Voix qui manque. Écrits en mémoire de Jean Gattégno,* textes réunis par Marc-Olivier Baruch, Paris, Fayard, 1999, p. 107-119, et Pascal Fouché, « Douze éditeurs dans le siècle. 2, Arthème le grand », *Livres hebdo*, 1999, n° 351, p. 88-91.
[7] Sophie Grandjean-Hogg, *L'Évolution de la Librairie Arthème Fayard (1857-1936),* Th. Histoire, sous la dir. de Jean-Yves Mollier, Guyancourt, Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, 1996.

au n° 345 : la liste comprend 248 références déposées entre 1908 et 1938. Ensuite sont détaillés les 20 premiers titres d'une nouvelle série (1937 à 1939). Le plus souvent, on trouve mentionnés les numéros des volumes.

Afin de compléter cette nomenclature, Catherine Grandjean-Hogg propose une liste complémentaire de 94 volumes du « Livre populaire » absents de la *Bibliographie de la France,* retrouvés dans les registres de tirages des archives de Fayard, notamment les années 1905-1907 et 1922-1925. Les titres sont regroupés ici par années de parution, sans indication de leur numéro cependant. L'éclatement des données en deux listes distinctes, ainsi que l'absence de numéros (le renseignement le plus fiable pour classer les volumes chronologiquement et tenter de les dater) facilitent peu la consultation. Mais au moins l'exhaustivité semble garantie jusque 1939.

Les relevés de Catherine Grandjean-Hogg apparaissent comme le résultat d'un travail minutieux, qui a permis d'établir à l'intention des historiens du livre l'imparfaite fiabilité de la *Bibliographie de la France.* Ils m'ont apporté une aide précieuse dans l'établissement de la liste des volumes manquants à la BnF. Il convient toutefois de replacer ce travail dans son contexte. Au moment où la thèse a été rédigée, la *Bibliographie de la France* constitue la ressource bibliographique la plus commode et la plus appropriée pour ce type d'enquête. Le catalogue intégré de la BnF restait en chantier. La base informatique BN Opale ne proposait que les monographies entrées à la bibliothèque à partir de 1970. Quant au cédérom du *Catalogue général des imprimés*, rétroconversion des anciens fichiers papiers, il n'était guère disponible que sur place, rue de Richelieu, sur les postes informatiques des présidents de salle de lecture. Par conséquent, la consultation en aurait été longue et malaisée. Un progrès considérable a été réalisé depuis, puisqu'on peut accéder à distance au catalogue BN Opale plus, qui recense tous les imprimés conservés sur le site de Tolbiac. Il est probable qu'on ne procèderait aujourd'hui plus de la même façon que l'a fait Catherine Grandjean-Hogg.

Par ailleurs, la BnF a effectué des acquisitions rétrospectives de volumes du « Livre populaire ». Elle fait aussi des réclamations et reçoit des dons. Ceci contraint à mettre à jour cette liste, dont apparaît ici la principale faiblesse : en s'appuyant sur la *Bibliographie de la France,* rédigée à partir des ouvrages reçus

par le dépôt légal, un tel recensement n'a pu intégrer les données relatives aux autres entrées, parfois beaucoup plus tardives.

1.1.2. Outils bibliographiques de la BnF

Outre la *Bibliographie de la France* dépouillée par Catherine Grandjean-Hogg, BN Opale plus vient d'être mentionné. Mais le catalogue informatique présente des difficultés de consultation. Il intègre à la fois signalement courant et versement de différentes strates du *Catalogue général des imprimés*, établies d'après les anciens fichiers papiers, et qui obéissent à des principes descriptifs dissemblables. Il n'a en effet pas été possible de tout mettre à jour selon les usages actuels.

Pour commencer, une recherche par la notice bibliographique de collection paraît le meilleur point de départ. Or il existe quatre notices pour la collection « Le Livre populaire » dans BN Opale plus. Aucune ne mentionne de date de cessation de parution. Deux d'entre elles concernent une même série. L'une, NNB[8] 33462753, sans notice bibliographique associée mais indiquant la cote 8-Y2-57845[9], vient de la conversion rétrospective des imprimés (CRI).[10] L'autre est de création récente (2002, NNB 38883618) et a 32 notices en lien, qui renvoient à des livres acquis ces dernières années.[11]

Deux autres notices, provenant de la CRI, renverraient à de nouvelles séries, plus difficiles à identifier. La première de ces notices (NNB 33462765) est titrée « Le Livre populaire (Nouvelle série à partir de 1940) ». Il n'y a pas de notices en lien, mais l'indication de la cote 16-Y2-6415. La seconde (NNB 33462766) porte le titre « Le Livre populaire [Nouvelles éditions] ». Ici, aucune notice en lien non plus, ni de cote, mais la mention en note : « Chaque volume de cette collection reçoit une cote particulière ». On ne relève aucune indication de date de début.

Deux séries auraient-elles coexistées, l'une consacrée à des inédits, l'autre à des réimpressions ? Il importe de lever ces incertitudes, en lançant une nouvelle recherche par les cotes indiquées. En effet, des collections ont été rassemblées à la

[8] NNB : numéro de la notice bibliographique dans le catalogue BN Opale plus.
[9] Dans l'ancienne cotation, dite Clément, la lettre Y2 (calligraphiée Y² sur les étiquettes que portent les volumes), renvoie au domaine de la fiction littéraire (romans). Elle se prononce Y « bis ».
[10] Nom donné au versement dans le catalogue informatique des anciens catalogues papier de documents imprimés.
[11] Certains appartiennent en fait à des séries comme les « Œuvres de Gustave Aimard » ou « Vidocq » par Maurice Jogand, certes apparentées par leur présentation et leur prix au « Livre populaire », mais n'appartenant pas à la collection (la mention sur la page de couverture « Arthème Fayard et Cie éditeur du Livre populaire » a pu induire en erreur).

BN sous une même adresse dans la cotation Clément. Une sous cote entre parenthèses correspond au numéro dans la collection. On peut obtenir une liste des volumes en interrogeant le catalogue avec la cote suivie d'une parenthèse ouverte. La recherche par la cote 8-Y2-57845 donne 319 références. Il s'agit de notices de la CRI, dont la rédaction n'apparaît pas uniforme, illustrant trente ans de pratiques de catalogage de publications peut-être jugées « mineures ». D'une part le chiffre de 319 (notices en doublon comprises), mais aussi la date (1939) et le numéro de fin de la première série (346) diffèrent des informations fournies par Catherine Grandjean-Hogg. D'autre part, beaucoup de dates restent non renseignées ou incertaines. Quelques cotes n'ont en outre aucune notice bibliographique attachée. Enfin, on trouve des numéros bis pour des romans qui seraient parus en deux volumes, dans le cas d'œuvres que les informations précédemment réunies laissaient supposer complètes en un seul.

Une recherche par la cote 16-Y2-6415 donne quant à elle 99 références. Les sous cotes entre parenthèses vont jusqu'au n° 375, publié en 1958, mais la numérotation est confuse : certains titres sont des réimpressions qui portent le même numéro que la première série. Il y a en fait peu d'inédits. Il est très probable qu'on trouve sous cette cote des réimpressions qui appartiendraient à la série des « nouvelles éditions », si celle-ci a effectivement constitué un ensemble distinct.

On a attiré mon attention sur le fait que certains volumes annoncés dans le catalogue étaient déjà constatés absents lors du récolement de 1992, mais que le système des sous cotes avait compliqué l'intégration de ces données. Une liste de ce récolement pour les cotes concernées m'a donc été fournie et constitua une source supplémentaire.

Une autre lacune de BN Opale plus, bien qu'il reprenne toutes les données des anciens catalogues, tient en ce qu'il ne propose des possibilités d'interrogation que sur certains index. Celles-ci apparaissent donc moindre que celles du cédérom du *Catalogue général des imprimés* jusqu'à 1970, qui permet d'effectuer une recherche par tous les mots de la notice. Par les notes, qui contiennent le nom de la collection, je pouvais ainsi retrouver la série conservée sous des cotes diverses.

Enfin, outils bibliographiques méconnus, les fichiers des suites permettaient aux professionnels de gérer le suivi des collections éditoriales et des monographies en

plusieurs volumes, avant de disposer du catalogue informatisé. L'un de ces fichiers existait au Service de l'histoire de France, consacré à ce seul sujet.[12] Bien que le second, le fichier du Service des suites françaises, ne soit pas accessible au public, puisqu'il se trouve toujours dans un bureau de catalogueurs, j'ai été autorisé à le consulter. Les ouvrages reçus y étaient notés sur des fiches de la série ou de la collection à laquelle ils appartenaient. Ces fiches de bulletinage manuel (type Forindex), dont le format a évolué au cours des décennies, sont archivées dans des classeurs. Malheureusement, pour les années antérieures à 1930, le dépouillement s'avère souvent incomplet. La fiche du « Livre populaire » est détaillée régulièrement seulement à partir de 1925. Par contre, tout ce qui a été reçu depuis est répertorié avec sa date et son mode d'entrée, sur des fiches qui correspondent au différentes séries du « Livre populaire » décrites dans le catalogue général.

1.1.3. Publications d'amateurs et de collectionneurs

Attentif aux publications associatives et magazines d'amateurs[13], je soupçonnais qu'ils étaient susceptibles de fournir des renseignements supplémentaires. « *Souvent bulletins de liaison entre collectionneurs, ils s'essaient aussi à la critique d'une manière anarchique, peu rigoureuse, parfois polémique* », estime Daniel Couégnas. Cependant ils « *fournissent une foule d'informations factuelles, biographiques, bibliographiques, et présentent les qualités et les défauts des travaux d'autodidactes.* »[14] Je serais enclin à nuancer ce propos sévèrement formulé. Dans *Désiré* et *Le Chasseur d'illustrés*, les publications véritablement pionnières animées dès les années 1960 par Jean Leclercq et Marcel Lagneau, j'ai relevé des indications sur des ouvrages absents des fonds de la BnF.[15]

Parmi les initiatives d'un niveau de recherche soutenu, je citerai deux exemples. D'abord, les publications de l'Association des amis du roman populaire, qui s'emploie à coordonner et à diffuser l'information sur ce sujet d'étude.[16] Mais

---

[12] Il est conservé aujourd'hui près de la salle de ressources bibliographiques du Rez-de-Jardin (Salle X).

[13] Le travail que j'ai effectué plus de huit ans au Service de la Bibliographie nationale Périodiques de la BnF me procurait sur cette production éditoriale un poste d'observation privilégié.

[14] Daniel Couégnas, *Introduction à la paralittérature*…, p. 15.

[15] Voir dans la bibliographie la liste des périodiques consultés. Les deux titres cités, particulièrement *Désiré*, s'avèrent d'autant plus intéressants, et même émouvants, qu'on y découvre le témoignage d'écrivains encore vivants à cette époque, et de rédacteurs âgés qui ont pu lire cette littérature au début du siècle.

[16] Les numéros thématiques de sa revue *Le Rocambole* sont le plus souvent coordonnés par des universitaires ou des chercheurs. Ainsi les n° 5 (1998) et 6 (1999) consacrés au *Journal des voyages*, sont publiés sous la direction de Marie Palewska, archiviste-paléographe, qui a soutenu une thèse sur ce sujet.

aussi Encrage, éditeur spécialisé dans les ouvrages critiques sur le domaine que son animateur, Alain Fuzelier (Alfu), nomme l'autre-littérature. C'est dans la revue qui a préparé la fondation de cette entreprise que j'ai découvert une bibliographie exhaustive des romans à 65 centimes de Fayard.[17] Las, la BnF présentant une collection très lacunaire de ce périodique, je n'ai accédé à ces informations (à la Bibliothèque des littératures policières de la ville de Paris) que parce qu'on me les avait signalées et alors que ma liste pour la période concernée était presque achevée. Catherine Grandjean-Hogg, qui ne cite pas cette référence dans sa thèse, n'en a vraisemblablement pas eu connaissance. Ce type de publications souffre donc d'un déficit de notoriété regrettable et dont, à mon sens, le monde de la recherche ne peut que pâtir.

1.1.4. Répertoires commerciaux

Enfin, les catalogues de l'éditeur Fayard conservés à la BnF dans le fonds spécial Q10 ont été consultés. Cette ressource est encore mal connue, et seule une faible partie figure dans le catalogue BN Opale plus. Mais un effort pour en compléter l'inventaire se poursuit, dont témoigne la parution d'un volume réalisé par le Service de documentation sur le livre, la presse et la lecture, et consacré à leur recensement pour les années 1811-1924.[18]

Je n'ai malheureusement pas eu le temps, comme je l'avais souhaité, de me documenter aussi auprès des catalogues de librairies spécialisées dans le roman populaire. En effet, ceux-ci sont également archivés à la BnF, mais les plus récents ne sont pas encore référencés et restent en attente de catalogage. Il s'agit néanmoins de sources d'information précieuses, avec lesquelles il faudra compter lorsqu'elles seront accessibles.

1.2. L'établissement de la liste

La complexité que représentait la rédaction de la liste constitua pour moi un nouveau sujet d'étonnement. Beaucoup d'indications en ma possession sont apparues contradictoires, comme cela a été mentionné. Le travail n'a par

[17] Gilles Barillier, « Fayard : 65 centimes. Liste chronologique des titres », *Encrage,* 1986, n° 5, p. 25-28, n° 6, p. 25-28, n° 8, p. 23. Cette bibliographie est précédée d'une étude très détaillée de Pierre Olivier-Martin, « Fayard : 65 centimes, présentation. Les thématiques. Techniques d'édition », *Encrage*, 1985, n° 2, p. 23-28, n° 3, p. 23-26

conséquent pas consisté en une simple compilation de données. Il est par exemple apparu indispensable, pour certains numéros de la collection dont les titres restaient en suspens, d'attendre l'examen des ouvrages pour essayer de lever les incertitudes. S'ils étaient absents, il fallait les retrouver dans les catalogues de volumes déjà parus que contiennent les livres publiés peu après. Je devais en outre recouper certaines informations à maintes reprises : parfois un nouvel élément (par exemple une coquille dans une annonce) remettait en question des informations considérées comme acquises, amenant à des contrôles supplémentaires pour lever le doute.

Quoiqu'il en soit, si la liste proposée en Annexe A de ce mémoire reste sans doute perfectible, il s'agit à ma connaissance de la plus complète à ce jour.

Elle est divisée en deux parties : avant et après 1914, date qui constitue une rupture importante dans la présentation matérielle des ouvrages. L'ordre chronologique est ensuite celui du numéro dans chacune des collections : « Le Livre populaire », les autres séries à 65 centimes de Fayard, ainsi qu'un ensemble de titres du « Livre populaire » repris par Fayard sous un prête-nom, Les Chefs d'œuvre du roman. Le classement dans les magasins de la BnF invite à adopter cette présentation. La plupart des séries éditoriales sont rassemblées sous une même cote, complétée par une sous cote déterminée en fonction son numéro d'ordre réel ou déduit[19] dans la collection. Ainsi l'organisation de la liste facilite-t-elle l'examen du fonds étudié.

2. Définition du champ de l'étude

Parvenu à l'ébauche d'une première liste, qu'il convenait encore de compléter voire d'amender ponctuellement par la confrontation aux volumes, il est apparu que « Le Livre populaire » totalisait, de 1905 jusque 1958 au moins, environ 399 numéros, dont 112 parus avant la Première Guerre mondiale. A ceci s'ajoutent des publications annexes entre 1906 et 1914 : 4 volumes hors série du « Livre populaire », plus 18 collections à 65 centimes, de présentation équivalente, rassemblant 269 volumes. Le total s'élève à 672 titres, pour la majorité (385, soit

---

[18] Chantal Faure (dir.), *Catalogues de libraires et d'éditeurs, 1811-1924. Inventaire*, Paris, BnF, 2003, 246 p.

[19] Avec quelques erreurs parfois, par exemple pour le n° 34 du « Livre populaire » classé sous 8-Y2-57845 avec la sous cote 24 BIS.

58 %) publiés entre 1905 et 1914. Il a très vite été exclu de procéder à un examen matériel de tous les exemplaires conservés à la BnF. Les délais impartis à mon stage rendaient incertain l'achèvement d'un tel projet. En particulier, la numérotation et le programme de parution appliqués à partir des années 1940, manifestement plus discontinus, m'auraient engagé dans des analyses longues et minutieuses. J'en ai été immédiatement dissuadé. Le service qui m'accueillait se montrait surtout intéressé par l'étude des volumes à 65 centimes, par conséquent parus jusqu'en 1914.

Toutefois, j'ai rapidement relevé qu'il s'agissait avec les « 65 centimes » de la période la plus prestigieuse certes, mais aussi la mieux connue de la collection. La bibliographie, qui s'est étoffée au cours de mes recherches, m'a conforté dans cette impression première. Poser des bornes aussi restrictives m'apparaissait dès lors dommage, sinon peu pertinent, pour au moins trois raisons.

Tout d'abord, la thèse de Catherine Grandjean-Hogg, et mes propres relevés dans le catalogue BN Opale plus, montrent que les manques dans les collections de la BnF s'étendent bien au-delà des séries éditées jusque l914. Ils s'accentuent même dans les années de l'immédiat après-guerre. J'ai jugé opportun d'attirer sur ce fait l'attention de l'établissement, afin que le projet de comblement des lacunes ne néglige pas les volumes en question.

En deuxième lieu, puisque l'occasion m'était accordée d'accéder à ce corpus, j'étais encouragé, à partir de celui-ci, à engager aussi une recherche relevant plus généralement de l'histoire du livre et de l'édition. J'étais donc désireux d'apporter une contribution, même modeste, à la connaissance de la collection de Fayard, et de ne pas me contenter d'établir une synthèse de la littérature sur le sujet. Même si certaines époques paraissent avoir été consacrées uniquement à des réimpressions, la parution du « Livre populaire » court sur cinquante-trois ans ; les neuf premières années représentent à peine 17 % de cette longue existence. L'abondance des titres remis en vente suggère justement que la collection s'est en outre constamment nourrie de son héritage. Il y a là des stratégies qu'il importerait peut-être de mettre en lumière. Elargir la perspective chronologique permettrait de se forger une image plus juste de cette entreprise éditoriale.

Troisième point, il y aurait là matière à recueillir des renseignements susceptibles d'éclaircir le traitement passé de la collection et son état présent dans les fonds de la BnF. Ces informations permettraient de disposer d'éléments exploitables dans l'avenir. Par exemple, lorsque l'on s'interroge sur la pertinence de racheter ou faire des copies de substitution de volumes abondamment réimprimés et conservés dans d'autres éditions. Je gardais en outre l'idée de dégager à partir de cet exemple des pistes de réflexion s'accordant à des publications similaires.
Par conséquent, il fut procédé à l'examen de la collection « Le Livre populaire » jusqu'aux parutions de 1926, date à laquelle le dépôt légal semble se normaliser et la collection de la BnF ne plus présenter de lacunes.
Pour les autres séries Fayard à 65 centimes, plus dispersées, et s'avérant le plus souvent récemment acquises, l'état de la collection a été établi à partir du catalogue BN Opale plus et joint à la liste.

3. Examen des collections

3.1. Relevé des lacunes

La liste une fois établie, il convient de la confronter aux volumes en présence afin de relever les manques. Les volumes, incommunicables pour beaucoup, sont trop fragiles pour être examinés dans les magasins (qui ne sont pas conçus pour la consultation). La collection a été descendue à titre exceptionnel dans le bureau où je me trouvais. Ceci concerne les numéros réunis sous la cote 8-Y2- 57845. Pour les titres achetés par la BnF ces dernières années, dispersés sous des cotes différentes, je me suis contenté du contrôle d'un échantillon, demandé en salle de lecture ; leur état s'avérant meilleur, c'est leur mode de conservation qui m'intéressait principalement.
Le relevé des lacunes devait s'accompagner d'une liste des volumes détériorés éventuellement à racheter. On projetait de s'appuyer sur des outils professionnels pour mener à bien cet inventaire, par exemple *La Détérioration des collections :*

guide d'évaluation publié par la Bibliothèque nationale du Québec. Ce guide offre l'avantage de proposer des modèles de fiches pour procéder à ce type démarche.[20]
Il donne toutefois des indications adaptées à des enquêtes d'envergure, portant sur des échantillons de livres de présentation différente et manifestant divers types de dégradation. D'autre part, la conception qui y prime reste celle de l'ouvrage relié ou précieux, ou du moins d'une qualité de fabrication moyenne sinon bonne. Rien de tel ici. Du point de vue de la fabrication, comme de l'état, on découvre sous la cote considérée de presque jumeaux. Les volumes, qui n'ont pas été conçus pour être conservés, sont globalement dégradés du fait de leur vieillissement.

Ainsi démuni, j'ai fait part de ma perplexité aux collègues qui m'entouraient. Il en est ressorti que la couverture illustrée, qui manque parfois, serait l'aspect de ces livres le plus précieux à mettre en valeur. J'ai donc noté la présence ou l'absence des couvertures. Ces relevés ne m'ont toutefois pas semblé très significatifs. Tout dépend de l'usage que l'on souhaite faire des documents. S'il s'agit de les exposer ou d'en faire des reproductions à fin de publication, les couvertures des volumes conservés sous la cote 8-Y2-57845 présentent souvent des dégradations (manques, déchirures, plats en plusieurs morceaux partiellement ou totalement détachés), et n'offriraient pas une image satisfaisante. Des couvertures monochromes bleues semblent avoir mieux résisté à ces outrages, mais elles s'avèrent usées, blanchies au point de sembler effacées, et aussi gâchées par des inscriptions (des chiffres tracés au crayon de couleur rouge). Si le destin de ces livres de toute façon incommunicables consiste plutôt en un transfert sur support microformé, alors ceci n'a guère de conséquence pourvu que l'impression du texte soit lisible.

Quelques achats rétrospectifs récents que j'ai consulté, conservés sous d'autres cotes, offrent en revanche un meilleur aspect (encore qu'on relève un manque au coin en bas à gauche de la couverture du premier volume, *Chaste et flétrie !*).

Ainsi apparaissait-il peu pertinent de porter une attention exagérée sur l'état de la collection livrée à mon examen, et valait-il mieux se concentrer sur d'autres aspects.

---

[20] *La Détérioration des collections : guide d'évaluation*, réd. par le groupe de travail sur la conservation du Sous-comité des bibliothèques, Conférence des recteurs et principaux des universités du Québec, Montréal, Bibliothèque nationale du Québec, 1992.

3.2. Identification du tirage

Un point qui frappe d'emblée lorsqu'on examine ces fonds, c'est la différence de présentation des livres. Alors que la collection de Fayard est célèbre pour ses belles couvertures glacées et illustrées, la couverture d'un nombre significatif d'ouvrages présente une impression monochrome en niveaux de bleu. Il convenait de le relever précisément, mais encore d'identifier ces réimpressions et de chercher la raison de leur présence au milieu des tirages initiaux.

L'achevé d'imprimer, qui tient en une ligne, se réduit au nom de l'imprimeur. Aucune date n'y figure. D'après ce que j'ai relevé sur les volumes de la collection, cet état de fait se prolongera jusqu'aux années 1920, selon l'imprimeur. Il arrive même que le nom de celui-ci ne figure pas du tout ![21] Aussi pour évaluer le tirage des documents, plusieurs indices doivent être relevés :

- la présentation matérielle de la couverture : glacée ou non, en couleur ou monochrome,
- le prix affiché (imprimé très lisiblement dans un macaron ; dans le cas des dons, il peut apparaître différent au dos et sur la couverture, où est parfois collée par-dessus une étiquette portant un prix supérieur),
- la liste des volumes déjà parus, et surtout l'annonce de parution du prochain titre de la collection, présente sur tous les tirages initiaux,
- la date de l'estampille du dépôt légal ou dans le cas des dons, le numéro d'enregistrement qui permet de retrouver la date d'entrée dans un registre,
- dans une moindre mesure, le nom de l'éditeur et son adresse,[22]
- enfin le nom de l'imprimeur pouvant fournir un indice, il a aussi été relevé. [23]

Les déductions opérées d'après le recoupement de ces divers renseignements sont présentées dans la liste des titres (Annexe A). Vraisemblablement, les volumes avec des couvertures bleues sont des réimpressions effectuées à partir de la guerre

---

[21] C'est le cas sur l'exemplaire de *Chaste et flétrie !* que possède la BnF, mais le plus souvent dans des réimpressions à couverture bleue (par exemple, n° 5, *Le Péché de la Générale*, 12, *Mortel amour* ou 51, *La Voleuse d'honneur*).

[22] La raison sociale « Arthème Fayard éditeur » est devenue fin 1912 « Arthème Fayard et Cie éditeurs » (le changement apparaît sur les publications mises en vente en janvier 1913). Située 78 bd Saint-Michel, l'entreprise rejoint le 18-20 rue du Saint-Gothard, où elle possédait déjà un entrepôt, vers fin 1905, début 1906.

[23] Aucun tirage ne provient de Mauchaussat après 1914 ; Gambard (qui semble ne s'être vu confié que des réimpressions, notamment celles à couvertures bleues) n'en a pas livré avant la guerre ni après 1925, moment où Fayard confie régulièrement la collection aux Imprimeries parisiennes réunies, avant de choisir Firmin-Didot quelques années plus tard.

de 1914 jusqu'au début des années 1920. Après cela, les couvertures semblent redevenir en couleur, quoique de moins bonne qualité. Les catalogues de Fayard de l'entre-deux guerres indiquent par ailleurs que des livres réimprimés en deux volumes sont de nouveau commercialisés en un seul, à l'exception notable des romans d'Eugène Sue, *Les Mystères de Paris* et *Le Juif errant*, qui conservent des numéros bis (ces seconds volumes se verront donnés un titre distinct au cours des années 1920[24]).

Ceci étant établi, une forte proportion de livres conservés à la BnF reste des éditions à 65 centimes. C'est parce que les réimpressions à couvertures monochromes sont divisées en deux volumes qu'elles paraissent si nombreuses, mais elles ne représentent que quinze titres.

Ces déductions seront rappelées en temps utile dans le chapitre suivant.

[24] Ce que confirme un article qui m'a été d'un grand secours, « Les éditions françaises des *Mystères de Paris* : les éditions du "Livre populaire" », *Bulletin des amis du roman populaire*, 1992, n° 17, p. 101-108.

II. « Le Livre populaire » : étude d'un modèle éditorial

Cette partie propose une contribution à l'étude des collections populaires de Fayard, ouvrant la perspective à des considérations d'histoire éditoriale. Il paraît difficile de se dispenser d'une telle recherche, le contenu et les modes de production et de diffusion de ces livres ne s'avérant pas sans implication sur leur conservation et leur mise en valeur. En complément des informations recueillies, une synthèse de la documentation existant sur la « Le Livre populaire » a été opérée. S'agissant de produits de grande diffusion, j'ai jugé pertinent de rechercher en outre des publicités pour la collection dans quatre quotidiens représentatifs de la presse populaire : *Le Journal, Le Matin, Le Petit Journal* et *Le Petit Parisien*. Il s'agit des « quatre grands » qui connurent chacun à la Belle Epoque un tirage dépassant le million d'exemplaires.[25]

1. Contexte historique

1.1. Le roman populaire

Le roman populaire doit son apparition et sa prospérité au cours du XIXe siècle à la convergence de différents facteurs. Les progrès techniques de l'impression et de la fabrication du papier, le développement des réseaux de chemin de fer, y ont fortement contribué. L'alphabétisation a permis l'extension du lectorat qui n'a cessé de croître, depuis les lois Guizot de 1833 jusqu'en 1914. Enfin, l'apparition des quotidiens commerciaux (comme *Le Siècle* ou *La Presse*) joua un rôle décisif. En effet, ils ont appuyé leur essor sur le roman-feuilleton proposé à leur « rez-de-chaussée ». Un genre nouveau de fictions s'est créé alors, que Sainte-Beuve qualifia de « littérature industrielle »[26], et qui s'autonomisa rapidement du fait de ses règles de composition proches du journalisme. Ecrit rapidement par un écrivain

---

[25] Dominique Kalifa, *La Culture de masse en France*, *1. 1880-1930*, Paris, La Découverte, p. 10.
[26] Sainte-Beuve, « De la Littérature industrielle », *Revue des deux mondes*, 1839, 4e série, t. 19, p. 675-691.

payé à la ligne, multipliant les rebondissements pour s'assurer la fidélité du lectorat (« *la suite au prochain numéro* »), vite lu et par petites livraisons, allongé ou abrégé au seul motif de son succès, le roman-feuilleton obéit à des procédés autonomes qui ne sont pas ceux des livres pour « *happy few* ». Selon une démarche strictement économique, il utilise des formes établies pour répondre à la demande du public.[27] Un même auteur est amené à aborder des thématiques différentes selon les besoins du marché : mélodrame sentimental, aventure, énigme criminelle. Il exista ainsi un genre caractérisé par son mode de production, que l'on peut qualifier de « roman populaire », nom qui s'applique aussi à la reprise de ces textes en volumes.[28]

Le roman populaire apparaît comme une des composantes de la culture de masse, qui décline les œuvres à travers différents médias : les mêmes titres qui ont fait la fortune de la presse (feuilletons dans les quotidiens, journaux de romans), du théâtre, de l'édition de librairie, sont même adaptés plus tard au cinéma, suscitant d'incessants échanges entre les supports. Des romanciers eux-mêmes, comme Maurice Landay[29], Michel Zévaco[30], ont connu une brève carrière de cinéastes, même si leurs films sont aujourd'hui perdus. A la suite du théâtre, le septième art puisa abondamment dans la manne du roman-feuilleton, dont les intrigues et les personnages étaient déjà appréciés du grand public.[31] Le roman populaire enfin trouve une parenté dans le music-hall, avec lequel il partage certains thèmes (mélodrame de la chanson réaliste, évocation du peuple des faubourgs). Le cas

---

[27] Ces oeuvres s'inscrivent dans ce que Pierre Bourdieu définit comme « *des entreprises à* cycle de production court, *visant à minimiser les risques par un ajustement anticipé à la demande repérable, et dotées de circuits de commercialisation et de procédés de faire-valoir (publicité (...), etc.) destinés à assurer la rentrée accélérée des profits par une circulation rapide de produits voués à une obsolescence rapide.* » (Pierre Bourdieu, *Les Règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Seuil, p. 203)

[28] La définition du roman populaire reste sujette à débat. La riche terminologie qui lui est appliquée apparaît révélatrice d'écoles parfois antagonistes : paralittérature, autre-littérature, contre-littérature, littérature de masse, etc. Etudiant une collection baptisée « Le Livre populaire », il paraît difficile d'éluder cette question. Pour la période concernée, il n'apparaît cependant pas comme un contresens de parler de roman populaire dans le cas de fictions conçues afin de remporter le succès auprès du plus vaste public (et diffusée en conséquence, à bon marché).

[29] Roland Stragliati, « Maurice Landay dramaturge, romancier patriotard et cinéaste », *Désiré*, 1974, 2e série, n° 3, p. 35-38. L'article cite un propos de Landay dans le mensuel *Le Film* de décembre 1919 expliquant le motif de sa conversion : « *La guerre a brisé la plume du romancier populaire que j'étais devenu. Pas de papier, ou trop cher le papier !... Alors, je me suis vengé sur la pellicule.* »

[30] Patrice Caillot, « Zévaco cinéaste », *Désiré*, 1974, 2e série, n° 4, p. 57-60.

[31] *Le Bossu ou le petit parisien* de Féval fils est le titre du « Livre populaire » qui connut le plus grand nombre d'adaptations : 1909 (réalisateur anonyme), 1910 (André Heuzé), 1925 (Jean Kemm), version dont les plats inférieurs des n° 161 bis et suivants de la collection portent une réclame, 1934 (René Sti), 1944 (Jean Delannoy), 1959 (André Hunnebelle). Indications tirées de *Ciné-sources*, base documentaire de la Bibliothèque du film, <http://www.bifi.fr>, consultation le 1er décembre 2004). Se nourrissant aussi lui-même de ses succès, le roman populaire les exploite selon un

d'Aristide Bruant semble à ce titre révélateur, puisque le chansonnier connut également une carrière de romancier populaire.[32]

Cette littérature fut dénigrée à la fois parce qu'elle apparaissait comme vénale et en raison de son public : littérature « pour midinettes », pour « demoiselles des Postes ».[33] La réprobation ne se fondait pas seulement sur des considérations d'ordre esthétique. Parce qu'elles ne comprenaient pas ces pratiques de lecture qui désacralisent les lettres, les élites ont développé tout un discours sur le « mauvais livre », aliénant voire socialement dangereux en raison de son contenu immoral.[34]

Les prescripteurs catholiques comme l'abbé Bethléem, auteur des *Romans à lire et à proscrire*[35], se sont montrés particulièrement virulents à l'égard des collections bon marché, auxquelles ils portaient une attention soutenue.

Les bibliothécaires, eux aussi, tinrent longtemps les lectures de loisir en suspicion, surtout celles que proposaient leurs concurrents, les loueurs de livres. Parfois ils n'autorisaient l'emprunt d'un roman qu'à la condition où le lecteur choisissait en même temps des ouvrages documentaires.[36] Dans la corporation se firent entendre de vigoureux hygiénistes : « *J'entends (...) pouvoir un jour oser dire sans vanité : cette ville, ce canton, ce quartier ont été par moi changés dans leur spiritualité ;*

---

phénomène caractéristique des cultures de masse, la suite, écrite par le même auteur ou non, qui reprend les mêmes protagonistes ou leur invente une descendance (exemple : *La Petite fille du Bossu* de Paul Féval fils).

[32] On pense encore à *Gigolette*, roman de Pierre Decourcelle adapté en films à épisodes par Pouctal, et qui est aussi le titre d'une chanson interprétée notamment par Lucienne Boyer. On pourrait multiplier les exemples de ces échos.

[33] Max Jacob ne s'amusa-t-il pas à qualifier *Fantômas* de « *Nietzsche écrit pour les bonniches* » ? (cité par Dominique Kalifa, « La S.A.F., quelle histoire ?! », *Nouvelle revue des études fantômassiennes*, 1993, n° 1, p. 8)

[34] « *Le rejet de la lecture d'agrément tient à un motif essentiel : son effet démobilisateur, qui permet au lecteur d'oublier les devoirs de sa condition, de se libérer, et de s'évader vers d'autres horizons. Cette violation de l'ordre d'une société où chacun doit demeurer à la place que lui ont assigné la Providence ou la Nature, est grosse de conséquences. Les hommes de pouvoir et l'opinion conservatrice y ont vu un péril pour la prospérité économique, les fondamentalistes religieux ont dit qu'elle détournait les fidèles du service de Dieu, et les militants prolétaires l'ont perçue comme une aliénation contraire à l'émancipation du peuple.* » (Noë Richter, *Du conditionnement à la culture. L'Offre de lecture des Lumières à la Troisième République*, Bernay, Société d'histoire de la lecture, 2003, p. 89) Ces discours sur les mauvais loisirs ne sont pas sans faire penser à ceux tenus aujourd'hui à l'encontre de la télévision ou des jeux vidéo : « *L'argumentation mise en place à l'encontre du roman-feuilleton et de la littérature populaire resurgit en effet à chaque apparition d'un média ou d'une activité destinés à l'usage du plus grand nombre* », remarque Dominique Kalifa (*La Culture de masse en France*…, p. 103). Ces inquiétudes n'apparaissent pas nécessairement fondées : étudiant les lectures du prolétariat britannique, Richard Hoggart constate une distanciation sans équivoque pour ce qui ne constitue qu'évasion sans conséquence. « *On croit trop communément que les membres des classes populaires sont profondément « conditionnés » par leur lectures* », note-t-il. « *Ce serait cependant faire injure* [à leurs membres] *de prétendre qu'ils s'identifient à ce qu'ils lisent dans les fins heureuses des feuilletons. (...) Ils trouvent dans ces publications le divertissement qu'ils y recherchent et n'y prennent que cela.* » Hoggart résume cette attitude par la formule de « *consommation nonchalante* ». Hoggart observe aussi chez le public populaire « *une attention oblique* », qui atténue considérablement l'impact des réclames outrancières (Richard Hoggart, *La Culture du pauvre. Etude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*, Paris, Minuit, 1970, p. 294-298).

[35] Abbé Bethléem, *Romans à lire et à proscrire*, Sin-le-Noble, 1905, 1ère éd., 1928, 10e éd. En Annexe E de ce mémoire figure un article extrait du périodique de l'abbé Béthléem, *Romans-revue,* consacré aux collections à 65 centimes. Voir aussi Anne-Marie Chartier et Jean Hébrard, *Discours sur la lecture (1880-2000),* Paris, Fayard, 2000, p. 59.

j'ai victorieusement lutté contre le café, le jeu, la maison publique ; j'ai repoussé le feuilleton, j'ai remis le cinéma à sa place, j'ai disputé au cabinet de lecture ses plus fidèles abonnés. »[37] Néanmoins, ces discours n'étaient peut-être pas représentatifs de toute la profession. Dans un catalogue imprimé de 1908 d'une petite bibliothèque municipale, les romans populaires semblent bien représentés.[38]

1.2. Les évolutions du livre bon marché

En 1838, Michel Lévy, fils de colporteur et ancien employé d'un cabinet de lecture, lançait la « Bibliothèque Charpentier », faisant passer le prix du volume de 15 francs (pour un ouvrage en deux tomes de 7,50 F) à 3,50 F. Jean-Yves Mollier voit là la véritable naissance du livre de poche[39], c'est-à-dire d'un livre standardisé, conçu le meilleur marché possible et dans le format le mieux adapté à une diffusion de masse et au confort de la lecture. Plus tard, Lévy commercialisa sa collection à 1 F le volume. C'est lui qui a popularisé le format 18,5 X 11,5 cm, qui permit d'imprimer un plus grand nombre de pages à la fois. Entre-temps, en 1848, Gustave Havard avec ses *Romans illustrés* avait inventé les « romans à quatre sous », brochures à 20 centimes. La seconde moitié du siècle connut une floraison de collections de petits formats à bon marché, les « bibliothèques » qui entendaient « *apporter une réponse à la demande de lecture des nouveaux lecteurs du XIXe siècle – l'enfant, la femme, le peuple – et de « l'honnête homme » par l'adéquation entre un choix de textes et un public spécifique* ».[40]

Si le coût du livre n'a cessé de baisser afin de conquérir un plus large public, c'est parce que des tirages élevés permettaient de compenser le faible prix de vente.

---

[36] Nathalie Kuhlmann, « Qui a peur des bibliothèques ? 1912-1988 », dans *Censure et bibliothèques au XXe siècle*, Paris, Cercle de la librairie, 1989, p. 31.

[37] Extrait d'un article de 1927 de *la Revue des bibliothèques*, cité par Anne-Marie Thiesse, *Le Roman du quotidien. Lecteurs et lectures populaires à la Belle Epoque*, Paris, Seuil, 2000, p. 57.

[38] *Catalogue méthodique & alphabétique de la Bibliothèque publique de Commercy, publié par Gabriel Denée, bibliothécaire de la ville*, Commercy, Impr. Vve Cabasse, 1908, 752 p. Y sont répertoriés entre autres Xavier de Montépin, Charles Mérouvel (dont *Chaste et flétrie* dans une édition Fayard), Ponson du Terrail, Louis Noir, Gustave Aimard (53 titres, plus que Dumas père : 47 !) ou *Les Drames et mystères de l'Inquisition* de Mario et Launay. Les mêmes auteurs ont pu se trouver proposés aussi dans les bibliothèques populaires. Souvent usés (rançon de leur succès), disgracieusement reliés, les fonds de celles-ci ont constitué parfois l'embryon de bibliothèques municipales ou bien leur ont été légués. On peut retrouver ainsi des oeuvres rares dans les collections publiques. En outre ces ouvrages apportent de précieuses indications sur les goûts des lecteurs et les pratiques bibliothéconomiques du passé (Christine Robert, « La Bibliothèque populaire d'Asnières-sur-Seine : un siècle de lecture publique », *Gavroche. Revue d'histoire populaire*, 2000, n° 113, p. 7-12).

[39] Jean-Yves Mollier, « Le Parfum de la Belle-Époque », dans *La Culture de masse en France de la Belle-Époque à aujourd'hui*, sous la dir. de Jean-Pierre Rioux et Jean-François Sirinelli. Paris, Fayard, 2002, p. 93.

[40] Isabelle Olivero, *L'Invention de la collection. De la diffusion de la littérature et des savoirs à la formation du citoyen au XIXe siècle,* Paris, IMEC / Maison des sciences de l'homme, 1999 p. 10.

L'introduction de la linotype représenta aussi un progrès décisif : « *Il y a quarante ans,* constatait un imprimeur en 1907, *nous avions les publications de romans d'Eugène Sue, Victor Hugo, Alexandre Dumas, Ponson du Terrail, etc., etc., à dix centimes la livraison, et ces ouvrages nous revenaient, à la fin de leur publication, à dix ou douze francs. Tandis qu'aujourd'hui, nous avons pour trente sous et même treize sous, des ouvrages complets des auteurs à la mode.* »[41] A ces révolutions éditoriales prit part, à son tour, un nouvel éditeur dont un confrère se demanda : « *Arthème Fayard sera-t-il considéré comme le Charpentier d'aujourd'hui ?* »[42]

1.3. Fayard et l'édition de grande diffusion

Conquérir un public récemment alphabétisé et pas encore acquis au livre, tel fut le projet d'Arthème Fayard père (1836-1895) qui a fondé la maison en 1857. Il s'appuya constamment sur la littérature populaire, commercialisant ses ouvrages à un ou à quelques sous (un sou égale cinq centimes). A la fin du siècle, ses successeurs reprirent avec succès en fascicules les œuvres d'Alphonse Daudet et d'Hector Malot. En dépit de la crise alors traversée par la librairie, ils eurent aussi l'initiative des « Petite Bibliothèque universelle », « Bibliothèque universelle de poche » et « Bibliothèque de La Vie populaire », collections à quatre ou cinq sous, puis proposèrent, autour de 1900, des auteurs populaires comme Pierre Sales ou Charles Mérouvel[43] en livraisons à 10 centimes (ou en volumes brochés de 144 pages à 0,60 F, rassemblant six fascicules). Une étape importante fut franchie en janvier 1904 par Arthème Fayard fils (1866-1936) avec le lancement d'une collection d'auteurs contemporains reconnus, parmi lesquels Paul Bouget et plusieurs académiciens. De présentation soignée, la « Modern-Bibliothèque », était vendue pour moins de 1 F, au prix particulièrement accessible de 95 centimes.[44]

---

[41] Ernest Garnet, « La Machine à composer. Son rôle politique et littéraire », *Annuaire de l'imprimerie*, Paris, Arnold Muller, 1907, p. 298-301 (p. 300 pour la présente citation).

[42] Alfred Humblod, « L'Edition littéraire au XIXe siècle », dans *Bibliothèques, livres et librairies. Conférences faites à l'Ecole des hautes études sociales sous le patronage de l'Association des bibliothécaires français*, Paris, Librairie des sciences politiques et sociales-M. Rivière, 1912, p. 273 (Humblot était directeur de la Librairie Ollendorff).

[43] Un échantillon en est proposé en ligne sur la bibliothèque numérique de la BnF, Gallica.

[44] Cette présentation éditoriale suscita chez les confrères la création de collections de présentation, de prix et généralement de périodicité similaires. Certains de leurs noms démarquaient celui de la « Modern-bibliothèque ». Citons entre d'autres : « Actual-Bibliothèque » d'Albert Méricant (1907), « Modern-édition illustrée » de Modern-Edition (1908), « Idéal-bibliothèque » de Pierre Lafitte (1909), ou encore la « Collection illustrée à 95 centimes » de Flammarion (1910). Le créneau devenant encombré, certains n'hésitèrent pas à renchérir dans la baisse des prix. Sous un format équivalent, mais sans illustrations, furent ainsi vendus à 50 centimes « In extenso » de La Renaissance du livre (1909) et

L'année suivante, le 16 mai 1905, apparut « Le Livre populaire ». Même après le lancement de celui-ci, Fayard pris toujours soin de se ménager sa propre concurrence, par exemple en 1914 avec « Les Maîtres du roman populaire », de format 27 x 19 cm sur deux colonnes, vendus deux fois moins cher (30 centimes) et qui se poursuivit jusqu'en 1939.[45]

Pour autant, l'éditeur n'abandonna pas du jour au lendemain les publications en livraisons fasciculaires. Le marché du roman populaire restait ouvert à une gamme très élargie.[46] Fayard fit ainsi paraître chaque semaine à partir de l'automne 1906, à destination d'un public avide de sensationnel et sans doute moins lettré, *Les Chauffeurs* de Georges Faber, ou encore en 1912, *Le Secret du Masque Rouge* de Gaston René, dont le criminel éponyme n'est pas sans rappeler Fantômas.[47]

2. Stratégie commerciale

Sans doute, en 1905, la désuétude des autres formes d'édition recueillant des romans-feuilletons avait-elle encouragé Fayard dans la voie de l'innovation. Trop proche de la librairie traditionnelle, la formule du roman à 3 F ou 3 F 50 n'était pas adaptée au public de ce type de littérature. Elle se vendait mal : au moment de la succession de Dentu, on en retrouva ainsi un stock important d'invendus.[48]

Les témoignages sur Arthème Fayard font état d'un chef d'entreprise, « *attentif à l'opinion des gens modestes* », soucieux de mieux cerner les goûts du public afin

---

« Select-collection » de Flammarion, qui connut une belle longévité (voir Jean-Luc Buard, « Idéal-Bibliothèque », *Le Rocambole*, 2000, n° 12, p. 49-60, et : Philippe Akoun, Gisèle Burda, *Quelques ancêtres du Livre de poche en France. 1900-1940*, mémoire, diplôme supérieur de bibliothécaire, sous la dir. de Jacques Breton, Villeurbanne, ENSB, p. 19-46).

45 « Les Maîtres du roman populaire », *Bulletin des amis du roman populaire*, 1986, n° 5, p. 62-97 (présentation et bibliographie exhaustive).

46 C'est à cette époque que sont mis sur le marché les fascicules de l'éditeur dresdois Eichler, adaptés aux goûts de publics diversifiés *: Comtesse et mendiante, Buffalo Bill, Nick Carter, le détective américain*… (Domique Kalifa, *La Culture de masse en France…*, p. 21).

47 Dans les années 1930, les séries de romans d'amour lancées par la firme, de même que la collection « L'Aventure », ne surent cependant s'imposer. Catherine Grandjean-Hogg attribue cet insuccès à l'ombrage que leur portait « Le Livre populaire », qui pouvait satisfaire son lectorat avec le même type de récits. Fayard publia encore après la Libération « Le Roman complet » ; cette collection à dominante sentimentale, meilleur marché que « Le Livre populaire » (avec lequel elle partageait des auteurs comme Jacques Chanteuges, Jean Clairsange, Jules de Gastyne, Charles Mérouvel, Pierre Sales, Pierre-Yves Sébillot, Georges Spitzmuller…) se maintint jusqu'au début des années 1960. La maison achevait alors de prendre ses distances avec l'édition populaire. Elle ne propose guère au format de poche, chaque année, que le Prix du Quai des Orfèvres, dont elle a obtenu l'exclusivité en 1966. Depuis 2001, La Librairie Fayard a néanmoins réédité, mais en grand format, sept romans d'Arthur Bernède, le créateur de *Belphégor* et de *Judex*. Ainsi renoue-t-elle quelque peu avec ses racines éditoriales – encore que Bernède fut un des rares auteurs de romans populaires à n'avoir jamais figuré dans ses fonds.

48 Virginie Hureau, *Les Editions Edouard Dentu (1850-1896),* maîtrise d'histoire, sous la dir. de Dominique Kalifa, Paris, Université Paris VII-Denis Diderot, 2001, p. 90.

de mieux s'y adapter… ou de mieux les orienter.[49] S'il serait anachronique de parler de marketing, l'éditeur a d'évidence pensé son produit en fonction du marché, qu'il connaît bien. Aussi ne semble-t-il pas déplacé d'articuler d'abord notre présentation à la lumière de théories commerciales formulées ultérieurement. L'exposé qui suit emprunte les axes énoncés en 1960 par Jerome E. McCarthy, les « 4 P » : *product* (produit), *price* (prix), *placement* (mise en place), *promotion*.[50]

2.1. Le produit

2.1.1. Le choix des textes

Les auteurs de romans populaires assurent la garantie de tirages élevés. Ce sont leurs plus grands succès qui seront réimprimés dans « Le Livre populaire », qui « *fait figure de panthéon du roman-feuilleton* ».[51]

Les titres sont puisés dans le fonds de Fayard et dans celui, qu'il a absorbé en 1896, de Dentu (qui lui-même avait repris ceux de Degorce et Cadot).[52] On trouve aussi dans la collection, mais plus rarement, des feuilletons réunis pour la première fois en volume, comme le cycle des *Pardaillan* de Zévaco, ou *Chéri-Bibi* de Gaston Leroux.[53] Les inédits restent publiés dans des séries indépendantes (« Fantômas », « Carot Coupe-Tête ») ; « Le Livre populaire » n'en accueillera qu'à partir des années 1920. Les romans ressortissent de genres divers, de la veine misérabiliste du mélodrame (Michel Morphy) à l'aventure de cape et d'épée, en passant par le récit judiciaire (Gaboriau).

2.1.2. La mise en collection

L'amortissement de stratégies de marché en librairie apparaît incertain ou impossible lorsqu'il s'agit d'un titre unique. Ce n'est pas le cas pour une collection, qui permet de réaliser des économies d'échelle.

---

[49] *Histoire de la Librairie Arthème Fayard*, Paris, Fayard, s. d., p. 22. Et aussi, p. 18-19 : « *Souvent, le soir, quittant la rue du Saint-Gothard, il renvoyait son chauffeur et rentrait chez lui à pied (...) par souci professionnel. Il s'arrêtait aux kiosques à journaux, questionnant les marchands, leur demandant leur avis sur telle ou telle publication, comment cela marchait, ce qu'en disaient les gens (...).* » Léon Daudet jugeait que Fayard avait aussi *«le génie de la diffusion intelligente »* (cité par Pascal Fouché, « Douze éditeurs dans le siècle. 2, Arthème le grand »…, p. 90).

[50] En l'occurrence, nous nous inspirons ici de la démarche adoptée pour l'analyse du marketing du livre de grande diffusion dont les éditions Gérard & Cie, avec leurs collections « Marabout » se montrèrent les précurseurs en Europe : Jacques Dieu, *50 ans de culture Marabout. 1949-1999*, Verviers, Nostalgia, 1999, p. 406-411.

[51] Patrice Caillot, « Du Second Empire à la Première Guerre mondiale », dans *Les Mystères du rez-de-chaussée. Exposition, 5 juin-31 juillet 1987,* Paris, Bibliothèque nationale, Société des gens de lettres, 1987, p. 7.

[52] Virginie Hureau, *Les Editions Edouard Dentu*…, p. 105. *Le Bossu* de Féval, *La Porteuse de pain* de Montépin, *Chaste et flétrie !* de Mérouvel, *Aimé de son concierge* de Chavette, les romans d'Aimard, de Gaboriau, sont dans ce cas.

Les livres se présentent au même format que beaucoup d'ouvrages de littérature générale à la même époque : environ 18,5 x 12 cm, pages non coupées. Comme le revendique le nom de la collection, il s'agit donc matériellement d'un vrai livre, non d'un fascicule ou d'une brochure, ni d'un roman imprimé sur deux colonnes au format d'un magazine, comme dans la « Modern-Bibliothèque ».

Toutefois, « Le Livre populaire » tranche sur les publications de librairie aux couvertures sobres, unies, rarement illustrées, ou bien généralement en noir et dans un cadre de dimension raisonnable. Ici l'illustration en couleur occupe toute la couverture et saute immédiatement aux yeux. En l'absence de prière d'insérer en quatrième de couverture (l'usage en était inconnu à l'époque), c'est elle qui doit en outre renseigner l'acheteur sur le contenu du livre.[54]

Le titre de la collection figure en haut du plat supérieur et au dos du volume, avec l'adresse de l'éditeur. Si ces éléments sont si bien mis en évidence, c'est que la collection sert aussi à forger l'image de marque d'une maison. C'est un label destiné à mettre l'acheteur en confiance, à l'inciter à acquérir d'autres ouvrages.

Enfin, la périodicité régulière, ici mensuelle, confère à l'objet une parenté avec la presse. L'acheteur est encouragé à le réclamer à dates fixes auprès de son marchand de journaux.

2.2. Le prix

Il n'a pas été possible, faute d'éléments, d'analyser les coûts de fabrication et de distribution. Mais pour ce qui est des acheteurs, les publicités tiennent à faire savoir qu'ils en auront « *pour leur argent* ». Toute la collection – et sa promotion – s'organisent autour de son prix de vente ; de 0,65 francs à la Belle époque, Jean-Yves Mollier l'évalue à 2 euros actuels.[55] Cela représente environ le cinquième du prix d'un volume en édition courante à 3 F ou 3,50 F. Les annonces insistent sur le nombre de caractères typographiques que renferment les livres. On est loin du roman de cabinet de lecture à la justification très aérée. « *La formule de Fayard*

---

[53] N° 111 (juillet 1914). Le roman avait paru dans *Le Matin* l'année précédente, 7 avril-4 août 1913 (Yves Olivier-Martin, « Fiche personnage. Chéri-Bibi », *Encrage*, 1984, n° 0, p. 9-12).

[54] La bibliographie propose quelques références sur l'illustrateur du « Livre populaire », Gino Starace (1859-1950), que son fils Jan (1888-1947) secondait à l'occasion. Sur celui des « Œuvres de Gustave Aimard », Georges Conrad (1874-1936), on lira François Ducos, « Aujourd'hui on expose : Georges Conrad », *Le Rocambole*, 1998, n° 5, p. 107-118.

[55] Jean-Yves Mollier, « Le Parfum de la Belle Epoque »..., p. 73 et 93. Selon le même calcul, Jean-Yves Mollier estime le prix de vente d'un volume de « Modern-Bibliothèque » à moins de 3 euros actuels.

permet d'atteindre des niveaux de prix pratiquement indépassables, même par la presse périodique, soit près de deux millions de caractères typographiques pour 1 F. »[56] L'éditeur table sans doute sur le prix que le consommateur est prêt à payer non pas à l'occasion d'un achat isolé, mais régulier. Il s'agit de donner l'envie de suivre les parutions suivantes, éventuellement de constituer une collection.

Les accords qu'il négocie avec les auteurs montrent Arthème Fayard maître dans l'art de « *rédiger des contrats vagues, laissant la place à des interprétations favorables à l'éditeur.* »[57] Quant aux frais de fabrication ils sont, cela saute aux yeux, calculés au plus juste.

Les couvertures vernissées, dont le cachet désuet fait la joie des collectionneurs, cachent la misère « *de papiers grossiers et peu coûteux, que symbolise la vieille expression : imprimé* sur papier chandelle ».[58] Les imprimeurs de ces livres, Mauchaussat principalement, ou aussi Gambard, L. Pochy, n'offrent guère l'image d'un travail soigné. Wellhoff et Roche imprime quant à lui des séries parallèles : « Œuvres » de Ponson du Terrail ou Louis Noir, « Fantômas », « Carot Coupe-Tête ». Son siège est sis à Paris, rue Notre-Dame-des-Victoire, mais l'entreprise dispose d'ateliers en banlieue, où l'ouvrier reçoit un salaire amputé par rapport au tarif syndical de Paris.[59] Les pages sont composées avec ce qu'on appelle dans le métier des têtes de clous.[60] On peut se demander quel matériel était utilisé, compte tenu de la mauvaise qualité du travail.[61] Henri-Jean Martin a observé que déjà, la « Bibliothèque bleue », médiocrement imprimée en petits caractères, semblait mal se prêter à un déchiffrage rapide et à la diffusion dans une population peu alphabétisée. Il en a présumé que ces livres étaient conçus pour être lus « *par petites tranches* ».[62] Sans doute était-ce encore le cas ici, chez un public habitué à

---

[56] Frédéric Barbier, Catherine Bertho Lavenir, *Histoire des médias de Diderot à Internet*, Armand Colin, 2003, p. 174.
[57] Jean-Yves Mollier, *L'Argent et les lettres*, Paris, Fayard, 1988, p. 449. Sophie Grandjean-Hogg a retrouvé le contrat de Pierre Decourcelle et une correspondance de l'éditeur avec Michel Zévaco, ce dernier, alors moins installé, ne bénéficiant pas de conditions aussi avantageuses (*L'Évolution de la Librairie Arthème Fayard…*, p. 335-339).
[58] Roger Devigne, « Evolution artistique et graphique du livre populaire », *Arts et métiers graphiques*, 1935, n° 48, p. 32.
[59] Evelyne Peloille, *L'Imprimerie parisienne de 1881 à 1914. Aspects des mutations dans l'organisation de la production*. Th. Histoire, Paris, Université Sorbonne Paris I, 1993, p. 276.
[60] « Vieux caractères voilés, usés, incomplets » (Emile Chautard, *Glossaire typographique*, Paris, Denoël, 1937, p. 118) ; « vieux caractère usé, bon pour la fonte » (Christian Paput, *Vocabulaire des arts graphiques, de la communication, de la PAO, etc.*, Wissous, TVO, 1997, p. 267).
[61] Une piste, que nous n'avons pas eu le temps de creuser, serait de consulter aux Archives nationale, dans la section F18, les enregistrements de déclarations de matériel d'imprimerie.
[62] Henri-Jean Martin, « Culture écrite et culture orale… », p. 268.

la lecture séquentielle des feuilletons (une activité grappillée sur des brèves plages de loisirs) dans des journaux piètrement imprimés eux aussi.

P. Orsoni quant à lui, imprime les couvertures. Il s'agit d'un professionnel plus prestigieux : constructeur, éditeur, il a présenté à l'Exposition universelle de 1900 son Aquatype, « *machine pour colorier mécaniquement à l'aquarelle* ». Il l'utilise pour les gravures du périodique qu'il publie, *Le Petit écho des modes*.[63] Il est probable que les couvertures du « Livre populaire » furent imprimées grâce à ce procédé. On voit bien qu'un effort avait été consenti par Fayard afin de les rendre particulièrement attrayantes.

2.3. La mise en place

Le circuit d'écoulement des ouvrages, s'il comprend les librairies (d'après les annonces insérées dans les livres), passe surtout par les marchands de journaux et les kiosques de gare.[64] Il importe de pénétrer au plus près d'un consommateur peu familier avec le livre institutionnalisé. Une partie de la production est également distribuée par la poste.

Isabelle Olivero indique, d'après des estimations actuelles, que « *la vente d'un livre augmente de 20 % quand on l'expose sur un panneau ou en vitrine. Dans le cas d'une collection de petit format, un libraire de province a découvert dans les années 1970 que sa vente est directement proportionnelle à la surface consacrée à sa présentation.* »[65] Pour que le client achète les livres, il faut donc qu'ils soient disposés de façon à être vus, ce dont éditeurs et commerçants de la Belle Époque devaient déjà avoir conscience. Comment les collections étaient-elles proposées ?

Existait-il des présentoirs adaptés, éventuellement fournis par l'éditeur, précurseurs de ces colonnes et tourniquets métalliques, banalisés vers 1950 par « Marabout » ?[66] Ce type de matériel ne semble pas avoir été introduit chez les

---

[63] Ministère du commerce, de l'industrie, des Postes et des télégraphes, *Exposition universelle de 1900 à Paris. Rapports du jury international. Classe 11. Typographie, impressions diverses,* réd. par A. Lahure, Paris, Imprimerie nationale, 1902.

[64] Paris compte 3 000 kiosques en 1914 (Dominique Kalifa, *La Culture de masse en France…*, p. 29). La diffusion hors librairie semble toutefois ne rien avoir de marginal ou d'exceptionnel : « *Dans les faubourgs, les papetiers, les merciers vendent des livres, dans le quartier Montparnasse, les marchands de tableaux, d'objets d'art et de curiosités en vendent, dans tout Paris, on en trouve dans les kiosques à journaux. Les magasins de nouveauté ont un rayon de librairie. (…) Le livre envahit tout* » (Jean de Niort, « Edition et librairie » dans *Vingt-cinq ans de littérature française. Tableau de la vie littéraire de 1895 à 1920*, sous la dir. d'Eugène Monfort, Paris, Librairie de France, s.d., t. 2, p. 366).

[65] Isabelle Olivero, *L'Invention de la collection…*, p. 219-220.

[66] Jacques Dieu, *50 ans de culture Marabout…*, p. 52.

détaillants avant les années 1950 ou 1960. Pour présenter la couverture des volumes, l'habitude semble avoir été de les attacher avec des pinces – dans les kiosques par exemple, voire dans des boutiques où leur vente ne constituait pas l'activité principale. Le livre n'était, dans une épicerie, qu'un article parmi d'autres biens de consommation, « *retenu par des ficelles dans la mosaïque des brochures et des livraisons qui revêtaient les deux vantaux de sa porte plus mystérieuse, plus semée de pensée qu'une cathédrale* », se souvint Proust non sans humour.[67] Toutefois, l'épaisseur des volumes du « Livre populaire » paraît compromettre ce type d'accrochage. Il y a cependant d'autres façons d'exposer la production de manière attrayante : sur le comptoir, dans des casiers ou des présentoirs en bois ou en carton.

Dans les bibliothèques de gare Hachette, les volumes étaient disposés dans des casiers ou des vitrines. La taille des kiosques variait selon les stations. Ainsi, un dispositif attesté à Tours en 1899, comptant quatorze tablettes et des présentoirs amovibles, permettait d'exposer, outres les cartes postales et les périodiques, environ 600 livres.[68] Les ouvrages semblaient rangés comme dans une bibliothèque, avec le dos apparent. Il n'est guère étonnant dès lors que le dos des ouvrages du « Livre populaire », où se détache le prix en gros caractères, porte autant d'indications. Sa typographie, sa couleur crème, standardisés, sont immédiatement identifiables. Mais peut-être, sur les mêmes étagères, quelques exemplaires d'un titre étaient-ils aussi présentés debout, la couverture face au public, comme cela se pratique aujourd'hui dans les librairies.

2.4. La promotion

Chaste et flétrie, le volume le plus copieux du « Livre populaire » avec ses 788 pages, s'avéra certainement le plus difficile à amortir pour l'éditeur. De même que les premiers épisodes des feuilletons publiés en quotidiens ou en fascicules étaient diffusés gracieusement pour appâter la clientèle, on imagine qu'il entrait dans la stratégie de Fayard de vendre ce roman sans dégager d'importants bénéfices, peut-être quasiment à perte. Il s'en servait manifestement comme d'un échantillon

---

[67] Marcel Proust, « Du côté de chez Swann », *A la recherche du temps perdu*, Paris, Robert Laffont, 1993, t. 1, p. 87.

[68] Frédéric Barbier, « Libraires et colporteurs », dans *Histoire de l'édition française*, sous la dir. de Roger Chartier et Henri-Jean Martin, t. 3, p. 282.

destiné à présenter la collection et à donner l'envie d'acquérir les titres suivants. A l'intérieur du livre, juste après la page de titre, soit à une place bien inhabituelle et que le lecteur pouvait difficilement éviter[69], on découvre en effet trois pages de présentation du « Livre populaire ».[70]

Un échantillon de réclames pour la collection à son lancement (en Annexe D) montre les rouages d'une campagne promotionnelle : annonces à suivre d'un jour sur l'autre dans les quotidiens, répétition et exagération de slogans proche du discours de bonimenteur. Fayard utilise par ailleurs ses propres périodiques (*Lectures romanesques, Touche à tout, La Vie populaire*) pour faire une publicité régulière (et qui ne lui coûte rien) de ses nouveautés. Il va jusqu'à offrir des volumes du « Livre populaire » aux abonnés afin de le leur faire découvrir.

Les ouvrages provenant pour la plupart de succès du feuilleton, une promotion abondante en a été faite auparavant, non seulement dans le journal qui publiait la livraison mais aussi par voie d'affichage.[71] Ces campagnes pouvaient marquer durablement. Par ailleurs, sous l'enseigne Fayard frères, un certain nombre de titres avaient déjà fait l'objet d'une promotion au moment où ils furent commercialisés sous forme de fascicules.[72] Aussi, on peut supposer qu'il entrait dans la stratégie de Fayard de limiter encore les coûts de lancement en faisant l'économie d'une nouvelle campagne d'affichage. Le fait que l'on ne disposait pas, jusque très récemment, d'affiches pour les collections à 65 centimes encourageait cette hypothèse. Néanmoins, il faut se montrer prudent car l'affiche est un support éphémère, peu ou pas conservé. Deux exemples permettent de s'en rendre compte.

---

[69] On commercialisait les livres non rognés, aussi le lecteur pouvait-il facilement se dispenser de couper les pages qui ne l'intéressaient pas, notamment celles où n'étaient imprimées que des annonces.

[70] Annonce reproduite en Annexe D, figure 15.

[71] « *Les placards de lancement, tirés à deux millions d'exemplaires, se répandent partout* », jusque chez « *les aubergistes* », « *les coiffeurs* », rapporte un journaliste d'alors. « *Et ainsi, à la même heure, toute la France qui sait lire apprend qu'un grand organe parisien commence la publication d'un émouvant roman-feuilleton, et le soir la scène principale ornera bien des chambrettes et bien des arrières boutiques…* » Des feuilletons bénéficient à l'occasion de « *lancements représentant à peine vingt ou trente mille francs* », mais certains ont « *frôlé le demi million* » ; on dépense « *sur la distribution d'une feuille coloriée, une somme qui peut, comme cela s'est vu, dépasser douze cent mille francs* » (Pierre Vrignault, « L'émouvant roman feuilleton », article initialement paru en juillet 1906 dans *Le Monde moderne*, repris dans le *Bulletin des amis du roman populaire*, 1984, n° 1, p. 10-17). Un compte-rendu des délibération du conseil d'administration du *Matin* donne l'exemple d'une campagne d'envergure (le quotidien entendait faire savoir que Zévaco, dont il venait de s'assurer l'exclusivité par contrat, rejoignait ses colonnes) : 3 millions de prospectus couleur, 9 000 affiches illustrées en 4 couleurs 2 x 1,40 m, 10 000 affiches ½ colombier, 500 affiches en 2 couleurs 2,80 x 2 m (Patrice Caillot, « Le Lancement du *Capitan* : février-mars 1906 », *Le Masque noir*, 1979, n° 1, p. 19-31).

[72] Le Catalogue *Louis Métraille, collectionneur d'affiche*, Editions Apogée / Musée de Bretagne, 1996, donne des exemples d'affiches pour des romans repris dans les collections à 65 centimes : feuilleton de *La Môme aux beaux yeux* de Pierre Decourcelle dans *Le Journal*, p. 150, *Mariage d'amour*, de Michel Morphy en livraisons à 10 centimes, p. 157,

Le premier concerne « Fantômas ». On lit souvent que la série donna lieu à une campagne d'affichage qui recouvrit les murs de la capitale. Sauf erreur, aucun des nombreux ouvrages consacrés au livre de Souvestre et Allain ne reproduit cette image. La confusion a pu être faite avec des affiches pour le feuilleton *Zigomar*, (publié dans *Le Journal* en 1909) qui met en scène un autre criminel cruel, ou pour l'adaptation cinématographique de *Fantômas* produite par Gaumont, ou bien encore avec la campagne menée à l'occasion de la publication, après guerre, de nouveaux épisodes du roman.[73]

Le second exemple permet une démonstration inverse. Une librairie spécialisée dans les collections populaires a proposé une affichette diffusée par Fayard pour le lancement des « Œuvres de Gustave Aimard » en volumes à 65 centimes.[74] Il s'agit d'un feuillet de 27 x 19,5 cm annonçant *Les Trappeurs de l'Arkansas*, le premier titre de la collection, avec une reproduction de la couverture en taille réelle. Il comporte un texte de présentation de la série et un calendrier de parution des deux titres suivants. Le tout est imprimé sur le même papier verni que les couvertures des 65 centimes Fayard, sur le même fond jaune. Cette affichette était-elle destinée à être distribuée au public ou affichée sur les lieux de vente ? Il reste encore beaucoup à découvrir au sujet de l'édition de romans populaires.

3. Le marché des collections à treize sous (1905-1914)

En littérature, le tirage moyen était alors de 1 000 à 1 500 exemplaires pour les volumes à 3,50 F diffusés en librairie.[75] Ce cap fut largement dépassé par « Le Livre populaire ». Longtemps, la maison d'édition entretint une version quelque peu idéalisée du succès qui couronna le lancement :

> *Des confrères d'Arthème Fayard virent le trouver amicalement :*
>
> *- Vous allez faire une folie. Votre prix est, cette fois, ridiculement trop bas. Même si vous vendez vingt mille exemplaires, vous perdrez de l'argent.*

---

fascicules de *Mandrin* de Grandpré (1885), p. 160, *Vidocq* de Mario et Launay (1892) et *Le Masque de fer* de Ladoucette (1904), p. 161.

[73] Voir par exemple la photographie des affiches pour *Fantômas est-il ressuscité ?* recouvrant une palissade parisienne de 1926, reproduite dans Stefano Benvenuti, Gianni Rizzoni, Michel Lebrun, *Le Roman criminel. Histoire, auteurs, personnages*, Nantes, L'Atalante, 1982, p. 56.

[74] Le Chasseur de livre, *Liste de ventes n° 13*, Montreuil, décembre 2004.

[75] Catherine Grandjean-Hogg, L'Evolution de la Librairie Arthème Fayard…, p. 290.

> *Le succès de « Modern Bibliothèque » n'avait pas suffi à faire comprendre à ces hommes que l'ère des grands tirages était ouverte. Arthème Fayard leur répondit :*
> *- Je n'ai pas du tout l'intention de vendre vingt mille exemplaires. Je tire à cent mille.*
> *Au jour dit, on vit des piles impressionnantes de* Chaste et flétrie *aux éventaires des libraires. On les vit le matin, et l'après-midi jusque vers six heures du soir ; ensuite, on ne les vit plus. Le tirage était épuisé, il fallut réimprimer.*[76]

Les relevés effectués par Catherine Grandjean-Hogg dans les archives de Fayard montrent un entrepreneur plus réaliste. En mai 1905, ce ne furent pas 100 000 exemplaires qui furent initialement imprimés mais moins de la moitié, entre 37 000 et 40 700.[77] Le succès entrait certainement dans les projets d'Arthème Fayard qui avait bien orchestré la promotion. Mais sa rapidité dut dépasser ses premières espérances. Une réclame publiée dans le mensuel *Je sais tout* en juin suivant fait état de 200 000 exemplaires vendus en huit jours.[78] Ce chiffre dénote peut-être un traditionnel bluff publicitaire. Ce qui est établi, c'est que le personnel ne ménagea pas ses efforts pour répondre à la demande. Max Favalelli relata les propos d'anciens qui en perpétuaient le souvenir : « *Des files de camions assiégeaient nos bureaux et nous devions veiller la nuit pour assurer l'expédition du volume !* »[79] Les tirages initiaux des romans suivants, adaptés en conséquence, furent fixés à 80 000. Néanmoins, cette période faste ne couvre pas toute la période des « 65 centimes ». Sous l'effet conjugué de la concurrence, voire de l'autoconcurrence, et de la lassitude du public, les premiers tirages ont été ramenés à la moitié (40 000 exemplaires) en 1914. Mais l'affaire restait rentable. On peut calculer sur cette base un chiffre d'affaire brut théorique de 26 000 F par parution – en outre, les derniers volumes parus cette année-là incluaient des pages de publicité payantes.

Les étalages proposaient donc un grand nombre de ce qu'Anne-Marie Thiesse désigne sous le nom de « *grandes collections de romans populaires en volumes »*.[80]

---

[76] *Histoire de la Librairie Arthème Fayard…,* p. 9. Il faut préciser que les rédacteurs anonymes de cette brochure, rédigée d'après les souvenirs de collaborateurs de la maison, revendiquent un point de vue subjectif : « *qui peut parler avec une froide impartialité de ce qui a été une partie passionnante de sa vie ?* », p. 3.

[77] Catherine Grandjean-Hogg, *L'Evolution de la librairie Arthème Fayard…*, p. 296 et 797.

[78] Reproduite en Annexe D, figure 26.

[79] Max Favalelli, « J'ai vu naître Simenon », *La Gazette des lettres*, 1950, n. s., n° 1, p. 58. Un plus large extrait de ce témoignage est reproduit en Annexe E. Connu comme journaliste et auteur de mots croisés, Max Favalelli (1905-1989) fut, de 1934 à 1944, secrétaire de la Librairie Arthème Fayard, et secrétaire de rédaction des hebdomadaires *Candide* et *Ric et Rac*.

[80] Anne-Marie Thiesse, *Le Roman du quotidien…*, p. 127.

3.1. La gamme des « 65 centimes » Fayard

Le succès du « Livre populaire » encouragea Fayard à développer une série de collections satellites. Il publia ainsi jusqu'à six « 65 centimes » par mois.[81] Il s'agissait aussi de marquer son territoire face à la concurrence et « d'occuper du linéaire » dans les surfaces de vente sans discontinuer. Apparue en octobre 1906, la collection des « Œuvres de Gustave Aimard » paraissait aux alentour du premier de chaque mois ; les romans bon marché de Fayard se succédaient ainsi dans les kiosques à un rythme bimensuel, puisque « Le Livre populaire » sortait vers le 15. Pour les séries suivantes, les parutions se faisaient plutôt aux environs du 20 ou du 25. Comme l'expliqua Marcel Allain, les éditeurs populaires attachaient « *une grande importance à ce que la sortie de chaque volume soit prévue à une date rapprochée des payes de fins de quinzaine ou de fin de mois* ».[82]

On peut catégoriser les collections sœurs à 65 centimes, qui se répartissent entre séries longues (plus de vingt parutions) ou brèves (autour de cinq), en quelques familles.

Tout d'abord viennent les suites attachées au renom d'un écrivain, qu'il s'agisse de romanciers du siècle précédent, comme Gustave Aimard[83] (réédité entre 1906 et 1911), Pierre Alexis Ponson du Terrail (de 1908 à 1912), Louis Noir[84] (entre 1911 et 1913), ou bien d'auteurs alors vivants, comme Aristide Bruant, dont Fayard republie les *Bas-fonds de Paris* (1910-1911), et Pierre Sales, avec ses « Grands drames de l'amour » (1913-1914).

De brèves séries, dont le personnage principal est un brigand célèbre, se succèdent en outre de 1909 à 1911 : « Vidocq », « Cartouche », « Mandrin », « Robert Macaire ». « Fra Diavolo » les rejoindra en 1914. On se situe-là dans une veine héritière de la littérature de colportage et dont le succès ne se dément pas.[85]

---

[81] Entre septembre et décembre 1911, et de février à juin 1913. Au mois de janvier 1912, ce sont même sept collections mensuelles à 65 centimes qui coexistaient et dont Fayard mit les nouveaux titres sur le marché.

[82] Marcel Allain, « Du roman populaire et de ses possibilités commerciales », *Europe*, 1978, n° 590-591, p. 28.

[83] Gustave Aimard (1818-1883), auteur de romans d'aventures se déroulant en Amérique du Nord ou au Mexique.

[84] Les romans d'aventures exotiques de Louis Noir (1837-1901) sont emprunts d'une idéologie cocardière et colonialiste très représentative de leur époque mais qui en rendent une réédition difficilement envisageable de nos jours.

[85] Certes, « *le colporteur n'existait plus. Il était, depuis longtemps, remplacé par les bibliothèques des gares, qui sont des sortes de « voyageuses casanières », si l'on peut dire* », écrit Fernand Fleuret. Mais ses « *tristes héros* » ennoblis par l'imaginaire, continuaient de faire « *rêver les femmes et les jeunes gens* ». C'est qu'au « *merveilleux populaire, qui inventa les histoires de brigands, parallèlement à la rhétorique pédagogique qui inventa les Vies d'hommes illustres (...), il faut encore ajouter le vieil instinct de rébellion et d'indépendance qui sommeille au cœur des êtres les plus paisibles et les font battre les mains à la geste des hors-la-loi : détroussement de nigauds, gendarmes rossés, juges bernés, amours illicites, contrebande, fausse monnaie, travestis, etc... toutes choses qu'il serait tentant d'accomplir,*

D'autres collections enfin sont consacrées à des aventures historiques en épisodes : « Les Drames de l'Inquisition » (1912), « Le Vautour de la Sierra » (1913-1914), « Le Capitaine de la Garde » et « Le Maître des Peaux-Rouges » (1914).

Tous ces romans sont des rééditions : ils sont déjà parus en fascicules, parfois même chez Fayard, ou en feuilleton. La présentation à 65 centimes leur confère un nouvel attrait et autorise leur remise en vente.

L'éditeur s'enhardit cependant et invente un tout nouvel objet éditorial : c'est la naissance de « Fantômas », aujourd'hui bien connue, quoique alimentée des légendes que Marcel Allain (1885-1969) se plut à entretenir sa vie durant. Fayard a appliqué le concept du feuilleton, jusqu'alors diffusé au travers de support comme le rez-de-chaussée ou le fascicule, au format du livre. La périodicité devient plus espacée (mensuelle), mais l'esprit, et surtout l'intention demeurent : entretenir une vente réitérée par la fidélisation de la clientèle. Jusqu'à nos jours, nombre de collections de livres de grande diffusion s'organisent sur le même principe d'un personnage central récurrent, donnant son nom à la série. L'opération fut renouvelée avec « Carot Coupe-Tête » (1911-1913), de Maurice Landay, et avec « Naz-en-l'Air » (1911-1913) puis « Titi le Moblot », (1913-1914) par Souvestre et Allain, deux séries méconnues d'inspiration revancharde.

S'agissant des « Fantômas » (1911-1913), le tirage cumulé revendiqué par la librairie Fayard dans les années 1950 s'élève, pour l'ensemble des titres, à cinq millions d'exemplaires.[86] Le roman connut aussi de nombreuses traductions.[87] Relayé par les films de Feuillade[88], l'engouement pour l'insaisissable criminel dépasse le public peu cultivé qui constitue la clientèle coutumière des romans à bon marché. Artistes et intellectuels le célébreront, parmi lesquels Apollinaire, Cocteau ou les surréalistes.[89]

---

mais dont nous préserve une honnête lâcheté, une sujétion séculaire. » (Fernand Fleuret, *Cartouche et Mandrin d'après les livrets de colportage*, Paris, Firmin-Didot, 1932, p. 3-13). La pérennité de ces personnages dans les collections à bon marché perdure jusqu'à nos jours, entretenue par la télévision et le cinéma, parfois de façon inattendue. Depuis 1999, Vidocq est ainsi le protagoniste d'une série de romans pornographiques publiés sous la signature de Zara aux éditions Vauvenargues, dans leur « Série X ».

[86] *Histoire de la Librairie Arthème Fayard…*, p. 10.

[87] Traductions dans douze pays, d'après Alfu, *L'Encyclopédie de Fantômas. Etude sur un classique*, Paris, autoédition, 1981, p. 97-98.

[88] Cinq films sortis de mai 1913 à mai 1914 (Francis Lacassin, *Maître des lions et des vampires, Louis Feuillade*, Paris, Bordas, 1995, p. 138-151).

[89] « *Au Bureau de Recherches surréalistes, un exemplaire de l'*Introduction à la psychanalyse *trône, voisinant avec le roman populaire* Fantômas*, aux épisodes innombrables, et bien entendu* Les Chants de Maldoror. *» (*André Masson, « Le Peintres et ses fantasmes », dans *Le Rebelle du surréalisme. Ecrits*, Hermann, 1976, p. 31.)

3.2. La concurrence

La légende veut que ce soit Arthème Fayard, avec « Le Livre populaire », qui ait lancé les collections de romans populaires en volumes. Cette paternité est-elle certaine ? Pas plus que ses publications, les ouvrages des concurrents ne portaient de dates dans les achevés d'imprimer, ce qui ne permet pas d'établir clairement l'antériorité des uns par rapport aux autres. Selon Dominique Kalifa, c'est Jacques Rouff, avec les « Chefs-d'œuvre illustrés » qui inventa la formule des « *450 à 500 pages mal brochées, mal imprimées, mais dotées d'une couverture racoleuse pour seulement "treize sous"* ».[90] D'après René Guise, Tallandier aurait commencé la mise en vente du prototype de son « Livre national », « Le Roman populaire » dès 1904. *Roger-la-Honte* de Jules Mary, puis *Misère et beauté* de Mérouvel en constitueront les premiers titres, proposés au prix de 85 centimes.[91] Cependant, il paraît plus probable de situer les débuts de cette collection vers 1906.[92]

De Tallandier ou de Fayard, quel que soit celui qui suivit l'autre, il reprenait l'adjectif « populaire » dans le titre de sa collection et surtout les mêmes auteurs. Cependant, « Le Livre populaire » propose ces derniers à quatre sous de moins, et sous une couverture plus séduisante. Le modèle de Tallandier s'avère donc moins concurrentiel et il remporte, sans doute, un succès plus mitigé. Aussi l'éditeur poursuit les hostilités commerciales en accentuant la baisse de prix. Apparemment vers 1909, il lance sa collection du « Livre national », avec le sous-titre « romans populaires ». L'illustration de couverture est disposée dans un cadre rouge caractéristique (d'où le surnom de « Tallandier rouge »). Le prix : 60 centimes. Tous les procédés semblent mis en œuvre pour s'attirer préférentiellement la clientèle. Tallandier débaptise un roman de Mérouvel pour en faire *Vierge et déshonorée,* titre qui rappelle grandement celui du livre sur lequel Fayard a fondé le succès de sa propre collection ! De même, il obtient l'exclusivité de la

---

[90] Dominique Kalifa, *L'encre et le sang*, Paris, Fayard, 1995, p. 37. Au printemps 1912, « Le Livre populaire » publia aussi deux volumes illustrés, *La Marquise de Pompadour* de Michel Zévaco et sa suite *Le Rival de roi*. Ce dernier, conservé à la BnF, contient 13 illustrations d'une page, par Gino Starace semble-t-il. L'expérience ne fut pas renouvelée.

[91] René Guise, « Charles Mérouvel, romancier. Quelques notes bibliographiques », *Tapis franc*, 1993-1994, n° 6, p. 116-117.

[92] C'est la date retenue par le catalogue de la BnF, sans doute celle du dépôt légal. Toujours d'après cette même source, *Le Journal des romans populaires illustrés* de Tallandier a commencé à paraître le 1er janvier 1905. Cet hebdomadaire ne porte pas de dates, mais les annonces relatives aux lancements du « Roman populaire » et du « Livre populaire », relevées dans les n° 97 et 179, d'après un calcul approximatif, ont été insérées vers octobre-novembre 1906 et mai-juin 1909. Voir la reproduction des placards concernés en Annexe D, fig. 28.

publication en volume des romans de Michel Zévaco que n'avait pas encore édités son rival, qui en avait fait l'auteur locomotive du « Livre populaire ». Les annonces de chacun contiennent à destination des lecteurs inattentifs un avertissement semblable : « *méfiez-vous des imitations.* »[93] Nous ne sommes pas loin des phénomènes de concurrence désignés aujourd'hui sous le nom d'agissements parasitaires : du simple jeu sur les ressemblances à l'emprunt d'éléments caractéristiques, voire à la copie déloyale.

Si les collections qui connurent les vies les plus longues sont celles de Fayard et Tallandier, d'autres éditeurs entrèrent dans la bataille avec des méthodes voisines.[94] Ferenczy singularisa ses collections en proposant des textes non seulement illustrés, mais inédits.[95] Ceux-ci devaient par conséquent conquérir leur public et la tentative, sans doute inadaptée à une diffusion à fort tirage et guère rentable, fut vite abandonnée. L'éditeur réagit en conséquence et développa des brochures de format réduit qui allaient connaître une vogue immense, surtout entre les deux guerres, les « petits romans ».[96]

La question se pose de savoir si le modèle du fort volume populaire à bas prix a connu des équivalents dans des pays étrangers. De tels livres auraient éventuellement pu inspirer les éditeurs français. Les quelques recherches que je me suis autorisé afin d'y répondre se sont montrées infructueuses. Aux Etats-Unis, les *pulps,* d'aspect voisin par la médiocrité de leur papier, restent toutefois des magazines de pagination bien inférieure et contenant beaucoup de publicité.[97] Il existe en Europe, parfois depuis longtemps, une tradition des collections peu coûteuses, comme l' « Universal Bibliothek » de Reclam, fondée en 1867.[98] Mais comme celle-ci, beaucoup ne proposent que des classiques ou bien ouvrages

[93] Voir les annonces reproduites en Annexe D.

[94] George Fronval en a établi la liste dans : « Les romans populaires à 0,65 centimes », *Le Chasseur d'illustrés,* 1968, n° 7, p. 8-11. On trouve un autre recensement de ces collections dans : « Pour la Bibliothèque du roman populaire de Laxou », *Bulletin des amis du roman populaire*, 1997, n° 16, p. 7-18.

[95] « La Collection illustrée inédite des grands romanciers » et « Le Livre inédit ! Illustré ! ». Cette dernière, sous une couverture imprimée sur du papier cartonné bistre, proposait d'après l'échantillon que nous en avons consulté des romans anticléricaux.

[96] « Mon livre épatant », « Mon livre favori », « Le Petit roman »… Le tout premier, « Le Petit livre » (1912-1959) dépassa les 2 000 titres. Voir la tentative de bibliographie de ces collections qu'a coordonnée René Guise dans *Des Lettres et des chiffres. Bulletin de la Bibliothèque européenne du roman populaire de Laxou,* n° 1 et 2, s.d. Voir aussi Alain Mercier, « Petits romans de consommation courante. L'apparition du « poche » littéraire en France », dans *Les trois révolutions du livre*, Paris, Musée des arts et métiers / Imprimerie nationale, 2003, p. 419-425.

[97] Francis Saint-Martin, *Les Pulps. L'âge d'or de la littérature populaire américaine*, Amiens, Encrage, 2000.

[98] Frédéric Barbier, *Livre, économie et société industrielles en Allemagne et en France au XIXe siècle (1840-1914),* Th. Lettres et sciences humaines, sous la dir. de François Caron, Paris, Université de Paris IV, 1986, p. 188 et suivantes.

pratiques, ou encore des textes contemporains de nature plus littéraire, à la façon des « bibliothèques » étudiées par Isabelle Olivero.[99] Il semble que le marché français resta toujours assez spécifique.[100]

Reste à aborder le dernier maillon de la chaîne du livre, son lecteur.

3.3. Les publics

Il apparaît malaisé de déterminer le lectorat d'une collection commercialisée il y a près d'un siècle. Mais l'on peut tenter une sociologie de celui-ci en fonction des textes publiés, de ses moyens matériels et de ses motivations supposées.

3.3.1. Typologie des lecteurs de romans populaires

Dans *An Aesthetics of junk fiction*[101], Thomas J. Roberts dresse une typologie des lecteurs contemporains de littérature de grande diffusion. Ceux mêmes qui jouissent d'une certaine culture esthétique s'en défont au profit de standards critiques stéréotypés lorsque, en « vacances culturelles », ils se consacrent à des lectures d'évasion publiées dans des séries populaires. Il est possible de trouver un équivalent dans le marché du début du XXe siècle pour quatre des catégories mises à jour par Roberts[102]

Un premier groupe de lecteurs, qualifiés d'allergiques (*allergics*), apparaît absolument rétif à certaines lectures. Alors qu'il n'existe pas encore de frontières marquées entre les genres fictionnels, la variété des feuilletons et la polyvalence des auteurs en témoignent, cette catégorie était-elle répandue ? De prime abord, les seuls motifs de rejet pourraient apparaître éthiques ou moraux : ainsi, pour des lecteurs chrétiens, à qui le clergé suspicieux envers les livres populaires prescrivait

---

[99] Isabelle Olivero, *L'Invention de la collection*… En outre, une enquête internationale de 1956, assez imprécise, fait état d'expériences souvent éphémères (Harald Grieg, « Livres de poche et d'autres éditions bon marché » dans *Union internationale des éditeurs. Quatorzième congrès. Florence-Rome, 4-11 juin 1956. Rapports,* Milan, Associazione Italiana editori, 1956, p. 69-115). Mais elle apparaît peu exhaustive, dans la mesure où pour le domaine français elle ne mentionne rien avant « Le Livre de poche » et ignore par conséquent les collections qui nous intéressent.

[100] En Grande-Bretagne par exemple, la presse ne diffusa de feuilletons qu'à partir du XXe siècle, les quotidiens des pays anglo-saxons, de tradition protestante, publiant peu de fiction. Le genre qui alimenta « Le Livre populaire » n'y connut donc pas une fortune équivalente. Le roman populaire se vendait en fascicules (*penny dreadfull*). Par ailleurs, les kiosques de gare n'ayant pas connu dans ce pays plus libéral un monopole semblable à celui dont jouit longtemps Hachette, l'émulation des éditeurs des multiples collections de livres reliés bon marché (*yellow backs*) a contribué à établir plutôt ce format. Voir Michael Palmer, « Roman feuilleton et presse quotidienne populaire : expériences françaises et observations britanniques », dans *Paul Féval romancier populaire. Colloque de Rennes, 1987*, sous la dir. de Jean Rohou et Jacques Dugast, Rennes, Presses universitaires de Rennes/Interférences, 1992, p. 217-228.

[101] Thomas J. Roberts, *An Aesthetics of junk fiction*, Athens (Ga), Londres, University of Georgia press, 1990, p. 70-86.

[102] La catégorie désignée par Roberts sous le nom de *fans*, militants constitués en réseaux, a été laissée de côté, car il est improbable qu'elle existât dans la France ou l'Europe de la Belle Epoque.

des romans jugés inoffensifs, préalablement sélectionnés ou produits à leur intention (comme ceux des *Veillées des chaumières*). Anne-Marie Thiesse a relevé aussi de nombreux témoignages de lectrices qui refusaient fermement les romans criminels, pas assez distrayants à leur goût, mais dont on leur a certainement inculqué qu'il ne s'agissait pas de lectures qui leur convenaient.[103] A contrario, l'idée que leur pères ou leur frères s'intéressent aux romans-feuilletons, alors à dominante sentimentale, leur paraissait saugrenue. Selon Anne-Marie Thiesse, ces déclarations apparaissent révélatrices d'un clivage majeur à l'œuvre dans les lectures de masse, dont « *le public applique plus qu'aucun autre le principe selon lequel certains sujets, certains centre d'intérêts sont particulièrement dévolus à un sexe ou à une classe d'âge.* »[104]

Deuxième famille, les exclusifs (*exclusivists*), à l'inverse des allergiques, se rencontrent chez les lecteurs portés spécifiquement vers un genre ou une collection. C'est cette clientèle que cherche à séduire et à fidéliser l'éditeur en soignant la présentation des ouvrages et en les singularisant par rapport à la concurrence. Dans le cas du « Livre populaire », il dut se trouver des « exclusifs sélectifs », selon la même logique de division par sexes et par âges. On imagine en effet que les inconditionnels, plus fréquemment jeunes et de sexe masculins, des romans d'aventures historiques, en étaient des consommateurs fidèles, mais qu'ils n'achetaient pas toujours les mélodrames larmoyants. Et les lectrices de ces drames sentimentaux se comportaient sans doute inversement.[105]

Les familiers (*users*), quant à eux, identifient bien les genres et les collections, mais ne les achètent ou ne les empruntent pas régulièrement. Ils leur consacrent néanmoins une attention suivie sur le lieu d'exposition, cédant à l'impulsion d'achat (ou de prêt) en reconnaissant un type de récit, un auteur ou un personnage familiers. Les lecteurs occasionnels (*occasionnal readers*), enfin, sont ceux qui se montrent le plus inconstants. La couverture accrocheuse, la réclame, sont conçues

---

[103] Anne-Marie Thiesse, *Le Roman du quotidien…*, p. 59-73

[104] Anne-Marie Thiesse, « Mauvais genres : quelques réflexions sur la notion de lecture populaire », *Pratiques*, 1987, n° 54, p. 113. Même si les exceptions à cette règle ont pu rester marginales – et surtout discrètes – il convient néanmoins faire la part des choses entre discours social et lecteurs effectifs.

[105] Le « Livre populaire » semble vouloir répondre à une soif de lecture d'évasion ouverte à toutes sortes d'intrigues : romans sentimentaux, historiques, criminels. Il apparaît singulier que ce modèle ait obtenu du succès et ait perduré en dépit d'une telle partition des publics. Tallandier choisit quant à lui de diviser son « Livre national » en deux collections distinctes : bleue pour les récits d'aventure destinés aux jeunes gens, rouge pour les romans populaires, plus féminins.

à l'attention de ces deux derniers types d'audience. Pour des raisons économiques, se recrutent ici la majorité des consommateurs.

3.3.2. Acheteurs et lecteurs

Car toute la stratégie qui sous-tend « Le Livre populaire », comme on l'a vu, consiste apparemment à concevoir des romans pour un lectorat qui n'y consacre que de faibles ressources. Ce public supposé recoupa-t-il la clientèle effective? Si l'on entend par audience populaire un prolétariat pauvre, certainement pas majoritairement, ni même directement. Les ménages du siècle précédent avaient « *à peine le nécessaire. (…) La Littérature n'a pu donc s'obtenir que sou par sou au compte-goutte, donc en feuilleton »,* rappelle Jean Leclercq. « *A partir de 1900, la famille ouvrière pouvait acquérir le nécessaire mais pas le superflu. »*[106] Pourquoi se serait-elle privée pour des romans, dépense déraisonnable, surtout s'ils ont déjà été lus en feuilletons ?[107] Il ne saurait s'agir là que d'acheteurs très occasionnels, non de la cible à même de rentabiliser la collection. Ce n'est pas parce que celle-ci se vend bon marché qu'elle s'adresse à un public désargenté.

Les réclames de Fayard, comme on l'a vu, insistent sur le faible prix. En somme, « Le Livre populaire » se présente comme destiné « à tous ». Or « tout le monde », qui est-ce ? Une annonce pour la collection concurrente, « Le Livre national », nous renseigne sur l'acheteur invité à acquérir ce type de livres.

> *C'est après-demain que paraît le premier volume de cette inimitable collection, qui, par son prix, par sa présentation matérielle irréprochable, par la notoriété des auteurs, par la célébrité des œuvres publiées, s'impose à toutes les classes de la société, aux femmes de la bourgeoisie, comme aux petites ouvrières, admiratrices de bons et beaux romans : aux employés, aux ouvriers, aux artisans cherchant en dehors de leurs travaux, la distraction saine et captivante de la lecture…*

---

[106] Jean Leclercq, « Roman-feuilleton et condition ouvrière au XIXe siècle », *Europe*, 1974, n° 542, p. 68-74 (p. 68-69 pour la présente citation).

[107] Dès l'apparition des rez-de-chaussée jusqu'aux années 1950, les maîtresses de maison avaient l'habitude de coudre ensemble les bandeaux de feuilletons découpés dans les journaux. Elles les reliaient afin de les garder, de les relire ou de se les échanger. La Bibliothèque européenne du roman populaire de Laxou conserve quelques échantillons de ces livres cousus. D'après Jean-Yves Mollier, ces volumes de fortune ont constitué un frein sérieux à la vente de romans bon marché. Ces volumes artisanaux pouvaient aussi être plus élaborés. On relève dans les quotidiens de la Belle Époque des publicités pour des classeurs fabriqués exprès afin de rassembler les feuilletons découpés (Hugues Van Besien, *Bibliographie des romans-feuilletons du* Nouvelliste de Lyon *entre 1879 et 1914*, mémoire, diplôme supérieur de bibliothécaire, sous la dir. de J.-M. Dureau et M. Didelot, Villeurbanne, ENSB, 1985, p. 2).

> *LE LIVRE NATIONAL est le livre pour tous : il forme la bibliothèque la plus variée, la plus riche, la plus étincelante, accessible à toute les bourses, car il réalise le summum du Livre à bon marché.*[108]

Il s'agit bien de déculpabiliser notamment la maîtresse de maison bourgeoise, en lui démontrant que la dépense ne sera ni frivole, ni surtout excessive. Selon Pierre Olivier-Martin, Arthème Fayard, réaliste, visait d'abord la petite, voire la moyenne et la grande bourgeoisies, qui parfois dévoraient ces romans en cachette.[109]

Ceci ne signifie pas que les couches populaires ne lisaient pas ces livres ; elles ne les achetaient pas nécessairement. Si le public s'élargit socialement, ce fut progressivement, poursuit Olivier-Martin, « *la société bourgeoise du début du siècle employ[ant] un abondant personnel domestique, cuisinières, chauffeurs, valets et femmes de chambre, nurses, etc. Le livre lu par le maître de maison descendait rapidement vers les échelons domestiques.* »[110]

Pour évaluer la notoriété et le taux de pénétration de la collection, il convient de ne pas négliger cette circulation secondaire et conviviale : prêts ou dons à la domesticité, puis aussi à la famille, aux voisins, aux compagnons d'ateliers, gestes d'autant plus spontanés qu'il s'agit d'ouvrages d'humble facture, dont on se détache volontiers et que l'on ne craint pas d'abîmer. A cela s'ajoute certainement un réseau de l'occasion très actif ; encore aujourd'hui, subsistent sur les marchés des loueurs de livres de collections de grande diffusion, sentimentales principalement. Ainsi les habitudes de lecture et la familiarisation à l'objet éditorial, le rendant aussi quotidien que le journal, ont-elles pu susciter ensuite le geste d'achat chez un plus vaste public.

4. « Le Livre populaire » après 1914

4.1. 1914-1921 : des livres en temps de restriction

La parution de nouveautés du « Livre populaire » s'interrompt en août 1914 avec le n° 112, *Fille de soldat* de Pierre Sales. Dans un contexte de restrictions, la

---

[108] Réclame parue en dernière page du *Journal des romans populaires illustrés*, hebdomadaire à 2 sous de romans en livraisons, publié par Jules Tallandier, sans date [ca 1909], n° 179, p. 320. Reproduite intégralement en annexe D, fig. 28.

[109] Pierre Olivier-Martin, « Fayard : 65 centimes. Présentation », *Encrage*, 1985, n° 3, p. 23-24. Fayard aurait profité aussi de l'engouement pour le roman-feuilleton comme sujet de société, entretenu alors par la presse, où intervinrent des écrivains réputés. A une enquête sur le sujet publiée dans *Le Gaulois*, se prêtèrent par exemple Jules Lemaître ou Maurice Barrès… auteurs publiés à la « Modern-Bibliothèque ».

[110] Pierre Olivier-Martin, *article cité*, p. 24.

pagination de ces ouvrages, gourmands en papier, rend leur fabrication et leur commercialisation coûteuses. Ceci explique en partie cette mise en sommeil.[111] Toutefois, Catherine Grandjean-Hogg a relevé que les réimpressions de ces romans se poursuivent pendant le conflit et dans les années d'immédiat après-guerre où l'approvisionnement en papier reste difficile.[112] Sur le front comme à l'arrière, le besoin de distraction dépasse largement la capacité de production des éditeurs. Tout porte à croire que « Le Livre populaire », par son format maniable et son coût de production calculé au plus juste, s'avère adapté à ces temps de crise, à condition de quelques adaptations tout du moins.

Désormais, le prix de vente de 0,65 F, resté stable de 1905 à 1914, et sur lequel la collection a établi sa réputation, ne peut plus être maintenu. Comme on l'a noté à l'examen des volumes conservés à la BnF, les livres sont désormais commercialisés à 1,75 F le volume. On constate surtout une altération de la présentation. La couverture vernissée disparaît à cette époque, définitivement. Une couverture en papier rugueux la remplace temporairement, reprenant l'illustration de Starace, mais monochrome, en niveaux de bleus. La qualité de son impression, ainsi que celle du texte, parfois illisible, deviennent d'une médiocrité qui va marquer pour longtemps la mémoire du public.[113] Enfin, de façon là encore transitoire, l'éditeur répartit la pagination des gros romans sur deux volumes afin de pouvoir proposer son produit à un prix plus raisonnable. Pour ce qu'en montre l'échantillon conservé à la BnF, la division s'effectuait de façon assez cavalière. Les pages achevant le premier volume et celles qui débutent le second sont remaniées et abrégées. On a déplacé l'interruption du chapitres le plus proche afin qu'elle corresponde à la coupure.[114]

4.2. 1922-1937 : une collection bien établie ?

Entre les deux guerres, le marché du roman populaire reste florissant, quoique cette période en constitue en quelque sorte « *l'âge de bronze* ».[115] Toutefois

---

[111] Dans le même temps, « Le Livre national » de Tallandier continue de publier des nouveautés, d'après BN Opale plus.
[112] *Chéri-Bibi* est retiré à 23 100 exemplaires entre 1916 et 1918 et *Fille de soldat* à 42 350 entre 1916 et 1921 (Catherine Grandjean-Hogg, *L'Evolution de la Librairie Arthème Fayard…*, p. 362).
[113] Voir les témoignages de Léo Malet et Jean Bastaire proposés en Annexe E. Les ouvrages publiés à cette période, inutile de le dire, n'intéressent pas les amateurs de « 65 centimes ». Méconnus, ils ne semblent guère collectionnés.
[114] D'après les n° 81 et 110, conservés à la BnF en édition à 65 centimes et dans un des deux volumes de réimpression.
[115] Jean-Christophe Camus, *Les Années parisiennes. Simenon avant Simenon (1923-1931)*, Bruxelles, Didier-Hatier, 1990, p. 62.

l'abondante production de « petits romans » en brochures agrafées constitue alors une concurrence sérieuse pour le format du « Livre populaire », à un moment où le grand public se trouve de plus en plus sollicité par de nouveaux loisirs comme le cinéma ou la radio, raccourcissant le temps autrefois consacré à la lecture.

Les noms de nouveaux auteurs apparaissent au « Livre populaire » comme Suzanne Mila, un des rares auteurs féminins, Jean Clairsange ou Gustave Gailhard.[116] Georges Simenon, qui n'a pas encore créé Maigret, y signe 12 ouvrages sous pseudonymes (Chritian Brulls, Georges Sim, Jean du Perry), récits sentimentaux de série, mélés à des intrigues d'espionnage ou criminelles.[117] Le roman policier reste d'ailleurs peu représenté dans la collection. Les mélodrames grandiloquents, héritiers de *Chaste et flétrie !* et du *Crime d'une sainte,* semblent se faire plus rares, conséquence sans doute du remplacement des auteurs de l'ancienne génération, qui alimentaient les parutions d'avant-guerre en feuilletons du siècle précédent. Les couvertures dénotent un glissement vers le roman sentimental, confirmé par les titres où l'amour revient obsessionnellement.[118] Ces titres sont suivis à l'occasion d'une mention générique hybride : « *grand roman d'amour et de mystère* » (n° 218), « *roman d'amour et d'aventures* » (n° 267). Le roman d'aventure proprement dit n'est pas absent pour autant, puisque la collection accueille toujours des récits de cape et d'épée, ainsi que la réimpression des exploits frénétiques du Nyctalope, héros récurrent de feuilletons publiés au *Matin* par Jean de La Hire, qui suscita l'intérêt de Pierre Versins.[119]

Fayard s'appuie déjà sur le formidable levier promotionnel que le cinéma offre à son fonds. Des annonces insérées dans les volumes viennent le rappeler : « *Les*

---

[116] A propos du n° 172 de la collection, voir Marc Madouraud, « *Lluya la fille des lacs*, Gustave Gailhard, 1926 », *Sur les rayons de la bibliothèque populaire*, 1998, n° 1, p. 22-23.

[117] Simenon livre dans le même temps, toujours sous pseudonymes, 14 volumes pour les « Maîtres du roman populaire ». Peu d'éditions bon marché ont suscité autant d'analyses que ces ouvrages alimentaires où Simenon, en apprentissage selon son propre aveu, « *gâchait du plâtre* ». L'ouvrage le plus complet à leur sujet est celui de Michel Lemoine, *L'Autre univers de Simenon. Guide complet des romans populaires publiés sous pseudonymes*, Liège, Ed. du CLPCF / Chaufontaine, Bibliothèque des paralittératures, 1991, 508 p., qui en propose des résumés et des extraits.

[118] En l'espace de six mois par exemple se succèdent : *Les Martyrs d'un amour* (juillet 1927), *A la conquête de l'amour* (août), *Le Cœur de Liliane* (septembre), *Quand on aime !* (octobre), *La Douleur d'aimer* (novembre), *Bonheur fragile* (décembre), *Les Griffes et le cœur* (janvier 1908), *Les Amants de Tokio* (février). Plus sulfureux parfois, les titres laissent aussi deviner une certaine liberté dans les thèmes et l'approche de la sexualité, dans une collection pourtant très grand public : *Chair de beauté* (n° 232), *Les Dessous de Paris* (n° 291), *Sarah Balkis, danseuse nue* (n° 324). Simenon rapportait à propos des éditeurs que « *chacun avait ses tabous. Chez Tallandier, par exemple, le mot « maîtresse » était interdit et devait être remplacé par « amie ». Chez Fayard au contraire, le mot « maîtresse » était admis. Il y avait comme ça des nuances entre chaque maison de romans populaires.* » (Francis Lacassin, *Conversations avec Simenon*, version revue et augmentée, Paris, Ed. du Rocher, 2002, p. 66)

plus grands succès de l'édition ont été publiés dans « *Le Livre populaire » (…) L'édition la meilleur marché, couverture illustrée en couleur, texte complet* ».[120]
Autre exemple de cet opportunisme : en décembre 1925, « Le Livre populaire » comprend un titre supplémentaire, la réimpression du premier volume de la collection à 65 centimes d'avant-guerre, « Robert Macaire ». L'ancienne couverture a été conservée et le roman porte le n° 161 bis, ce qui suggère la précipitation avec laquelle s'effectua son intégration au calendrier de parution et la mise sur le marché. Au même moment les salles projettent le film de Jean Epstein, *Les Aventures de Robert Macaire*.[121]
Le prix de la collection reste bon marché compte tenu de l'inflation : 1,75 F en 1922, longtemps 2,25 F (1926-1936), 3 F en 1937. Mais la qualité de fabrication des volumes a baissé. Ils sont moins épais qu'auparavant (en moyenne 280 à 300 pages, contre 400 à 500 pour les « 65 centimes »)[122] ; sur les rayonnages des magasins de la BnF, les livres tiennent moins bien debout, un coin en est affaissé et un peu déformé.
Sans doute du fait de la concurrence du « Livre national » de Tallandier qui parut toutes les semaines, « Le Livre populaire » devint quelques temps bimensuel (novembre 1925-juin 1929). Pourtant, les ventes s'érodent. Les tirages initiaux passent sous le seuil des 20 000 exemplaires fin 1934.

4.3. 1937-1958 : de constants réajustements

En 1937, Fayard tente de redonner une jeunesse au « Livre populaire » en reprenant la numérotation au numéro un. C'est aussi, changement d'image, le moment du départ de l'illustrateur Gino Starace, qui marquait la collection de son empreinte depuis 1905. Son successeur, Maurice Toussaint (1882-1974), travaille

---

[119] Pierre Versins, *Encyclopédie de l'utopie, des voyages extraordinaires et de la science-fiction*, Lausanne, L'Âge d'homme, 1972, p. 636.
[120] Annonce relevée dans le n° 41 bis, accompagnée d'une liste de 13 films. « J'ai lu » opèrera plus tard de la même façon, en isolant dans une rubrique distincte de ses catalogues les novélisations et les titres adaptés à l'écran.
[121] Sorti le 11 décembre 1925, d'après le site dvd.toile.com, <http://dvdtoile.com/Film.php?id=11444> (consultation le 31 décembre 2004).
[122] Apparemment Simenon livrait pour « Les Maîtres du roman populaire » et « Le Livre populaire » des romans calibrés de 12 000 lignes, 6 500 pour « L'Aventure » (Jean-Baptiste Baronian, « Simenon avant la lettre », dans *Simenon parmi nous,* Bruxelles, Le Veilleur de nuit, 1985, p. 68). Chiffres à relativiser, car le romancier a déclaré aussi se souvenir « *qu'il y avait à ce moment-là deux longueurs standard : dix mille et vingt mille lignes* » (Francis Lacassin, *Conversations avec Simenon…*, p. 66).

aussi pour les productions rivales de Tallandier.[123] Mais la guerre vient mettre fin à la nouvelle série.

Pour plusieurs années, l'éditeur va se contenter de remettre sur le marché les valeurs sûres du fonds du « Livre populaire ». Du fait des restrictions et du prix du papier, il intensifie une politique de réécriture des textes qui consiste à les abréger. Les réimpressions – ou plutôt les rééditions – « *prennent avec l'œuvre des libertés croissantes et significatives.* »[124] C'est la principale évolution à noter dans ces temps difficiles.[125] Après guerre, la tendance ne fera que se confirmer. L'époque sera justement au livre condensé : le Readers's digest s'établit en France.[126]

Cependant, l'apparition en 1953 du « Livre de poche » fait soudain apparaître obsolète la présentation des anciennes séries bon marché. « Le Livre populaire » ne conserve-t-il pas une couverture de papier souple, non glacée, et un format hérités du XIXe siècle ? La collection de Fayard appartient à un âge de la diffusion de masse dont la page se tourne et qui sera bientôt révolu. L'éditeur lance encore dans les années 1950, dans le format du « Livre populaire », une série d'aventure et d'espionnage consacrée au romancier Pierre Nord, mais pour laquelle il adoptera bientôt une couverture cartonnée plus rigide.

Comment insuffler un peu de dynamisme à la collection ? Différentes présentations seront adoptées pour les couvertures, devenues assez mièvres. Les illustrateurs se succèdent. Un nouveau souffle paraît venir, une fois de plus, du cinéma. Les couvertures, s'orientant vers un dessin plus réaliste, vont jusqu'à reproduire des photographies de films, colorisées dans une tentative de restitution criarde du technicolor. Un certain nombre de clichés proviendrait de productions transalpines sans rapport avec les textes qu'ils illustrent. Sur les écrans populaires, la vogue est

---

[123] Voir François Ducos, « Aujourd'hui on expose : Maurice Toussaint », *Le Rocambole*, 2001, n° 17, p. 125-150, et Jean-Luc Buard, « Maurice Toussaint, illustrateur populaire : une appréciation », *Le Rocambole*, 2002, n° 18, p. 107-116, additifs et corrections dans *Le Rocambole*, 2002, n° 19, p. 150-151.

[124] René Guise et Catherine Noirel, « Michel Zévaco : éléments pour une bibliographie », *Revue d'histoire littéraire de la France,* 1975, n° 2-3, p. 415-418.

[125] Quelques volumes de la collection, à connotations antigermaniques ou antisoviétiques, figurent sur la « Liste Otto » des ouvrages retirés de la vente par les éditeurs ou interdits par les autorités allemandes (septembre 1940) : Paul Bertnay : *L'Espionne du Bourget, Les Millions de l'oncle Fritz, Orphelins d'Alsace, Le Passeur de la Moselle* ; Jean Biso : Le *Caïd rouge, Le Danseur rouge* ; Pierre Decourcelle : *Fille d'Alsace* ; Gustave Gailhard : *Crèvetout, hussard de « La Grande »* ; Edmond Ladoucette : *L'Orpheline de Bazeilles* ; Georges Sim : *La Femme 47* ; Georges Steff : *La Maffia rouge, Nives, policier gangster* (Pascal Fouché, *L'Edition française sous l'Occupation*, Paris, Bibliothèque de littérature française de l'Université Paris 7, 1987, vol. 1, p. 296-297). Les exemplaires en possession de l'éditeur sont remis aux autorités. Ces livres n'ont bien entendu pas été éliminés par la BN, mais sur leur dos a été collée une étiquette dactylographiée portant l'avertissement : « *Ouvrage ne pouvant être communiqué qu'avec l'autorisation de M. l'Administrateur général – Liste OTTO* » (Voir Annexe G, fig. 36).

aux films historiques et de cape et d'épée, italiens et français. Les nouveaux titres qui paraissent ressortissent principalement de ce genre. Il s'agit de réimpression des romans de Paul Féval fils, suites innombrables du *Bossu,* mais aussi de quelques romans inédits, comme ceux d'Yves Dermèze.[127]

En effet, dans les années 1950, « Le Livre populaire » s'enrichit de quelques volumes. Par commodité, l'éditeur les numérote d'après la première série, la seule dont les titres, réimprimés, restent en vente.[128]

On trouve couramment d'occasion des exemplaires de la collection de Fayard qui d'évidence ont été remis sur le marché avec les pages massicotées, afin de leur procurer un aspect plus pratique et plus moderne… au risque de couper quelque peu sur le nom de l'auteur en haut de la page de couverture.[129]

« Le Livre populaire », qui a connu une exceptionnelle longévité, cesse finalement de paraître en 1958, année de l'intégration de Fayard au groupe Hachette. Telle est la loi pour les collections populaires, vite consommées, périmées et remplacées facilement par les nouvelles formules que le marché lance sans relâche.

4.4. 1960-1961 : « Les Chefs-d'œuvre du roman », brève résurrection

En recherchant les volumes de la collection du « Livre populaire » par leurs titres dans le catalogue BN Opale plus, on découvre qu'un éditeur, baptisé Les Chefs-d'œuvre du roman, en remit sur le marché un certain nombre vers 1960. L'adresse mentionnée sur ces ouvrages, 18 rue du Saint-Gothard, suggère que cette raison sociale est un prête-nom de Fayard, dont le siège social ne quitta le n° 18-20 de la

---

[126] Le premier numéro de l'édition française, *Sélection du Reader's digest*, paraît en 1947.

[127] Pseudonyme de Paul Bérato. Cet auteur constitue un bon exemple de la permanence de l'écrivain de littérature de masse, travaillant simultanément pour plusieurs éditeurs sans se consacrer exclusivement à un genre. Il publia encore, notamment sous le nom de Paul Béra, des romans policiers, d'espionnage, de fantastique ou de science-fiction dans des collections de la Librairie des Champs-Elysées ou du Fleuve noir. Voir Jacques Baudou et Jean-Jacques Schleret, *Le Vrai visage du « Masque »*, Paris, Futuropolis, 1984, vol. 1, p. 157-159.

[128] Conservés à la BnF sous la cote 16-Y2-6415.

[129] Voir en annexe C, fig. 10, l'image d'un livre qui a subi ce traitement.

même voie qu'une décennie plus tard.[130] Sur les volumes, rien d'autre ne permet pourtant de faire le rapprochement entre les deux raisons sociales.[131]

La consultation des éditions successives 1959 et 1963 de *Répertoire des éditeurs et liste des collections* (ancien nom du répertoire *Editeurs et diffuseurs de langue française* du Cercle de la Librairie), ne permet pas d'en apprendre davantage sur Les Chefs d'œuvres du roman. On ne les y trouve référencés ni à titre d'éditeur, ni à celui de collection.[132]

Aucun catalogue des Chefs d'œuvres du roman n'est conservé à la BnF en cote Q10D (catalogues d'éditeurs de la période 1960-1979). Les catalogues contemporains de Fayard consultés n'y font pas allusion non plus.

La présentation des Chefs d'œuvres du roman est renouvelée par rapport à celle du « Livre populaire » : format plus petit (17 cm), couverture cartonnée et non plus souple, tranches coupées. Peinte, inédite, l'illustration de couverture représente un couple ou le personnage principal devant un fond schématique de deux bandeaux verticaux, l'un blanc, l'autre dans une couleur marbrée. L'image paraît s'inspirer de photos de films voire de toiles classiques, pour les sujets historiques en particulier.[133] En somme, l'aspect rappelle les « Livre de poche » ou « J'ai lu » d'alors, auxquels ce produit de format plus compact cherche vraisemblablement à s'apparenter. Dernier changement majeur : l'épaisseur du volume.

En effet, les textes ont été considérablement écourtés à l'occasion de ces rééditions, sans que cela soit signalé nulle part. Il ne subsiste que 192 pages des 400 à 500 des éditions à 65 centimes. Le romancier Léo Malet (1909-1996),

---

[130] En 1966, tout en conservant son siège social rue du Saint-Gothard, Fayard transféra ses bureaux au 6, rue Casimir-Delavigne. La maison n'intégra le 75, rue des Saints-Pères, où elle se trouve encore actuellement, que dans la première moitié des années 1970. Voir J. Villetay, « Un nom illustre de l'édition dans le 14e : Arthème Fayard *», Le Journal du 14e*, 1984, n° 3, p. 8, ainsi que les notices consacrées à Fayard dans *: Le Livre de langue française. Répertoire des éditeurs*, Paris, Cercle de la librairie, 1967, et dans les volumes qui lui font suite chez le même éditeur : *Répertoire international des éditeurs de langue française*, 1971, et *Répertoire international des éditeurs et diffuseurs de langue française*, 1975.

[131] Remarquons toutefois que dans le catalogue BN Opale plus, une des notices des ouvrages en question, issue du chargement de la conversion rétrospective des imprimés, indique entre crochets Fayard en nom d'éditeur (Paul Féval, *La Jeunesse du Bossu*, 1960).

[132] Il est vrai que ne figurent dans cette dernière liste que les collections signalées par les éditeurs eux-mêmes, et non les collections encore en activité. « Le Livre populaire » y apparaît par exemple jusqu'à l'édition 1963. Par ailleurs, la liste, établie annuellement par la BN, des éditeurs, libraires et imprimeurs dont les ouvrages ont été signalés dans la partie officielle de la *Bibliographie de la France*, publiée dans l'index de celle-ci, mentionne Les Chefs-d'œuvre du roman pour les années 1962 et 1963. Ces dates s'expliquent sans doute par les délais de traitement plus longs de ces volumes, parvenus de province par un dépôt, non de l'éditeur, mais de l'imprimeur.

[133] Un œil sagace peut ainsi reconnaître, sur la couverture des *Pardaillan*, le visage de Gérard Philippe dans le film qu'il coréalisa en 1956 avec Joris Ivens, *Les Aventures de Till l'espiègle*… bien que celui-ci n'entretienne aucun rapport avec le roman de Zévaco.

compta au nombre des rédacteurs anonymes chargés de cette réécriture. Sollicité une dizaine d'années plus tard par un cercle d'amateurs de roman populaire, il livra quelques éclaircissements sur cette commande : « *J'ai effectivement travaillé à ce genre d'exercice chez Fayard, en 1960 ou 1961. J'étais complètement fauché et c'est Armand Lanoux*[134] *qui m'avait procuré ce boulot. Il s'agissait de ramener à 250 pages*[135] *des romans qui en comportaient 350 à 400, de façon à pouvoir les vendre très bon marché dans les Uniprix.* »[136]

Au soupçon d'avoir participé à une censure des textes, Malet répondait qu'il n'avait pas reçu la moindre consigne « *d'élimination de ce qui avait un caractère trop marqué politiquement* », et qu'il ne l'aurait d'ailleurs jamais accepté : « *Mais il est peut-être bon de dire que j'ai « raccourci » des textes qui l'étaient déjà (j'ai travaillé sur des éditions de 1949 et 1956), donc déjà amputés des passages politiques… […] Chez Fayard, le seul Zévaco sur lequel j'ai travaillé est* Nostradamus. *Mes autres victimes ont été Xavier de Montépin, Paul Féval fils, Pierre Decourcelle et Paul Bertnay. »*[137]

Le projet consistait donc à procurer une édition abrégée, conçue pour une diffusion massive et bon marché. D'après ce témoignage, la vente était assurée dans les supermarchés. Ce fut le cas aussi de la collection « La Chouette », et de « J'ai lu » à ses débuts, dont le succès contribua sans doute à inspirer cette initiative.[138] Les Chefs d'œuvres du roman se trouvaient dans les espaces d'achalandage que fréquentait désormais le public visé, majoritairement féminin et, littérairement,

---

[134] Armand Lanoux (1913-1983) appartint au du comité littéraire de la Librairie Arthème Fayard de 1952 à 1962, où il fut aussi, de 1952 à 1964, rédacteur en chef de la revue les *Œuvres libres* (*Who's who in France 1973-1974*, Paris, J. Lafitte, 1973, p. 970).

[135] La pagination des Chefs-d'œuvre du roman est en fait calibrée à 192 pages.

[136] Lettre de Léo Malet à Jean Leclercq, datée du 1er novembre 1970, citée dans : Jean Leclercq, « Un Hommage à Léo Malet », *Désiré*, 1974, 2e série, n° 4, p. 61. Dans un entretien accordé ultérieurement, Léo Malet détermina une date plus précise, situant ce travail qu'il qualifiait de « *ressemelage* » dans « *les cinq ou six derniers mois de 1959* » (Francis Lacassin, *Sous le masque de Léo Malet. Nestor Burma*, Amiens, Encrage, 1991, p. 130).

[137] Jean Leclercq, *article cité*, p. 61. La liste des auteurs que Léo Malet conserve en mémoire quelques années plus tard diffère légèrement : « *[…] je n'ai pas touché à Zévaco. J'ai surtout raccourci… Pierre Decourcelle, Paul Berthay [sic], Michel Murphy [sic], Xavier de Montépin, Eugène Sue, Paul Féval, père et fils… D'autres certainement, dont je ne me souviens plus.* » (Francis. Lacassin, *ouvrage cité*, p. 130).

[138] Voir Elisabeth Parinet, *Une histoire de l'édition…*, p. 407, et Jacques Baudou et Jean-Jacques Schleret, *Le Vrai Visage de « La Chouette »*, Paris, Futuropolis, 1986, p. 10-18. Frédéric Ditis (1920-1995), qui diffusait sa collection policière « La Chouette » entre 50 000 et 75 000 exemplaires dans les magasins Prisunic et Printannia, puis Monoprix, avait cofondé « J'ai lu » en 1958 sur le même modèle, pour le compte de Flammarion. Baudou et Schleret rapportent p. 13 un propos qui illustre la perpétuation des procédés employés par Arthème Fayard pour le « Livre populaire ». Au sujet des couvertures de ses deux collections, aux typographies élégantes et confiées à un illustrateur unique, Giovanni Benvenuti, Frédéric Ditis déclarait : *« A quoi bon, me direz-vous, apporter tant de soins à des livres destinés à être vendus au prix de solde dans des magasins populaires ? Eh bien précisément ! Si je tire un enseignement d'une carrière toute entière consacrée à la grande diffusion, c'est que plus un livre se vend bon marché, plus le public est exigeant et plus l'éditeur doit veiller au moindre détail. »*

supposé peu exigeant sinon peu éduqué. On peut voir là l'héritage de la stratégie de diffusion du « Livre populaire ».

Néanmoins, la Librairie Fayard, nouvellement intégrée à Hachette en 1958, s'engage sans doute alors dans la voie d'un recentrage éditorial, correspondant à une répartition entre les différentes composantes du groupe. S'il n'était pas question de concurrencer des séries policières, d'aventures ou d'espionnage qu'elle continue de publier elle-même, ou au moins de commercialiser ou de rééditer, comme « Le Saint » de Leslie Charteris, il semble qu'elle ne lança sous son nom aucune nouvelle collection populaire. Et elle devait se garder de nuire aux autres marques d'Hachette dans le circuit de ses relais et de la librairie traditionnelle. D'ailleurs, Hachette entendait probablement avec « Les Chefs-d'œuvre du roman » concurrencer sur ses propres lieux de vente « J'ai lu », dont il estimait que la stratégie portait ombrage au « Livre de poche ».

On peut de ce fait émettre l'hypothèse que si le nom de Fayard ne figurait pas sur les volumes, c'est principalement à cause de ce mode de diffusion en supermarché, susceptible de dévaluer une image de sérieux, de qualité et de respectabilité. La maison a désormais acquis la réputation d'une entreprise se consacrant à la publication de documents, notamment au travers de collections honorables comme « Les Grandes études historiques » ou la « Bibliothèque Ecclesia ».[139] Motif plus crucial encore : s'estimant lésés, les libraires mécontents avaient entrepris le boycott des éditeurs qui cédaient leurs droits à « J'ai lu ».[140] L'opération des « Chefs d'œuvres du roman » entretenant une concurrence comparable, la discrétion de Fayard se comprend aisément.

Du reste, cette diffusion marginale constitua sans doute un handicap au dépôt des ouvrages. On ne trouve que huit titres des Chefs d'œuvres du roman au catalogue de la BnF, alors qu'en consultant la liste des volumes déjà parus donnée dans *Les Amants de Venise* de Michel Zévaco, achevé d'imprimé en juin 1961, il semble qu'au moins 41 parurent. Selon ce chiffre, le taux de recouvrement de la collection dans les collections patrimoniales avoisine les 20 %. Deux volumes manquants auxquels nous avons eu accès s'avèrent imprimés en Pologne, ce qui ne permettait

---

[139] Ses collections de grande diffusion, policières uniquement, sont alors reléguées à la fin des catalogues et bulletins de nouveautés.

[140] Elisabeth Parinet, *Une histoire de l'édition…*, p. 407.

pas de croiser le contrôle des dépôts éditeurs et imprimeurs, ni peut-être de réclamer les volumes manquants dans des délais raisonnables.

Il apparaît difficile d'établir longévité exacte des « Chefs d'œuvres du roman ». S'il entrait dans les projets de l'éditeur d'instrumentaliser le fonds Fayard afin de concurrencer Ditis, poursuivre l'opération n'était pas nécessaire. Hachette négocia selon des termes qui lui convenaient la commercialisation du « Livre de poche » dans les Prisunic. Les accords de distribution de « J'ai Lu » avec la chaîne de magasins ont été rompus en 1961, l'amenant à incorporer un circuit de diffusion plus traditionnel, et la collection « La Chouette » cessa de paraître.[141] Pour survivre, les « Chefs d'œuvres du roman » devaient donc offrir des garanties de rentabilité. Les textes figurant en quatrième de couverture annonçaient une parution mensuelle.[142] Toutefois, la série ne semble pas avoir rencontré la faveur du public et n'a probablement vécu guère longtemps. Toujours d'après Léo Malet, la qualité des adaptations en serait un des principaux motifs.[143]

On peut se demander enfin si ces ouvrages, écrits pour certains selon des conventions commerciales en vigueur presque un siècle auparavant, correspondaient encore, même fortement remaniés, aux attentes et aux mentalités du public des années 1960.

---

[141] Jacques Baudou et Jean-Jacques Schleret, *Le Vrai Visage de « La Chouette »…*, p. 18.

[142] « *(…) les grands romans de cape et d'épée, d'amour et d'action que, chaque mois, la grande collection Les Chefs d'œuvre du roman sélectionne avec le plus grand soin pour ses fidèles lecteurs, amateurs de livres vivants et passionnants.* » (quatrième de couverture de : Michel Zévaco, *Les Amants de Venise*, 1961).

[143] « *L'expérience a d'ailleurs échoué, peut-être parce que certains « réducteurs de textes », sabrant à tort et à travers, ont donné au public une marchandise inqualifiable. Tant pis si je passe pour peu modeste, mais je dois dire que si, dans l'équipe, tout le monde avait travaillé aussi consciencieusement que moi (respectant le texte au plus près, condensant, mais sans rien altérer de l'esprit, ne supprimant aucun personnage) le résultat eut été différent.* » Jean Leclercq, « Un Hommage à Léo Malet »…, p. 61.

III. Un patrimoine négligé?

L'interrogation sous laquelle s'inscrit ce chapitre ne porte aucune volonté de provocation.[144] Je souhaite néanmoins décliner ici une série de problématiques sous l'éclairage du déficit de reconnaissance dont pâtissent les collections qui nous occupent. Pour appuyer cette approche, il paraît pertinent de rappeler le constat établi par René Guise en 1994 :

> *(...) on ne peut apprécier la popularité d'un romancier que si l'on mesure l'importance de la diffusion de son œuvre, en prenant en compte, dans la mesure du possible, toutes les publications qui en sont faites. Or les catalogues de la Bibliothèque Nationale sont notoirement insuffisants en ce domaine. Il ne nous appartient pas de décider – les informations nous manquent – si le roman populaire a été victime du mépris de conservateurs de culture classique, ou de la négligence des éditeurs en ce qui concerne le dépôt légal. Mais le fait est là : les romans populaires manquent souvent dans le catalogue de la Bibliothèque Nationale ; il est rarissime d'y trouver mention de toutes les rééditions ; il arrive même que manquent, en magasin, des volumes qui figurent au catalogue.*[145]

L'objectif de cette dernière partie consiste à apporter quelques éléments de réponse à ces observations. Je m'y attacherai en déclinant chacune des étapes parcourues par les volumes à la bibliothèque. Les renseignements collectés lors de l'examen de ceux-ci serviront de point de départ.

1. Les entrées à la BN

1.1. Les vicissitudes du dépôt légal

Habitué aux règlements actuellement en vigueur, j'ai été frappé qu'autant des livres que j'ai examinés soient parvenus à la Bibliothèque nationale par le dépôt légal imprimeur. Ils attirent particulièrement l'attention : la signature de

[144] Il n'entre pas dans mon intention de défendre telle manifestation textuelle plutôt que telle autre, parce qu'elle serait considérée comme de la littérature de seconde zone. Cela impliquerait d'entrer, stérilement à mon sens, dans des logiques de hiérarchie et de valeurs sociales dont il suffira de rappeler que la prégnance est avérée.

[145] René Guise, « Charles Mérouvel, romancier. Quelques notes bibliographiques », *Tapis franc*, 1993-1994, n° 6, p. 107.

l'imprimeur, Mauchaussat, figure en haut de la page de garde. Jusqu'au n° 112 (paru en 1914), les exemplaires concernés représentent la majorité des titres rassemblés sous la cote 8-Y2-57845, les autres s'avérant pour la plupart des dons ; les seuls volumes parvenus par un dépôt légal de l'éditeur sont des réimpressions postérieures.

Après la Première Guerre mondiale, les deux romans les plus anciens ont été donnés à la BN par leur auteur.[146] L'achevé d'imprimer indique qu'ils sont sortis des presses en Allemagne occupée. Ils auraient ainsi échappé plus facilement au dépôt imprimeur, ou bien n'y étaient-ils pas soumis. Les autres parutions du « Livre populaire » se trouvaient-elles dans le même cas ? Toujours est-il que le dépôt ne reprend avec régularité qu'en 1925. Le n° 153 est le premier réceptionné au titre du dépôt légal éditeur.

Une vérification des textes législatifs en vigueur pour la période considérée permet de l'expliquer facilement. Le dépôt légal des monographies était régi à la Belle Epoque par la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse. Aux termes de celle-ci « *au moment de la publication de tout imprimé, il en sera fait par l'imprimeur (...) un dépôt de deux exemplaires destinés aux collections nationales* » (Article III) ; ces dispositions sont bien « *applicables à tous les genres d'imprimés ou de reproductions destinés à être publiés* » (Art. IV). Le dépôt ne parvenait pas directement à la bibliothèque. Il s'effectuait « *au ministère de l'intérieur pour Paris, à la préfecture pour les chefs-lieux de département, à la sous-préfecture pour les chefs-lieux d'arrondissement et pour les autres villes à la mairie* » (Art. III).[147] La filière suivie par les livres pouvait donc s'avérer très longue.

La réglementation a été conçue davantage dans le souci d'assurer la surveillance administrative de l'imprimerie (de la presse au premier chef) que dans celui d'enrichir le patrimoine national. Ses défauts suscitèrent les critiques dès le vote de la loi, qui perpétuait d'ailleurs une organisation dont la BN a pâtit au long du XIXème siècle.[148] En effet, non seulement les sanctions financières prévues

---

[146] *Réveil d'amour* (1922) et *La Mendigote* (1923) de Georges Spitzmuller.

[147] Le chapitre Ier de la loi du 29 juillet 1881 est reproduit en Annexe F.

[148] Déjà durant le Second Empire, Mérimée listait les problèmes impliqués pour la cohérence des collections. Par exemple, l'imprimeur tenu au seul « dépôt de labeur » ne livre que ce qu'il a produit. S'il n'a pas apposé une couverture ou intégré des illustrations hors-texte imprimées par un confrère, les exemplaires parviennent ainsi incomplets. Mérimée dénonce également des abus dans l'application de la loi, érigés en habitudes. « *Ce n'est point un exemplaire de rebut qui doit revenir à la Bibliothèque impériale,* préconisait-il, *mais un exemplaire aussi bon que le meilleur de ceux qu'on livre*

apparaissent peu dissuasives mais encore l'imprimeur n'a pas l'habitude de conserver les livres qu'il fournit à l'éditeur, ce qui rend vaine toute réclamation. D'ailleurs, la possibilité de lui adresser celle-ci devait s'exercer dans les trois mois suivant la sortie des presses, délai trop bref pour effectuer correctement la veille éditoriale.[149] Au cours des années 1910-1920, Eugène Morel[150], au titre de directeur du Service du dépôt légal de la BN, puis le parlementaire Marcel Plaisant, ont attiré maintes fois l'attention sur les insuffisances des textes. Selon l'exposé des motifs d'un projet déposé en vue d'une réforme, « *les prescription de la loi du 29 juillet 1881 ne sont, en fait, respectées que par qui le veut bien : c'est l'habitude qui la sauve encore, autant que les bonnes volontés.* »[151]

Ce n'est qu'en 1925 qu'une loi spécifiquement consacrée au dépôt légal institue le « *double dépôt effectué par l'imprimeur ou par le producteur d'une part et l'éditeur, d'autre part* » (Art. 1). Ce dernier est adressé à la BN (Art. 9).[152] Le texte allonge aussi le délai de prescription de trois mois à trois ans.

D'après mes relevés sur le corpus étudié, ces dispositions rentrent en vigueur très rapidement (même s'il faut attendre 1927 pour les voir pleinement adoptées par tous les éditeurs d'après les rapports annuels de l'établissement). A partir de 1925,

---

dans le commerce » (Rapport présenté au ministre de l'instruction publique par Prosper Mérimée, au nom de la Commission chargée d'examiner les modifications à introduire dans l'organisation de la Bibliothèque impériale, Le Moniteur, 20 juillet 1858, cité par Henri Lemaître, *Histoire du dépôt légal*, 1925, p. 105).

149 Eugène Morel, *Le Dépôt légal. Etude et projet de loi,* Paris, Bossard, 1917, p. 17-18. Il semble que la loi se soit maintenue si longtemps du fait que la police, soucieuse de maintenir ses prérogatives, faisait obstruction à sa réforme. Morel cite (p. 7) une « Lettre du Ministre de l'Intérieur à Celui de l'Instruction publique » (8 avril 1851) qui résume cet état d'esprit, encore accru lors du conflit mondial : « *Le dépôt légal a été de tout temps et avant tout une institution qui se rapporte à la sûreté générale. Accessoirement il est vrai, les ordonnances ont voulu que les produits du Dépôt légal fussent, par l'intermédiaire ministériel, répartis en divers dépôts publics, mais c'est là un résultat tout secondaire, accidentel en quelque sorte.* » Les autorités se montrent pourtant conscientes des lacunes rencontrées dans la collecte. Au début du siècle, le Préfet de police de Paris, alors Louis Lépine, charge ainsi les commissaires de la Seine de rappeler à leurs obligations les imprimeurs de chaque district. Le dossier requiert manifestement toute son attention : « *Vous voudrez bien*, indique-t-il, *me rendre compte du résultat de vos soins par un rapport auquel vous joindrez un état séparé contenant les noms et adresses des imprimeurs (...) auxquels vous aurez fait cette communication.* » (« Circulaire du préfet de police invitant les commissaires de police de Paris à rappeler aux imprimeurs et aux photographes de leur quartier les prescriptions de la loi de 1881 relatives au dépôt légal », 18 septembre 1905, extrait de : *Recueil des arrêtés et circulaires de la Préfecture de police*, 1905, n° 11, cité par Henri Lemaître, *Histoire du dépôt légal*, p. 57.) Ces contrôles ponctuels ne suffiront cependant pas à améliorer la situation durablement, ni sur tout le territoire : « *les sous-préfectures, les intermédiaires partagent avec les imprimeurs la responsabilité de négligence* », souligne Morel (*ouvrage cité*, p. 28).

150 Morel débattit par exemple dans les colonnes du *Mercure de France* pour faire améliorer la législation.

151 *Projet de loi déposé à la Chambre le 30 juin 1921*, cité par H. Vuibert, *Le Dépôt légal*, 1925, p. 7. « *Ainsi,* relève encore le projet, *la* Bibliographie de la France *(journal général de l'imprimerie et de la librairie), fondée sur le dépôt tel qu'il parvient au Ministère de l'Intérieur, ne peut, puisque le dépôt est défectueux, fournir le répertoire complet qui importerait tant à l'avenir du Livre français.* » En 1913, le déficit du dépôt légal est évalué à 30 % (Thérèse Kleindienst, « Les Transformations de la Bibliothèque nationale » dans *Histoire des bibliothèques françaises, 4. Les bibliothèques au XXe siècle, 1914-1990*, sous la dir. de Martine Poulain, Paris, Promodis-Cercle de la Librairie, 1992, p. 92). On trouvera aussi des indications statistiques sur l'état du dépôt légal dans l'ouvrage de Morel.

152 Voir en annexe G la reproduction in extenso de la loi du 19 mai 1925.

le taux de fiabilité de la *Bibliographie nationale* relevé par Sophie Grandjean-Hogg passe d'ailleurs à 100 %.[153]

Si le dépôt légal du « Livre populaire » s'avère déficient avant cela, il ne faut donc aucunement en incriminer Fayard, puisque l'éditeur n'y était pas tenu. Ce sont les négligences des imprimeurs et du Ministère de l'intérieur, de même que les imperfections de la loi, qui privaient la BN de nombreux ouvrages. D'autres modes d'entrées existaient pour contourner ces difficultés.

1.2. Entrées par dons et rebut des postes

Si la BN reçut naturellement des ouvrages en don, la présente recherche a permis de découvrir un mode d'entrée insolite d'une partie de ceux-ci, le rebut des Postes. Les collègues du département d'accueil n'avaient aucune idée de son existence. J'ai tenté d'éclaircir cette question par des recherches qui m'ont beaucoup mobilisé, mais n'ont permis de rassembler que peu d'éléments concrets.

« *L'administration française désigne sous le nom de* rebuts *tous les objets de correspondance confiés à la poste et qui, pour un motif quelconque*, n'ont pu être ni dirigés, ni distribués, ni réexpédiés. »[154] Au service central de réexpédition du courrier, à Paris rue de Varennes (aujourd'hui à Libourne), aboutissent lettres et colis chaque fois qu'on n'a pu identifier et retrouver le destinataire ou l'auteur de l'envoi.[155] Les publications recueillant les règlements postaux contiennent des informations très détaillées sur les procédures à suivre (type d'étiquettes, de bandes à appliquer, bordereaux, registres à remplir dans chaque situation). Aussi ai-je pensé que la cession de rebuts à la BN était encadrée par des instructions écrites, mais je n'ai trouvé que des informations très générales. La mention la plus ancienne que j'ai identifiée à ce propos, de 1923, précise qu'à l'occasion du versement des objets rebutés aux Domaines, la BN « *est autorisée à faire un choix parmi les livres et les brochures.* »[156] Ce règlement aurait été appliqué avec

---

[153] Catherine Grandjean-Hogg, *L'Evolution de la Librairie Arthème Fayard…*, p. 783.

[154] « Le service des rebuts en France », *L'Union postale. Journal publié par le Bureau de l'Union postale universelle*, 1881, vol. 6, n° 6, p. 117-129. Voir aussi H. Flouret et M. Sailly, « Que deviennent les lettres, imprimés, objets divers confiés à la poste et non distribués », *Bulletin d'informations, de documentation et de statistique du Ministère des PTT*, 1937, n° 1, p. 11-44.

[155] *Guide synoptique du service de correspondance postale*, tome 2, titre IV : rebuts, Paris, L'Indicateur universel des PTT, 1er avril 1923, p. 20-21.

[156] M. Ferrière, *Cours d'exploitation postale*, t. 1, Paris, Eyrolles, 1923, p. 150. En 1928, les livres et brochures « *non renvoyables* » seraient offerts d'abord « *à la Bibliothèque centrale des PTT, puis à la Bibliothèque nationale* » (Champ

régularité selon les archives de la Poste.[157] Il se serait maintenu jusque dans les années 1970, au moins pour les ouvrages les plus remarquables : on sait qu'à cette époque « *certains objets comme les (…) livres de peu de valeur font l'objet de dons aux hôpitaux, aux entreprises charitables ou aux bibliothèques publiques. Les livres ou documents rares sont présentés à la Bibliothèque nationale.* »[158]

Je n'ai pu déterminer depuis quelle date les dons à la BN s'alimentaient des livres rebutés. Néanmoins, un registre des dons conservé dans les archives de la BnF contient un cahier daté du 21 mai 1906 listant des « *volumes tombés au rebut des postes en 1906* ».[159] J'ai relevé sur les livres entrés par dons que j'ai examinés les numéros d'enregistrement. A la consultation de registres similaires, j'ai ainsi pu constater que la plupart étaient arrivés par les rebuts entre 1923 et 1927, dont ceux à couvertures monochromes qui portent des crayonnées.

D'après les registres, il semble que cette procédure permettait de récolter surtout des ouvrages étrangers[160], et des documents dont le dépôt légal était mal effectué : catalogues d'exposition, almanachs, guides, brochures, publications administratives et bien sûr romans populaires. Il est difficile d'apprendre, tant que des archives plus précises n'auront pas été retrouvées et répertoriées, comment ce travail s'organisait. Les Archives de la BnF n'ont répertorié à ce jour aucun règlement, note de service ou procès verbal à ce propos. Peut-être ces entrées

---

et L. Naud, *Exploitation postale (législation, réglementation)*, 3e éd. refondue, Paris, Courrier des examens, 1928, p. 267.)

[157] Mme Anne Burnel, responsable du Service national des archives de la Poste, m'a obligeamment signalé un dossier relatif à la gestion des rebuts, versé aux Archives nationales (n° 19980490, art. 2), où figure l'article de 1937 mentionné ci-dessus, portant des annotations que l'on peut estimer à 1949-1950, d'après lesquelles les livres sont « *offerts périodiquement à la Bibliothèque centrale des PPT, puis à la Bibliothèque nationale et enfin à la Sous-direction du service social des PTT.* » Cette dernière assurait la gestion d'une centaine de bibliothèques du personnel.

[158] « Exposé de la France », *Organisation des services chargés du traitement des correspondances ne pouvant être remises au destinataire ni restituées à l'expéditeur à l'aide des éléments de la suscription (recherches, rebuts, etc). Mode de traitement des envois non distribuables. Synthèse des exposés présentés à la session de 1970 du Conseil consultatif des études postales*, Berne, Bureau international de l'Union postale universelle, 1973, p. 99-106. On trouve confirmé ailleurs que les « *livres et brochures non renvoyables sont (...) offerts périodiquement à la Bibliothèque centrale des PTT, puis à la Bibliothèque nationale, enfin à la Sous-direction du Service social des PTT. Les livres et brochures non retenus par ces trois organismes sont compris par le Centre de recherches du courrier dans ses livraisons au Service des domaines en vue de leur vente au profit du budget annexe.* » (Ministère des postes et télécommunications, Instruction générale sur le service des postes et télécommunications, Paris, Imprimerie nationale, 1973, fasc. 6, livre 3, titre 3, p. 196)

[159] Cahier de 8 pages dont 4 écrites, inséré entre les p. 554 et 55 du *Registre des dons* du 1er avril 1903 au 13 juin 1908 (n° 103 661-120 847)

[160] Le budget de la Bibliothèque nationale reste à l'époque insuffisant pour acquérir en nombre satisfaisant des ouvrages à titre onéreux. Il a été réduit de moitié pendant la Première Guerre mondiale, mais il était en temps de paix « *celui d'une bibliothèque de second ordre de l'étranger* » d'après Eugène Morel, *Le Dépôt légal*…, p. 6.

étaient-elles encadrées légalement.[161] Les livres parvenaient-ils à la BN ou le personnel allait-il opérer un choix dans les bâtiments de la Poste rue de Varennes ? A partir de quelles listes la sélection s'opérait-elle ? Cela devait mobiliser une somme considérable d'effort et de temps. D'après un témoignage oral recueilli par M. Michel Fani, qui travaille au Service de l'Inventaire de la BnF, l'administrateur Julien Cain aurait décidé d'y mettre fin dans les années 1930, pour les publications mineures du moins, probablement en raison des dispositions du dépôt légal nouvellement adoptées.

Non seulement le dépôt légal, mais plus généralement les modes d'entrées à la BN mériteraient qu'un travail de recherche d'envergure leur soit consacré. Les renseignements manquent pour déterminer si, dans le cas du roman populaire, des usages particuliers avaient été développés afin d'alléger la tâche. Par exemple, un conservateur me faisait l'hypothèse qu'une seule édition aurait été retenue pour des titres commercialisés à maintes reprises sous de multiples formes par un même éditeur, voire par des éditeurs différents, quitte à procéder à des éliminations. Rien ne le laisse entendre, à la lumière des informations recueillies. Au contraire, les responsables de l'époque, Eugène Morel en tête, s'affirment attachés au principe d'exhaustivité du dépôt légal. La question consistait pour ses contemporains à intégrer toujours davantage de publications au patrimoine. Singulièrement, les entrées par rebut des Postes démontrent les efforts consentis pour récolter le maximum de publications de grandes diffusion. Si les collections populaires ont fait l'objet d'un circuit parallèle, il faudrait plutôt le chercher à une autre étape de la chaîne documentaire, par exemple au moment de leur traitement bibliographique.

2. Signalement

Si la recherche des ouvrages dans les catalogues de la BN et leur identification s'avère difficile, ceci apparaît comme la conséquence des évolutions des règles de catalogage et de la réunion de différentes sources. Du fait de la rétroconversion des

[161] Aucune mention trouvée dans Ulysse Robert, *Recueil des lois, décrets, ordonnances, arrêtés, circulaires, etc concernant les bibliothèques publiques, communales, universitaires, scolaires et populaires*, Paris, Champion, 1883, ni dans Ernest Coyecque, *Code administratif des bibliothèques d'études*, Paris, Droz, 1929.

catalogues imprimés, BN Opale plus n'est pas exempt d'erreurs : doublons issus de différents fichiers, coquilles, données d'exemplaires qui n'ont pu être jointes aux notices bibliographiques, index mal renseignés du fait d'une mauvaise transposition des données dans le découpage du format de catalogage informatique…. Des corrections sont réalisées, mais on comprend que la tâche est immense et que ces lacunes ne se résorberont pas avant des années.

S'agissant du roman populaire, il est certain que les règles de catalogage en vigueur font perdre des informations au cours de l'enregistrement. Par exemple, la normalisation de la raison sociale de l'éditeur contraint à indiquer le seul nom « Fayard », alors que la mention « Fayard frères » ou « Arthème Fayard et compagnie éditeurs » permettrait d'identifier plus précisément les livres dont on n'a pu renseigner la date de parution. Pour la même raison, on regrettera l'usage selon lequel on ne mentionne pas le prix de vente à l'occasion du catalogage de livres venus par acquisition rétrospective. L'ajout d'une note permettrait de lever les ambiguïtés. La liste jointe en Annexe A devrait servir à établir les dates de publication des volumes avec plus de certitude.

Il faut évoquer ici aussi l'existence d'une procédure adoptée afin d'accélérer le catalogage des collections de romans populaires et de livres pour enfants, en période de pénurie de personnel : le « traitement kiosque ». Le but était de réaliser des économies, en temps… et en fiches cartonnées. Cela consistait à enregistrer les livres non individuellement comme c'est l'usage, mais listés seulement en note sur la fiche bibliographique de la série.[162] Le fichier des suites françaises en garde la mémoire, puisqu'il était géré de la même manière. Dans le cas de certaines publications, il arriva que seul un numéro et une date soient mentionnés, et même plus le titre. Le traitement Kiosque a dû être abandonné vers la fin de 1974, quand a commencé la saisie des notices destinées à alimenter le catalogue informatisé BN Opale, mis en service en 1975.

Ce traitement n'entrant pas dans le cadre du format informatique du catalogue, il a fallu recréer ensuite une notice par ouvrage unique. Il n'était pas question de réexaminer les volumes individuellement, aussi cela fut-il réalisé d'après la notice

---

[162] Pour avoir des exemples de ces notices, on peut consulter le *Catalogue général des livres imprimés* de la Bibliothèque nationale, vol. 5 CHIL-CRAF, à partir de la page 283 : « Collections dont les volumes ne sont pas décrits séparément ». Cela représente un nombre important d'ouvrage.

générique. Ce travail n'a pu être automatisé et il a été effectué manuellement, par saisie de notices sommaires. Malheureusement, l'année de publication réelle de chaque volume n'a pu être restituée et ne figure pas ; seules les dates de parutions présumées de la collection se trouvent retranscrites. De même, l'indication des données locales reste simplifiée ; quand la série fut conservée sous une cote de regroupement qui a changé, la notice reconstituée présente les deux cotes. Il faut donc déduire la bonne d'après le numéro du volume.

Si un traitement simplifié exista donc pour des collections alors jugées mineures, il a occasionné par la suite un travail considérable de rattrapage afin de combler les lacunes dans le signalement, et de restituer un accès catalographique par le titre, l'auteur et l'éditeur de ces livres.

Poursuivant le circuit du document, nous arrivons maintenant sur leur lieu de conservation.

3. Conservation

3.1. Magasins

Les volumes que nous avons examinés sont rassemblés sous une cote de regroupement. Pour des motifs logistiques, ce système n'est plus employé actuellement pour la conservation des collections éditoriales, car il implique trop de difficultés dans la gestion de leur accroissement en magasins. Ce regroupement signifie néanmoins que l'ensemble de l'échantillon a partagé les mêmes lieux et conditions d'archivage. Ce ne furent malheureusement pas toujours ceux que l'on peut observer à présent.

Les ouvrages furent stockés tout d'abord dans les magasins de l'ancienne BN, dans le quadrilatère Richelieu (actuellement en cours de réaménagement pour redéployer les collections spécialisées restées sur le site historique). Ces espaces ont apparemment acquis mauvaise réputation en raison des conditions de conservation qu'ils présentaient. Rangés pour partie dans des annexes situées derrière le magasin central, exposés aux particules de poussières en provenance de vasistas donnant sur la rue des Petits-Champs, soumis à des écarts thermiques et

hygrométriques, les livres rassemblés sous la cote Y² auraient particulièrement soufferts d'après les témoignages que j'ai recueilli.

Dans l'intention de décongestionner les bâtiments, l'administrateur Julien Cain fit bâtir à Versailles des magasins annexes, ouvert l'un en 1934, le second en 1954, dans lesquels on envoya les documents jugés pour l'époque mineurs : presse, ouvrages pour la jeunesse, collections de poche ou de littératures bon marché.[163] Toutes les monographies dont la cote commence par les lettres EL, crée à l'occasion, y étaient par exemple conservées. Pour les livres venus des magasins Richelieu, les cotes ont été gardées. Il n'existe pas de répertoire accessible permettant de contrôler si « Le Livre populaire », sous 8-Y2-57845, entrait dans ce cas de figure. Ce fut le cas très probablement, car il occupait un métrage linéaire qui ne peut qu'avoir attiré l'attention sur lui. Ce que l'on pourrait spontanément considérer comme une relégation constitua peut-être au contraire une chance pour les ouvrages. Les conditions de conservation étaient meilleures à Versailles et ils s'y sont moins dégradés.

3.2. Préservation : microfichage, désacidification

Le revers de la médaille, c'est qu'ils échappèrent à un programme de sauvegarde du patrimoine éditorial français, par micofichage, entrepris dès la fin des années 1970.[164] Le rapport Caillet (1979) avait effectivement dressé un constat alarmant de la situation dans laquelle se trouvaient les ouvrages conservés à la BN.

La détérioration des volumes que j'ai pu observer est due à leur fabrication matérielle. Elle n'est pas propre aux publications à bon marché. Mais la qualité médiocre du papier sur lequel « Le Livre populaire » était imprimé l'a encore accentuée. En effet, le papier industriel en usage depuis le XIXe siècle est fabriqué avec des agents chimiques, dont la lignine, qui génèrent différents acides sous l'effet de la lumière. D'autres composants instables, comme les produits chlorés employés pour blanchir le papier, génèrent aussi des acides ; les encres, la

[163] Julien Cain, *Les Transformations de la Bibliothèque nationale de 1936 à 1959*, Paris, La Déesse, 1960.

[164] Des collections à 65 centimes plus brèves, peut-être restées rue de Richelieu, ont ainsi été microfilmées : la « Nouvelle collection illustrée » Calmann-Lévy ou « Le Livre inédit ! Illustré ! » de Ferenczy. On se rapportera aussi au catalogue *Le Roman de quat' sous. Des romans populaires publiés de 1868 à 1910 : une sélection d'ouvrage sur microfiches de la Bibliothèque nationale*, Sablé-sur-Sarthe, BN, 1986, 6 p. Le grand chantier de reproduction sur microsupports qui va occuper principalement la BnF désormais concerne la presse, dont les problèmes de conservation se posent aussi avec acuité.

pollution atmosphérique, viennent renforcer ce processus. Au fil du temps la page devient cassante, s'émiettant sur ses bords. Différents procédés permettent de remédier à ces atteintes. Cependant, la désacidification ne permet pas de restituer le document dans son état d'origine ; elle ne fait que stopper le processus. Le papier reste sec et fragile.[165] La constitution d'un support de substitution microformé s'impose donc en complément.

En outre, la complexité des procédés mis en œuvre provoque des évolutions qui restent à évaluer avec le recul des années. Le vernis des couvertures des collections Fayard à 65 centimes réagit par exemple à ces traitements d'une façon regrettable. Il se cristallise en une couche blanchâtre inesthétique et peu agréable au toucher. L'aspect de l'illustration de couverture la rend désormais impropre à la reproduction photographique. Se pose la question du bien-fondé d'un programme de désacidification systématique de ces ouvrages, alors qu'il reviendrait certainement moins cher des les racheter en meilleur état.

3.3. Conditionnement des documents

Dans cette attente, les volumes examinés proposent une manière de résumé de l'évolution des pratiques de conditionnement. Quelques livres furent reliés, par exemple.[166] Mais l'on observe que la reliure est trop serrée et que sa marge est insuffisante (inférieure à 1 cm), ce qui ne rend pas l'ouvrage plus consultable et apparaît aujourd'hui comme une mauvaise condition de conservation. Différents type de portefeuilles ont aussi permis de serrer les livres. Les plus simples consistent en deux cartons entourés d'une bande de tissu ; mais leurs attaches métalliques montrent des traces d'oxydation. D'autres se présentent comme des chemises attachées par des ficelles, contenant des rabats en papier kraft qui protègent les volumes de la poussière. On trouve aussi des enveloppes du même papier. On sait désormais que l'acidité du papier kraft est incompatible avec une bonne conservation des documents. Du moins ces mesures ont-elles eu le mérite de

---

[165] Astrid-Christiane Brandt, *La Désacidification de masse du papier. Etude comparative des procédés existants*, Paris, Bibliothèque nationale, 1992, p. 18-26.
[166] 8-Y2-57845 (28BIS) et 8-Y2-57845 (78).

garder les documents entiers et de ne pas en disperser les couvertures ou les pages. Des titres qui n'en ont pas bénéficié présentent en effet ce type de dégradation.

Fort heureusement, des enveloppes en papier neutre, parfois même renforcées, sont entrées en usage depuis. Les modèles les plus récents ont connu des améliorations, la plus remarquable étant une possibilité de les refermer sans introduire le rabat à l'intérieur. Il risquait en effet de s'insérer dans les déchirures des couvertures ou des pages et de les aggraver.

L'usage, enfin, pour les documents les plus précieux et fragiles est de constituer des boîtes sur mesure. Celles-ci, en carton à pH basique 8,5 à 9,5, avec une réserve alcaline sous forme de carbonate de calcium pour compenser l'acidité du papier, sont fabriquées sur place dans un atelier de la BnF. Si l'ouvrage, de plus, s'avère en mauvais état, par exemple si la couverture est détachée ou le papier de mauvaise qualité et cassant, il est renforcé en le banderolant avec du papier permanent.[167]

J'ai constaté que tous les « 65 centimes » entrés ces dernières années ou récemment microfichés à l'occasion de demandes de communication, bénéficiaient de ces conditionnements plus sophistiqués. Pour les autres titres, une mise sous enveloppe neutre est envisagée, afin de ralentir leur dégradation. La tâche des services de conservation s'avère immense au regard des décennies de production éditoriale à sauvegarder. De plus certains types de publications posent des difficultés spécifiques. C'est le cas des fascicules, les « petits livres » agrafés de faible pagination, qui nécessitent un traitement attentif.

Mais il ne faudrait pas reproduire les erreurs commises au cours du précédent siècle, et réfléchir à prévenir les risques de dégradation des collections de romans de genre diffusées aujourd'hui encore sur du papier bon marché. Cette production reste abondante, quoique largement ignorée des médias et de l'actualité littéraire. Il suffit de se rendre dans une grande surface pour s'en rendre compte : collections pour adolescents (au Fleuve Noir par exemple), sentimentales (éditions Harlequin, J'ai Lu) ou collections d'érotisme et d'espionnage (Plon-GECEP) y occupent un

---

[167] Gilles Péricaud, *Le Conditionnement sur mesure à la BnF*, Paris, Bibliothèque nationale de France, Direction des services et des réseaux, Département de la conservation, Service de la préservation, 2004, p. 1-2.

linéaire conséquent – littératures de série, aux auteurs à l'identité incertaine, et plus dédaignées que jamais.[168]

Enfin, les publications critiques de fortune comme les fanzines que j'ai consultés requièrent elles aussi de leur apporter des soins.[169] Car la valorisation du roman populaire passe également par la préservation et la mise à disposition des sources d'information qui leur sont consacrées.

4. Valorisation

En dernier lieu, j'examinerai donc la valorisation de ce type de collections. Il ne s'agit bien entendu pas d'un travail de recherche approfondi. Je n'entends, dans le cadre qui me reste imparti, que souligner certains points que me sont apparus significatifs.

4.1. Identification des publics et des partenaires possibles

Afin de faire la promotion d'un fonds, il convient traditionnellement de faire un état de l'offre documentaire et des publics potentiels.

Le roman populaire, s'il a connu ces dernières années un regain d'intérêt, apparaît encore du point de vue de la recherche comme un secteur en jachère. Pourtant, des associations très actives lui sont dédiées. Nous avons déjà parlé de l'Association des amis du roman populaire, qui publie la revue trimestrielle *Le Rocambole*, accessible en Haut-de-jardin à la BnF ; citons encore le Centre d'études sur la littérature populaire. Il faut compter également avec les sociétés d'amis d'auteurs, comme par exemple celles d'Alexandre Dumas, de Jules Verne ou d'Albert Robida.

L'université n'investit encore que très progressivement ce champ d'études. « *L'histoire de la littérature devrait être autant l'histoire des lectures et des*

---

[168] *« Il est bien significatif qu'en parlant de ces romans on évoque ni le nom de l'auteur ni même le titre, mais uniquement la marque, "Harlequin" ou "Duo" » (*Magdda Wandzioch, « Le roman sentimental ou la féérie contemporaine », *Le Roman populaire en France au XXe siècle*, sous la dir. d' Aleksander Abłamowicz, Katowice, Uniwersytet Śląski, 1991, p. 108).

[169] Les premières années de *Désiré* par exemple se présentent sous forme de pages ronéotées retenues par une seule agrafe, support ô combien vulnérable aux injures du temps !

lecteurs que l'histoire des chef-d'œuvres consacrés », suggérait Michel Nathan[170], qui compta au nombre des pionniers en la matière. Parmi les équipes les plus actives aujourd'hui, il convient d'évoquer le Centre de recherches sur les littératures populaires et la culture médiatique, de l'Université de Limoges, fondateur en 1997 d'une coordination internationale de chercheurs sur ces thèmes. Il dispose d'une bibliothèque de 4 000 ouvrages, dont les fonds sont enregistrés dans le catalogue de la Bibliothèque universitaire de Limoges (consultable en ligne aussi via le SUDOC, Système universitaire de documentation).[171]

Les historiens sont potentiellement intéressés par les romans populaires, qui restituent de manière privilégiée l'esprit du temps et de la civilisation qui les ont forgés, et dont ils nourrissaient l'imaginaire en retour. [172]

L'histoire de l'édition constitue en domaine qui a connu ces dernières années des évolutions importantes. L'édition populaire est déjà pour quelques chercheurs un champs d'étude privilégié.[173] A ce titre, on ne saurait passer sous silence le travail du Centre d'histoire culturelle des sociétés contemporaines de l'Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, placé sous la responsabilité de Jean-Yves Mollier. A titre d'exemple, le centre a organisé récemment avec l'Université Paris VII un colloque international sur le thème *Feuilletons et « serials » en Europe et aux Etats-Unis, XIXe-XXe siècles* (2-3 décembre 2004).

---

[170] *Richesses du roman populaire de Balzac à Simenon,* Lyon, Bibliothèque municipale, 1985, p. 3. Michel Nathan (1943-1989) enseigna la littérature à l'Université Lumière-Lyon 2 puis à l'Université de Saint-Etienne. L'Université Lyon 2 a co-organisé en 1983 avec l'École nationale supérieure des bibliothèques un colloque : *L'Aventure dans la littérature populaire au XIXe siècle*, sous la dir. de Roger Bellet, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1985.

[171] Nicolas Truong, « Université de Limoges. La culture populaire réhabilitée », *Le Monde de l'éducation*, 2000, n° 277, p. 56-58. La bibliothèque du Centre possède par exemple toute la collection à 65 centimes des « Cartouche », absente de la BnF.

[172] *« Non-seulement en effet, romans, complaintes ou mélodrames – ou pour le moins ceux auxquels est allé le plus grand succès – sont autant de documents concernant cette civilisation populaire ; mais ils sont cette civilisation populaire elle-même qui par eux se trouve fidèlement restituée à nous. Des croyances et des idées de ce temps que, sans eux, nous ne saurions atteindre qu'indirectement, par des description, des analyses ou des témoignages, ils nous transmettent, pour ainsi dire, un enregistrement oublié, une sorte de partition que la grande histoire aurait oublié en chemin, ou qu'elle ne saurait plus déchiffrer. »* (Louis Chevalier, *Classes laborieuses et classes dangereuses à Paris pendant la première moitié du XIXe siècle*, Paris, Plon, 1969, p. 507-508) Les romans ne proposent toutefois pas un matériau historique univoque. Il faut y lire aussi les préoccupations et les représentations sociales en creux, dans les non-dits, ou occultés par divers leurres. (Dominique Kalifa, « De l'histoire, du roman et du peuple », *Tapis-franc*, 1997, n° 8, p. 9-17).

[173] C'est une des grandes orientations de la discipline distinguées dans : Jean-Yves Mollier et Patricia Sorel, « L'Histoire de l'édition, du livre et de la lecture en France aux XIXe et XXe siècles. Approche bibliographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1999, n° 126-127, p. 39-59. Cette étude comporte une bibliographie des principaux ouvrages et travaux universitaires (thèses, DEA et maîtrises) sur l'histoire du livre depuis 1800 en France. On peut la compléter par le catalogue de la bibliothèque de mémoires du Centre d'histoire culturelle des sociétés contemporaines de l'Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, disponible sur place dans des classeurs, et aussi (partiellement) en ligne à l'adresse : < http://www.chcsc.uvsq.fr/hist-edition.xls > [dernière consultation de 22 décembre 2004]

Les centres de documentations sur les littératures populaires quant à eux ne sont guère nombreux. Fondée en 1984, la Bibliothèque des littératures policières (BILIPO), de la ville de Paris, s'impose comme un partenaire naturel de la BnF. Elle est attributaire d'un exemplaire des publications reçues par dépôt légal relevant de son domaine. Lui ont en outre été confiés, en dépôt par convention avec la BN, des exemplaires de romans policiers qui étaient conservés en double à la Bibliothèque de l'Arsenal, en échange de l'assurance de la garantie de leur communication et de leur sauvegarde.[174] Mais comme son nom l'indique, la BILIPO est un centre documentaire spécialisé qui ne couvre pas tout le champ des littératures populaires.

Unique en son genre en France, la Bibliothèque européenne du roman populaire (BERP) a été créée par René Guise. C'est une structure associative hébergée dans les murs de la Médiathèque Louis Thirion de Laxou.[175] Depuis le décès de son initiateur, elle reste cependant en sommeil, faute de crédits suffisants et de personnel. Des étudiants stagiaires du DUT Information communication de Nancy participent tous les ans au catalogage de ses fonds, complété selon un classement par collections. Environ 8 000 titres sont enregistrés dans le catalogue des bibliothèques de Laxou, Nancy et Vandœuvre (accessible en ligne)[176], ce qui équivaudrait à la moitié des volumes. En outre, environ 4 500 dons, encore en cartons, restent en attente de traitement.[177]

A l'échelle européenne, il faut encore citer la Bibliothèque des paralittératures et du cinéma, affiliée au Centre des paralittératures de Chaudfontaine, près de Liège, consacrée notamment au roman populaire des XIXe et XXe siècles et à la bande dessinée.

[174] « La Bibliothèque des littératures policières », *Bulletin des amis du roman populaire*, 1985, n° 2, p. 36-37.

[175] Bibliothèque européenne du roman populaire (BERP), c/o Bibliothèque Médiathèque, 17 rue de Maréville, 54524 Laxou cedex. Tél. : 03.83.28.71.16. Fax : 03.83.27.02.73.

[176] < http://www.laxou.fr/Mediathequelaxou/catalogue.htm > [dernière consultation de 22 décembre 2004]

[177] Voir *Le Rocambole,* 2003, n° 24-25, p. 278. Il reste difficile d'évaluer la complémentarité des fonds de la BERP et de la BnF tant que l'ensemble des documents ne sera pas référencé. Il y a à Laxou des titres de collections à 65 centimes qu'on ne trouve pas à Paris, ainsi la *« série « Petit roman » que l'on trouve à la BERP et à la BnF est, d'après les utilisateurs, dix fois plus importante à Laxou, alors que cette dernière n'est elle-même pas encore complète »* (Elisa Genelot, *La BERP et son public*, rapport de stage, Nancy, IUT, Département information communication, 2002, p. 15). Un relevé statistique dans les catalogues des deux établissements a été mené à partir d'un échantillon de cinq collections de petits romans sentimentaux (Fanny Friant, *Le Roman sentimental en bibliothèque*, rapport de stage, Nancy, IUT, Département information communication, 2004 p. 83-91). Les résultats sont inégaux selon les séries, les dates de publication semblant un facteur déterminant. La comparaison suggère que la BnF n'est pas si mal dotée – mais il faut le rappeler, beaucoup de documents s'y avèrent incommunicables.

4.2. Manifestations culturelles

Aux chercheurs et spécialistes, il convient d'ajouter le grand public curieux, que l'on peut toucher grâce aux expositions et au site Internet de la bibliothèque. Qui ne serait ému de redécouvrir les illustrations populaires qu'il a connues dans sa jeunesse et de s'y replonger ?

Fascicules, journaux-romans, romans complets, « petits romans », affiches[178], offrent une iconographie d'une grande richesse, dont l'intérêt esthétique – dans le domaine de l'illustration populaire – mais aussi sociologique, apparaît certain, de même que son influence sur la production culturelle et artistique du dernier siècle. Des ouvrages lui ont été consacrés, comme la monographie sur Gino Starace ou les recueils de Philippe Mellot sur les livraisons fasciculaires, qui constituent une ressource bibliographique précieuse.[179] La BnF pourrait réfléchir à la façon de solliciter le monde éditorial afin qu'il prenne conscience des trésors qu'elle détient en ce domaine.

En outre, les romans populaires illustrent des thèmes variés et peuvent être sollicités à l'occasion d'animations très diverses. Les couvertures chatoyantes se prêtent idéalement à l'exposition. Les illustrations peuvent aussi servir à constituer du matériel pédagogique attrayant, conçu en partenariat avec la Délégation à la diffusion culturelle de la BnF.

Lors d'expositions pluridisciplinaires, qui sont l'occasion de mettre en avant la diversité de ses fonds, la bibliothèque présente parfois des éditions populaires.[180]

---

[178] « *Dans l'emprise exercée sur un vaste public par le roman populaire, on ne saurait minimiser le rôle joué par l'affiche et le prospectus, non seulement à cause de leur destination immédiate – le lancement d'un feuilleton – mais aussi par les traces profondes qu'ils laissent dans les esprits. Souvent, alors que les péripéties d'un roman, que le nom même de l'auteur se sont effacés des mémoires, une image, une forme, demeurent dans le souvenir, perpétuent la renommée d'un titre ou d'un héros et continuent d'alimenter l'imagination collective ou les rêveries d'un poète.* » (Yves Olivier-Martin, « L'Affiche populaire », Le Masque noir, 1980, n° 1, p.4-10).

[179] Alfu, Patrice Caillot, François Ducos, *Gino Starace, l'illustrateur de Fantômas,* Amiens, Encrage, 1987 ; Philippe Mellot, *Les Maîtres du mystère, Les Maîtres de l'aventure* et *Les Maîtres du fantastique et de la science fiction,* Paris, Trinckvel, 1997 (trois livres qui offrent un répertoire des fascicules publiés en France et auraient leur place aussi en libre accès, dans les salles de lecture consacrées à l'histoire du livre et de l'édition, mais n'ont malheureusement pas été déposés à la BnF). Dans les pays anglo-saxons, les initiatives éditoriales de ce type semblent plus répandues (voir par ex. Piet Schreuders, *The Book of paperbacks. A visual history of the paperback*, Londres, Virgin books, 1981, 259 p.).

[180] Ainsi dans *Figures du ciel. De l'harmonie des sphères à la conquête spatiale*, 1998 (voir la page de l'exposition virtuelle reproduite en Annexe I). Récemment, *La Mer. Terreur et fascination* (2004) proposait des couvertures de romans maritimes (de Jules Verne et André Laurie, de Pierre Maël) et une affiche de feuilleton (de Paul Boussenard). Plus anciennement, quelques titres du « Livre populaire » de Michel Zévaco et Gaston Leroux ont été présentés lors de l'exposition « 1913 », mais ils provenaient d'une collection privée, car à la BN, les volumes étaient soit absents des collections, soit en trop mauvais état (voir Patrice Caillot, « Arsène Lupin, Chéri-Bibi, Fantômas et Cie », dans *1913. Exposition organisée à l'occasion du 70e anniversaire de la fondation de la Société des amis de la Bibliothèque nationale,* Paris, SABN, 1983, p. 65-70).

Soucieuse de donner une image fidèle du patrimoine dont elle a la garde, elle joue aussi un rôle d'émulateur dans la promotion de la recherche en histoire du livre. Elle a ainsi organisé des colloques sur les littératures populaires en 2004.[181]
Enfin, à l'occasion d'acquisitions rétrospectives, le Département littérature et art n'a pas manqué d'attirer l'attention sur ce patrimoine méconnu.[182]

4.3. Les acquisitions rétrospectives aujourd'hui

Certes des dons ont été faits régulièrement à la bibliothèque. Par le fichier des suites françaises, j'ai trouvé par exemple la trace d'un don de publications Fayard effectué en 1974.[183] Mais en matière d'acquisitions rétrospectives, c'est dans le cadre de l'antiquariat que l'activité s'avère la plus active actuellement.
L'antiquariat consiste en l'enrichissement des collections de la bibliothèque en ouvrages précieux ou remarquables, ou encore ayant échappé au dépôt légal dans le cas d'éditions publiées en France. Les éditions populaires ne sont pas négligées. Lors de l'année écoulée, des fascicules des *Aventures d'un boy scout* d'Arnould Galopin, d'une série de *Buffalo Bill* et du roman *Les Pardaillan* ont ainsi rejoint les fonds du Département Littérature et art. Dans le catalogue des collections Fayard joint en annexe, toutes les cotes récentes, celles qui commencent par un millésime (par ex. 2003-191848) correspondent à des titres venus par ce circuit. On voit que c'est le cas de la série complète des « Fantômas » dans leur édition originale de 1911-1913, ou du premier numéro du « Livre populaire », *Chaste et flétrie !* de Charles Mérouvel, dans l'un de ses tirages de 1905. Bien qu'importants et souvent cités, ces livres ne figuraient pas encore sous leur présentation à 65 centimes dans les collections de la BnF.
Les différences de longueur observées d'une édition à l'autre, où le texte a selon le calibrage été amplifié ou (en volume le plus souvent) condensé, invite à la prudence lorsqu'il faut se résoudre à acquérir une version plutôt qu'une autre. Pour bien des romans populaires, il n'existe pas de « texte canonique ». Aussi semble-t-

---

[181] Voir le compte-rendu du premier dans la chronique de Juliette Doury-Bonnet, « Les littératures populaires », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2004, n° 4, p. 131-132. Le prospectus annonçant le second est reproduit dans l'Annexe E, de même qu'un article sur une conférence consacrée à l'histoire des collections éditoriales, qui rejoint ce thème.
[182] On renvoie là encore aux documents réunis en Annexe E.
[183] Dons anonymes 1167/4-74 et 1167/5-74, *Pardaillan et Fausta* et *Les Amours du Chico* de Michel Zévaco, publiés en 1956, conservés sous la cote 16-Y2-43713. Ces réimpressions ont été acceptées car l'imprimeur avait apparemment effectué le premier dépôt de ces livres sans leur couverture.

il prudent d'en posséder le plus de déclinaisons possibles. En conserver déjà une seule, voire de plusieurs, n'apparaît pas comme la garantie de disposer de l'œuvre la plus conforme aux vœux de l'auteur ou la plus apte à intéresser les chercheurs, voire le lectorat d'aujourd'hui. Or une telle exigence ne manque pas de poser problème : les crédits imposent de faire des choix. Les décisions ne sauraient être dictées que par une politique documentaire qui garantisse la cohérence du développement de ces collections.

D'autre part, les réimpressions pouvant s'avérer des éditions abrégées elles aussi, il convient de contrôler la date de publication des volumes acquis, au moyen d'indices pas toujours habituellement retenus par les bibliothécaires (prix de vente, catalogue des volumes parus…). Naturellement, un surcroît d'activité en résulte, mais il semble dommage de renoncer à signaler les documents correctement.

Ceci amène à formuler plusieurs pistes de réflexions.

La première, financière, serait de solliciter les dons. Dans le cas de ce type de production, moindrement prestigieuse du point de vue culturel, cela suppose de les encourager par une promotion suivie des collections. Il faut aussi offrir la garantie d'une conservation soignée de ces ouvrages. En outre, ce type d'entrées demande qu'on leur consacre un temps non négligeable : examen des livres proposés, négociations, contrôle microbiologique et éventuellement traitement adéquat.

Une deuxième piste consisterait à inscrire une réflexion sur le traitement de ces ouvrages dans le cadre des programmes scientifiques et de recherche de la BnF. Une fois de plus, il y a là concurrence avec d'autres projets aussi légitimes, d'autant que le discrédit dont souffre cette littérature rendrait un tel choix particulièrement difficile à prendre et courageux pour l'établissement. Cependant, solliciter un étudiant ou un doctorant, dans le cadre de l'appel à chercheur mis en place par la bibliothèque depuis 2003, pourrait permettre d'éclaircir le maquis de l'édition populaire et d'énoncer par exemple en toute connaissance de cause des axes clairs en matière de priorité d'acquisition de certains textes ou de certaines versions plutôt que d'autres.

Une dernière suggestion, à l'intersection des questions économiques et scientifique, inviterait à développer les partenariats avec les organismes de

recherche et des centres documentaires spécialisés. Ceux-ci sont-ils tous cependant suffisamment développés pour le permettre ?
Autant de point difficilement dissociables, comme on le voit, de la valorisation des collections.

4.4. La numérisation

La numérisation apparaît comme une perspective séduisante. En effet, elle combine la préservation des documents – par la réalisation d'un support de substitution – et la promotion des collections puisqu'elle leur procure un accès facilité et éventuellement à distance, ainsi qu'une nouvelle visibilité.
Il y a quelques années, un projet dans ce sens pour les collections de littérature populaire a été évoqué. Il consistait à numériser les couvertures, et à les mettre à disposition sur la bibliothèque numérique de la BnF, Gallica, dont les ressources en images ne demandent qu'à être étoffées. Quant aux textes des volumes concernés, ils posent un problème de lisibilité, dans les deux sens que l'on peut donner à ce terme. D'une part ces productions datées, peu littéraires, intéressent potentiellement un public restreint ; d'autre part l'impression les rend difficilement déchiffrables, et leur reproduction pourrait s'avérer décevante (en outre, s'agissant des titres du « Livre populaire », on relève que certains d'entre eux ont déjà été numérisés dans des éditions antérieures, Dentu ou Fayard frères, d'une meilleur qualité de fabrication). Puisqu'il apparaît inutilement coûteux de les transférer sur un support numérique, les textes auraient donc fait plutôt l'objet d'un microfichage systématique. Ainsi aurait-on sauvegardé tous les aspects de ces livres, de façon plus fidèle et plus satisfaisante certainement que cela se fait actuellement avec un simple microfichage.
Cependant, l'opération n'a pas abouti, pour plusieurs facteurs. Tout d'abord, monter un tel dossier et le défendre prend du temps. Il aurait fallu pour le personnel, sans être déchargé de ses tâches courantes, définir le corpus, dimensionner le projet en nombre de pages, d'images, mais aussi d'accès hypertexte, évaluer les moyens à mettre en œuvre, s'assurer enfin la coordination de services appartenant à des directions différentes, puisque la Reproduction et la Bibliothèque numérique ne relèvent pas de la Direction des collections (comme le

Département Littérature et art) mais de la Direction des services et des réseaux. En outre, pour qu'une initiative de cette nature voie le jour, elle doit entrer dans le cadre de la politique de numérisation, ce qui ne paraît pas actuellement le cas, et recevoir l'agrément des équipes de direction, voire de la présidence.

Néanmoins, il n'est pas exclu qu'un projet équivalent soit relancé à l'avenir, dans la perspective d'aboutir avant la fin de la décennie 2000-2010. Afin de lui conférer une meilleure assise, il conviendrait d'y intégrer des écrivains restés populaires, tels Maurice Leblanc, Gaston Leroux, Paul d'Ivoi ou Gustave Le Rouge. Davantage de textes pourraient être numérisés, le report de la date de réalisation permettant d'intégrer des écrivains que les délais de protection du droit d'auteur, de 70 ans, ne permettent pas de retenir aujourd'hui. Le calendrier d'extension du corpus pourrait d'ailleurs aisément être fixé en fonction de leur entrée dans le domaine public. Avant toute chose, il s'impose de déterminer une couverture scientifique solide à un tel programme.

Un élément nouveau à prendre en compte apparaît toutefois. Des opérateurs de la sphère commerciale s'invitent dans le domaine de la numérisation du patrimoine écrit, jusqu'ici partagé par des institutions publiques. La société californienne Google a annoncé son intention de mettre en ligne dans les six ans une gigantesque bibliothèque virtuelle de 15 millions de livres, grâce à des accords passés avec de grandes universités américaines.[184] De quels textes s'agira-t-il et quelles suites une telle opération pourra-t-elle connaître, notamment en France, voilà qui demande à être observé avec attention, afin de développer des services améliorés et complémentaires.

C'est sur ces perspectives d'avenir que se clôt ce tour d'horizon, qui a permis de constater que parmi les riches collections de la BnF, les romans populaires retiennent comme les autres livres toute l'attention des conservateurs.

[184] Pascal Riché, « Google lance sa bibliothèque numérique », *Libération,* 15 décembre 2004, p. 24.

Conclusion

Le temps qui m'était imparti pour ce mener ce mémoire m'est apparu trop court. Au risque de m'y noyer, j'ai rassemblé une riche documentation, que je n'ai pu exploiter entièrement.

Il ressort de l'étude que pour la BnF, la priorité qui s'impose en matière de collections de romans populaires reste de compléter les collections patrimoniales. Il convient d'attirer l'attention des conservateurs sur le fait que les textes ne sont guères respectés par les éditeurs. Ils subissent diverses manipulations afin de conquérir de nouveaux publics ou d'entrer dans le calibrage de telle ou telle collection. Disposer d'une seule édition, ou choisir de n'en acquérir qu'une seule, n'apparaît guère satisfaisant, et frustrerait manifestement certains chercheurs.

Cependant, la richesse des fonds et leur rareté invitent à les mettre en avant par des opérations de valorisation, d'ailleurs déjà mises en œuvre, et dont le champ reste ouvert.

Le contexte s'y prête. L'université française apparaît de plus en plus sensible à l'intérêt et à l'importance d'appréhender les écrivains et leurs textes dans leur environnement éditorial. Pour y parvenir, on reconnaît enfin l'importance de la bibliographie matérielle, longtemps négligée dans notre pays. Ce mémoire a tenté d'y apporter une modeste contribution. J'ai dégagé quelques perspectives sur la production matérielle et sur la diffusion des volumes d'une collection populaire, ainsi que sur leur réception, aspect certes plus délicat à étudier. Dans un marché difficile, Fayard se montra particulièrement innovateur, à l'image de beaucoup d'éditeurs français – comme le suggère du reste la thèse de Frédéric Barbier sur les évolutions comparée du livre en Allemagne et en France à l'ère industrielle.

Ce travail m'aura permis aussi d'aller à la découverte d'une mémoire éditoriale et littéraire qui, pour ne pas disparaître, ne demande qu'à être entretenue, voire reconstituée. Les bibliothèques, comme plus largement les institutions éducatives et culturelles, ont leur rôle à jouer dans cette redécouverte. Les littératures de masse peuvent nous apprendre énormément sur l'histoire du livre et des mentalités. Mais l'on aurait peut-être tort de méconnaître leur contenu, ou de le considérer comme un objet d'étude frivole.

Si les personnages aimés du public, Pardaillan, Belphégor, Rouletabille, Lupin, San Antonio, ont conquis de nouveaux média, il convient de garder le souvenir du terreau qui les a vu naître, afin que peut-être ces créations conservent leur identité, et que leurs héritières, d'aujourd'hui comme de demain, n'en perdent pas l'esprit. A l'heure de la globalisation des industries de loisirs, rappeler la préexistence de cultures de masses distinctives des nations, n'apparaît pas le moins du monde futile. En restituer les traces peut constituer un moyen d'entretenir, ouverte au plus grand nombre, une certaine conception de l'exception culturelle, sans cantonner cette dernière à des pratiques dont l'audience se voit menacée d'élitisme.

Bibliographie

1. HISTOIRE DU LIVRE ET DE L'ÉDITION

1.1. Histoire générale

Barbier, Frédéric. *Histoire du livre.* Paris, Armand Colin, 2000, 304 p. (Collection U Histoire). ISBN 2-200-25225-0

Barbier, Frédéric. *Livre, économie et société industrielles en Allemagne et en France au XIXe siècle (1840-1914).* Th. Lettres et sciences humaines, sous la dir. de François Caron. Paris, Université de Paris IV, 1986, 1345 p.

Barbier, Frédéric ; Bertho-Lavenir, Catherine. *Histoire des médias de Diderot à internet.* Troisième édition revue et complétée. Paris, Armand Colin, 2003, 397 p. (Collection U Histoire). ISBN 2-200-26599-9

Bödeker, Hans Erich (dir.). *Histoires du livre : nouvelles orientations. Actes du colloque du 6 et 7 septembre 1990, Göttingen.* Paris, IMEC / Maison des sciences de l'homme, 1995, 498 p. (In octavo). ISBN 2-908295-24-5 (IMEC), 2-7351-0650-0 (MSH)

Chartier, Roger ; Martin, Henri-Jean (éd.). *Histoire de l'édition française. 3, Le temps des éditeurs : du romantisme à la Belle Époque.* Paris, Fayard / Cercle de la librairie, 1990, 669 p. ISBN 2-213-02558-4

Chartier, Roger ; Martin, Henri-Jean (éd.). *Histoire de l'édition française. 4, Le Livre concurrencé : 1900-1950.* Paris, Fayard / Cercle de la librairie, 1991, 724 p. ISBN 2-213-02666-1

Mollier, Jean-Yves. *L'Argent et les lettres. Histoire du capitalisme d'édition (1880-1920).* Paris, Fayard, 1988, 549 p. ISBN 2-213-02223-2

Olivero, Isabelle. *L'Invention de la collection. De la diffusion de la littérature et des savoirs à la formation du citoyen au XIXe siècle.* Paris, IMEC / Maison des sciences de l'homme, 1999, 335 p. (In octavo). ISBN 2-908295-45-8 (IMEC), 2-7351-0837-6 (MSH)

Parinet, Élisabeth. *Une Histoire de l'édition à l'époque contemporaine (XIXe-XXe siècle).* Paris, Seuil, 2004, 489 p. (Points Histoire). ISBN 2-02-041576-3

1.2. Diffusion de masse, éditions et éditeurs populaires

Andries, Lise ; Bollème, Genviève. *La Bibliothèque bleue. Littérature et colportage.* Paris, Robert Laffont, 2003, 1012 p. (Bouquins). ISBN 2-221-09436-0

Enoch, Kurt. « The paper-bound book : twentieth-century publishing phenomenon », *The Library quarterly*, vol. 24, 1954, n° 3, p. 211-225

Hureau, Virginie. *Les Éditions Édouard Dentu (1850-1896).* Maîtrise d'histoire, sous la dir. de Dominique Kalifa et Marie-Noëlle Bourguet. Paris, Université ParisVII-Denis Diderot, 2001, 112 p.

Kalifa, Dominique. *La Culture de masse en France. 1, 1860-1930.* Paris, Éd. La Découverte, 2001, 123 p. (Repères). ISBN 2-7071-315-1

Martin, Henri-Jean. « Culture écrite et culture orale, culture savante et culture populaire dans la France d'Ancien Régime *», Journal des savants*, 1975, juil.-déc., p. 225-282.

Mollier, Jean-Yves. « Les éditeurs français à l'assaut du marché de masse », dans *Histoire des industries culturelles en France, XIXe-XXe siècles. Actes du colloque en Sorbonne, décembre 2001.* Paris, Association pour le développement de l'histoire économique, 2002, p. 89-102. ISBN 2-912912-15-6

Mollier, Jean-Yves. « Le Parfum de la Belle-Époque », dans *La Culture de masse en France de la Belle-Époque à aujourd'hui*, sous la dir. de Jean-Pierre Rioux et Jean-François Sirinelli. Paris, Fayard, 2002, p. 72-115. ISBN 2-213-61157-2

1.3. Réception

Bourdieu, Pierre. *Les Règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire.* Paris, Seuil, 1992, 486 p. (Libre examen). ISBN 2-02-018159-2

Chartier, Anne-Marie ; Hébrard, Jean. *Discours sur la lecture. 1880-2000.* Paris, BPI-Centre Pompidou/Fayard, 2000, 762 p. (Nouvelles études historiques). ISBN 2-213-60735-4

Mollier, Jean-Yves. *La Lecture et ses publics à l'époque contemporaine. Essais d'histoire culturelle.* Paris, Presses universitaires de France, 2001, 186 p. (Le Nœud gordien). ISBN 2-13-052387-0

Thomas J. Roberts. *An Aesthetics of junk fiction.* Athens (Ga), Londres, University of Georgia press, 1990, 284 p. ISBN 0-8203-1149-9

Thiesse, Anne-Marie. « Mauvais genres : quelques réflexions sur la notion de lecture populaire », *Pratiques*, 1987, n° 54, p. 109-114

Thiesse, Anne-Marie. « Mutations et permanences de la culture populaire : le cas de la lecture à la Belle Époque », *Annales E.S.C.*, 1984, vol. 39, n° 1, p. 71-81

Thiesse, Anne-Marie. *Le Roman du quotidien. Lectures et lecteurs populaires à la Belle Epoque.* Paris, Seuil, 2000, 283 p. (Points Histoire). ISBN 2-02-040434-6

2. LITTÉRATURES DE GRANDE DIFFUSION, ROMANS-FEUILLETONS, ROMANS POPULAIRES

2.1. Monographies

Abłamowicz, Aleksander (dir.). *Le Roman populaire en France au XXe siècle.* Katowice, Uniwersytet Śląski, 1991, 164 p. (Prace naukowe uniwersytetu Śląskiego w Katowicach). ISBN 83-226-0366-5

Association des amis du roman populaire. *Éditions populaires et littératures de masse, 19e-20e siècles. Catalogue de l'exposition organisée par la revue* Le Rocambole *et les Amis du roman populaire, du 5 au 20 avril 2003, Maison de la bibliophilie.* Maurepas, Association des amis du roman populaire, 2003, 15 p.

Association des amis du roman populaire. *Richesses du roman populaire de Balzac à Simenon. Exposition, Bibliothèque municipale Lyon La Part-Dieu du 7 mars au 27 avril 1985*. Lyon, Bibliothèque municipale, 1985, 25 p.

Boyer, Alain-Michel. *La Paralittérature.* Paris, Presses universitaires de France, 1992, 127 p. (Que sais-je ?). ISBN 2-13-044695-7

Bibliothèque nationale ; Société des gens de lettres. *Les Mystères du rez-de-chaussée. Le Journal du feuilleton. Exposition, 5 juin-31 juillet 1987.* Paris, Bibliothèque nationale, 1987, 8 p.

Constans, Ellen. *Parlez-moi d'amour. Le roman sentimental, des romans grecs aux collections de l'an 2000.* Limoges, PULIM, 1999, 349 p. ISBN 2-84287-112-X

Couégnas, Daniel. *Introduction à la paralittérature.* Paris, Seuil, 1992, 200 p. (Poétique). ISBN 2-02-013555-8

Migozzi, Jacques (dir.). *De l'écrit à l'écran. Littératures populaires : mutations génériques, mutations médiatiques.* Limoges, PULIM, 2000, 870 p. (Collection Littératures en marge). IBN 2-84287-142-1

Dubois, Jacques. « Introduction à l'histoire du roman populaire », dans : *Romanciers populaires du XIXe siècle.* Liège, Marche romane, 1979, p. 7-21. (Mémoires publiés par l'Association des romanistes de l'Université de Liège et l'Institut provincial d'études et de recherches bibliothéconomiques)

Nathan, Michel (éd.). *Anthologie du roman populaire. 1836-1918.* Paris, Union générale d'édition, 1985. 373 p. (10/18). ISBN 2-264-00682-X

Olivier-Martin, Yves. *Histoire du roman populaire en France, de 1840 à 1980.* Paris, Albin-Michel, 1980, 301 p. ISBN 2-226-00869-1

« Le Roman feuilleton », *Europe. Revue littéraire mensuelle,* 1974, n° 542, 274 p.

Thoveron, Gabriel. *Deux siècles de paralittérature. Lecture, sociologie, histoire.* Liège, Editions du CEFAL, 575 p. (Collection Bibliothèque des paralittératures). ISBN 2-87130-051-8

Vareille, Jean-Claude. *Le roman populaire français, 1789-1914. Idéologies et pratiques.* Limoges, PULIM / Québec, Nuit blanche éd., 1994, 349 p. (Collection Littératures en marge) ISBN 2-910016-30-7 (PULIM), ISBN 2-921053-26-8 (Nuit blanche)

2.2. Périodiques spécialisés

Les articles les plus importants concernant notre sujet font l'objet d'une entrée distincte ci-dessous, dans la partie de la bibliographie consacrée à la Librairie Arthème Fayard.

Belphégor. Littérature populaire et culture médiatique [en ligne]. 2001, vol. 1, n° 1 - 2004, vol. 4, n° 1, URL : <http://www.dal.ca/~etc/ belphegor/> [dernière consultation le 1er décembre 2004]. ISSN 1499-7185

Bulletin des amis du roman populaire. 1984, n° 1 - 1995, n° 21. ISSN 0765-0507

Cahiers pour la littérature populaire. Revue du Centre d'études sur la littérature populaire. 1983, n° 1 - 1996, n° 16. ISSN 0759-0660

Le Chasseur d'illustrés. Bulletin de documentation et de liaison entre les collectionneurs de journaux d'enfants, fascicules, livraisons et romans populaires de toutes époques. 1967, n° 1 - 1971, n°22. ISSN 0337-1689

Le Chercheur de publications d'autrefois. 1971, n° 1 - 1975, n° 16. ISSN 0337-1697

Des lettres et des chiffres. Bulletin de la Bibliothèque européenne du roman populaire de Laxou. S.d., n° 1 - n° 2

Désiré. Bulletin d'étude des illustrés, fascicules et livres populaires et d'information et de liaison des collectionneurs, puis : *Désiré. L'Ami de la littérature populaire.* 1965, n° 1 - 1981, n. s., n° 34. ISSN 0011-9458

Encrage. Encyclopédie permanente de l'autre-littérature. 1984, n° 0 - 1984, n° 29. ISSN 0765-0604

Le Masque noir. 1979, n° 1 - 1980, n° 2

Le Phare fouilleur. Bulletin bimestriel de l'Association des collectionneurs d'illustrés anciens. 1978, n° 1 - 1979, n° 10. ISSN 0182-1881

Le Petit Détective. Littérature policière, fantastique & populaire. 1985, n° 1 - 1990, n° 7. ISSN 0296-4570

Le Rocambole. Bulletin de l'Association des amis du roman populaire. 1997, n° 1 - 2004, n° 28-29. ISSN 1253-5885

Sur les rayons de la bibliothèque populaire. Policier, science-fiction, fantastique, aventures. 1998, n° 1 - 2001, n° 5. ISSN 1287-4108

Tapis franc. Revue du roman populaire. 1988, n° 1 - 1997, n° 8. ISSN 1142-1622

3. LIBRAIRIE ARTHÈME FAYARD

3.1. Histoire de la Librairie Arthème Fayard

Durand, Jean-Claude. « Un Éditeur de littérature générale : Arthème Fayard (1857-1999) », dans *Une Voix qui manque. Écrits en mémoire de Jean Gattégno,* textes réunis par Marc-Olivier Baruch. Paris, Fayard, 1999, p. 107-119. ISBN 2-213-60383-9

Fouché, Pascal. « Douze éditeurs dans le siècle. 2, Arthème le grand », *Livres hebdo*, 1999, n° 351, p. 88-91.

Grandjean, Sophie. « Les Collections populaires d'Arthème Fayard », *Tapis-Franc. Revue du roman populaire,* 1997, n° 8, p. 94-100

Grandjean, Sophie. « Les Editions Fayard et l'édition populaire », dans *Le commerce de la librairie en France au XIXe siècle. 1798-1914,* sous la dir. de Jean-Yves Mollier. Paris, IMEC/Maison des sciences de l'homme, 1997, p. 229-232. (In octavo). ISBN 2-908295-37-7 (IMEC), 2-7351-0761-2 (MSH)

Grandjean-Hogg, Sophie. *L'Évolution de la Librairie Arthème Fayard (1857-1936).* Th. Histoire, sous la dir. de Jean-Yves Mollier. Guyancourt, Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, 1996, 806 p.

Histoire de la Librairie Arthème Fayard. Paris, Fayard, sd, n.p. [22 p.]

Villetay, Jean. « Un nom illustre de l'édition dans le 14e. Arthème Fayard », *Le Journal du 14e : les 3 Monts-Plaisance. Journal politique d'information locale et d'action sociale,* 1984, n° 3, p. 8

3.2. « Le Livre populaire » et les collections à 65 centimes

Barillier, Gilles. « Fayard : 65 centimes. Liste chronologique des titres. Dictionnaire sommaire des auteurs », *Encrage. Encyclopédie permanente de l'autre-littérature*, 1986, n° 5, p. 25-28, n° 6, p. 25-28, n° 8, p. 23-24, n° 9, p. 27-30

Caillot, Patrice. « Arsène Lupin, Chéri-Bibi, Fantômas et Cie », dans *1913. Exposition organisée à l'occasion du 70e anniversaire de la fondation de la Société des amis de la Bibliothèque nationale.* Paris, SABN, 1983, p. 65-70. ISBN 2-7177-1667-X

Dufournet, Gabriel. « Les 65 centimes populaires. La Production Arthème Fayard », *Désiré. Étude des illustrés, fascicules, livres et auteurs populaires,* 1968, n° 18, p. 497-498

Fronval, George. « Les romans populaires à 0,65 centimes », *Le Chasseur d'illustrés,* 1968, n° 7, p. 8-11

Le Livre populaire à 65 centimes [en ligne]. Abraxas libris, sd. URL : <http: //www.abraxas-libris.com/vitrine/vitrine%20le%20livre%20populaire%20%E0%2065%20centimes.htm> [consultation le 24 septembre 2004]

Olivier-Martin, Pierre. « Fayard : 65 centimes, présentation. Les thématiques. Techniques d'édition », *Encrage. Encyclopédie permanente de l'autre-littérature*, 1985, n° 2, p. 23-28, n° 3, p. 23-26

3.3. Gino Starace

Alfu ; Caillot, Patrice ; Ducos, François. *Gino Starace, l'illustrateur de Fantômas.* Amiens, Encrage, 1987, n.p. (Portraits). ISBN 2-906389-05-6

Bibliothèque des paralittératures S.-A. Steeman, Chaudfontaine ; Bibliothèque centrale Chiroux-Croisiers, Liège. *Images du roman populaire d'Eugène Sue à Georges Simenon. Hommage à Gino Starace.* Liège, Bibliothèque centrale Chiroux-Croisiers, 1988, 151 p.

Couégnas, Daniel. « Les Couvertures illustrées du roman populaire à travers l'œuvre de Gino Starace. Lisibilité, emphase, narrativité », *Tapis-Franc. Revue du roman populaire,* 1998, n° 1, p. 75-85

3.4. Fantômas

« Fantômas », *Europe. Revue littéraire mensuelle,* 1978, n° 590-591, 251 p.

Leclercq, Jean. « Fantômas et la révolution prolétarienne », *Désiré. Bulletin bimestriel d'études des illustrés, fascicules et livres populaires et d'information et de liaison des collectionneurs,* 1967, n° 10, p 251-255

Walz, Robin. *Pulp surrealism. Insolent popular culture in early twentieth-century Paris.* Berkeley, University of Columbia press, 2000. « The Lament of Fantômas. The popular novel as modern mythology », p. 42-75. ISBN 0-520-21619-9

4. BIBLIOTHÈQUES ET CONSERVATION

4.1. Histoire des bibliothèques

Richter, Noë. *La Conversion du mauvais lecteur & la naissance de la lecture publique.* Marigné, La Queue du chat, 1992. 93 p.

Richter, Noë. *Cinq siècles de lecture populaire. La formation du système de lecture français de la Renaissance à nos jours.* Bernay, Société d'histoire de la lecture, 1998, 43 p. (Matériaux pour une histoire de la lecture et de ses institutions). ISBN 2-912626-03-X

Richter, Noë. *Introduction à l'histoire de la lecture publique & à la bibliothéconomie populaire.* Bernay, La Queue du chat, 1995, 253 p. ISBN 2-9509727-0-5

4.2. Conservation et valorisation

Crocetti, Luigi. « Descrivere per conservare », dans *La Conservazione del libro contemporaneo. Esigenze e problemi. Atti del convegno, Firenze, Fortezza da Basso, 31 marzo 1990*, a cura di Maurizio Copedé. Florence, s.n., 1991, p. 11-15.

Direction du livre et de la lecture. *Protection et mise en valeur du patrimoine des bibliothèques. Recommandations techniques*. Paris, DLL, 1998, 174 p.

Fédération française de coopération entre les bibliothèques. *Patrimoine écrit, patrimoine vivant. Règles élémentaires pour la conservation et la valorisation des documents patrimoniaux*. Paris, FFCB, 1999, 48 p. ISBN 2-907420-63-1

Flieder, Françoise. « Acidification et désacidification des papiers », dans : *Les Trois révolutions du livre. Catalogue de l'exposition du Musée des Arts et Métiers, 8 octobre 2002-5 janvier 2003.* Paris, Imprimerie nationale éditions/Musée des arts et métiers, 2002, p. 413-418. (Arts du livre). ISBN 2-7433-0469-3

Oddos, Jean-Paul (dir.). *La Conservation : principe et réalités.* Paris, Cercle de la Librairie, 1995, 405 p. (Bibliothèques). ISBN 2-7654-0592-1

Oddos, Jean-Paul (dir.). *Le patrimoine. Histoire, pratiques et perspectives*. Paris, Cercle de la librairie, 1997, 442 p. (Bibliothèques). ISBN 2-7654-0680-4

4.3 Bibliothèque nationale de France et dépôt légal

Cêtre, Natalie. *L'Édition en fascicules de romans français entre 1870 et 1914 et leur conservation par la BnF*. Mémoire d'étude, sous la dir. de Frédéric Barbier. Villeurbanne, ENSSIB, 2002. 153 p.

Crouzel, Robert. *Le Dépôt légal.* Toulouse, P. Julia, 1936, 152 p.

Lemaître, Henri. *Histoire du dépôt légal. 1re partie (France).* Paris, A. Picard et fils, 1910, LVIII-130 p. (Publications de la société française de bibliographie)

Morel, Eugène. *Le Dépôt légal. Etude et projet de loi.* Paris, Bossard, 1917, 46 p.

Péricaud, Gilles. *Le Conditionnement sur mesure à la BnF* [documentation interne]. Paris, Bibliothèque nationale de France, Direction des services et des réseaux, Département de la conservation, Service de la préservation, 2004, 3 p.

Renoult, Daniel ; Melet-Sanson, Jacqueline (dir.). *La Bibliothèque nationale de France. Collections, services, publics.* Paris, Cercle de la Librairie, 2001, 238 p. (Bibliothèques). ISBN 2-7654-0820-3

Vuibert, Henry. *Le Dépôt légal. Législation, réglementation, instructions, critique de la loi.* Paris, Librairie Vuibert, 1925, 88 p.

4.4. Bibliothèques thématiques et collections de romans de grande diffusion en bibliothèques

Bouzet, Ange-Dominique. « Boulevard du crime. Bibliothèque des littératures policières », *Libération,* 19 octobre 1995

Bruthiaux, Pierre. « Laxou : Bibliothèque européenne du roman populaire », dans *Patrimoine des bibliothèques de France. 3, Champagne-Ardenne, Lorraine : un guide des régions.* Paris, Payot, 1995, p. 68-69. ISBN 2-228-88966-0

Denée, Gabriel. *Catalogue méthodique & alphabétique de la Bibliothèque publique de la ville de Commercy.* Commercy, Impr. Veuve Cabasse, 1908, 752 p.

Durandal, Aurélia. *Les Romans sentimentaux et leurs lecteurs. Dossier réalisé en 2003 pour la BDP du Val-d'Oise, pour l'obtention du DUT Information communication* [en ligne]. Paris, Institut universitaire de technologie René Descartes-Paris V, Département Information communication, 2003, 38 p. URL : <www.valdoise.fr/biblio/ bdvo/bibliographies/sentimental.pdf>[consultation le 30 décembre 2004]

Friant, Fanny. *Le Roman sentimental en bibliothèque.* Mémoire de stage, tuteur Mireille François, rapporteur Emmy Muller. Nancy, Institut universitaire de technologie, Département Information communication, 2004, 98 p.

Génelot, Elisa. *La BERP et son public.* Mémoire de stage, tuteur Mme Strasser, rapporteur Mme François. Nancy, Institut universitaire de technologie, Département Information communication, 2002, 60 p.

Guise, Christiane. « La Bibliothèque européenne du roman populaire », dans *Mémoire pour demain. Mélanges en l'honneur de Albert Ronsin, Gérard Thirion, Guy Vaucel,* textes réunis par André Ansroul. Laxou, Groupe Lorraine de l'Association des bibliothécaires français, 1995, p. 157-168. ISBN 2-900177-11-1

Henry, Fabien. *La Place du roman populaire dans les logiques de mise en valeur. Le cas du statut de la Bibliothèque européenne du roman populaire dans la Médiathèque Gérard Thirion à Laxou.* Mémoire de stage, tuteur Martine Chamourin, rapporteur Mme Strasser. Nancy, Institut universitaire de technologie, Département Information communication, 2002, 37 p.